

inasep

votre eau, notre métier

2020

RAPPORT ANNUEL

Intercommunale Namuroise de Services Publics



■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Thomas Meunier // Photographe
Agents de l'INASEP
Page 46-47 : photo de l'entreprise NONET



2020

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2020

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,
Chers associés, chers affiliés,
Chers partenaires,

L'année 2020 fut une année particulière, très particulière pour tout un chacun en raison de cette pandémie Covid-19. Lorsque la deuxième semaine de mars, le confinement généralisé fut annoncé, imposant un arrêt sans précédent des activités humaines et une limitation aux métiers essentiels, quel ne fut pas notre étonnement à tous...

Il a fallu très vite prendre la mesure des conséquences de cette pandémie sur la poursuite de nos missions pour la plupart essentielles, déterminer les conditions de leur exercice en prenant en considération toutes les réalités auxquelles nous allions devoir faire face, mettre en place en très peu de temps les conditions d'un télétravail étendu, assurer une gestion optimale des risques pour toutes celles et ceux, et ils sont nombreux, pour lesquels le télétravail n'était pas envisageable, maintenir notre service public et être au maximum aux côtés de nos partenaires dans la gestion de cette crise, au travers de nos missions. Nous avons affronté cette crise en intelligence collective et défini une stratégie d'adaptation rapide et modulable en fonction de l'évolution de la situation. L'ensemble du management et du personnel s'est adapté, n'a jamais fui ses responsabilités et a poursuivi ses missions.

C'est aujourd'hui, au travers de ce rapport annuel, l'heure du bilan d'une année hors norme, et les résultats que nous pouvons enregistrer sont en tout point remarquables. Les comptes se clôturent sur un résultat très positif, exceptionnel même. Ces résultats financiers traduisent la justesse de la stratégie déployée ces dernières années, même si des éléments inhabituels les expliquent en partie et qu'il faut donc rester très prudent sur l'avenir. Ces résultats traduisent aussi le fait que l'Intercommunale et son personnel ont montré une extraordinaire capacité d'organisation, d'adaptation et de résilience dans la gestion de cette crise. Dans des circonstances très difficiles et inimaginables avant le mois de mars 2020, nous avons pu poursuivre nos activités de producteur, distributeur d'eau ainsi que de collecte et d'assainissement des eaux usées. Nous avons également pu maintenir de manière maximale les activités de notre laboratoire et de nos Bureaux d'études au profit des associés et affiliés. Nous avons été en permanence à leur côté pour étudier et accompagner leurs projets, gérer la suspension puis la reprise conditionnée des chantiers, leur apporter des conseils dans la gestion des aspects marchés publics, le respect des consignes de prévention Covid-19 et obtenir des résultats positifs pour ces activités. Et tout cela sans que l'Intercommunale n'ait eu à connaître de cas de contamination professionnelle ou de cluster Covid-19 au sein du personnel, grâce à une politique de prévention efficace et une gestion adaptée des cas de contaminations issus de la sphère privée.

Il est important de prendre la mesure de cette performance collective et nous tenons à remercier le personnel pour cette gestion responsable et cette démonstration d'un grand engagement dans nos services publics.

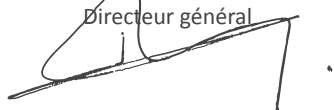
L'annonce faite en septembre par la Province de la réduction forte du financement de l'Intercommunale INASEP dès 2021 a été un choc supplémentaire brutal qu'il nous faut aujourd'hui gérer, en même temps que la prolongation des contraintes de la pandémie. Nous le faisons en responsabilité et avec cette même capacité de résilience, avec la volonté d'avancer et de préserver à la fois la qualité de nos métiers et missions et l'importante dimension humaine de notre Intercommunale au bénéfice de la population et de nos partenaires.

La stratégie déployée ces dernières années dans la réorganisation de la société nous aide en accroissant l'efficacité et en diversifiant nos activités. L'audit stratégique du Bureau d'études et des services d'études au profit des associés et les outils de gestion en cours de déploiement doivent permettre de prendre à bras le corps le défi d'une gestion durable de ces missions essentielles pour le bon aboutissement des projets de nos communes, CPAS et partenaires locaux. L'important projet d'adduction d'eau déployé à l'initiative de l'INASEP, en collaboration avec la SWDE ainsi que la réorganisation du service de distribution d'eau contribuent également à assurer la pérennité de cette mission essentielle. Le travail du Bureau d'études Assainissement en collaboration avec la SPGE permet de confirmer un vaste programme d'investissement en infrastructures de collecte et d'assainissement des eaux usées en Province de Namur, au bénéfice des communes, de leurs habitants et du cadre de vie tout en assurant un important carnet de commandes pour le Bureau d'études capable d'assurer son équilibre financier. La poursuite de la diversification du laboratoire et le travail quotidien de notre Département Eaux usées ne sont pas en reste. Enfin, la concertation étroite menée entre le BEP et l'INASEP pour définir à la fois les collaborations et synergies à court terme et une vision de rapprochement à dix ans suite à la décision provinciale démontre enfin la maturité de ces institutions essentielles en Province de Namur.

Le rapport annuel qui suit permet d'illustrer une année riche en surprises, en défis, en réalisations et démontre toute la pertinence de l'outil intercommunal dans la gestion des métiers et services publics essentiels que sont les nôtres !

Bonne lecture.

Didier HELLIN
Directeur général



Luc DELIRE
Président



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
Chiffres clés	14
2.1 Programme d'investissement	15
2.2 État d'avancement	21
2.2.1 Études	21
2.2.2 Travaux	24
2.3 GPAA - Gestion Publique de l'Assainissement Autonome	25
2.4 Autres activités	25
2.5 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	26
2.5.1 Préalable	26
2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	26
2.5.3 Evolution de la situation en personnel	26
2.5.4 Evolution des coûts	27
2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)	30
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	33
Chiffres clés	34
3.1 Faits marquants	35
3.1.1 Crise sanitaire : Covid-19	35
3.1.2 Sécheresse de l'été 2020	35
3.1.3 Chantier Adduction Florennes-Beauraing	35
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	36
3.2.1 Prix de l'eau	36
3.2.2 Ventes d'eau	37
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	38
3.2.4 Fonds social	38
3.3 Production	40
3.3.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2020 sur les réseaux de distribution INASEP	40
3.3.2 Protection des captages	41
3.4 Rendement des réseaux	43
3.4.1 Evolution des rendements	43
3.5 Travaux	44
3.5.1 Objectifs	44
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2020	44
3.5.3 Les raccordements	45

CHAP. 4. SERVICES AUX ASSOCIÉS	47
Chiffres clés	48
4.1 Introduction	49
4.1.1 Préambule	49
4.1.2 Activités des services	49
4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	51
4.2.1 Introduction	51
4.2.2 Projets traités en 2020	52
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	53
4.2.4 Conclusions pour l'année 2020	53
4.2.5 Perspectives 2021	53
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	54
4.3.1 Introduction	54
4.3.2 Dossiers réalisés en 2020	56
4.3.3 Conclusions pour l'année 2020	58
4.3.4 Perspectives 2021	58
4.4 Service d'études bâtiments & énergies (BAT)	59
4.4.1 Introduction	59
4.4.2 Composition du Bureau d'études bâtiments & énergies	59
4.4.3 Evolution de l'activité en 2020	60
4.4.4 Dossiers traités en 2020	60
4.4.5 Récapitulatif des produits financiers	64
4.4.6 Conclusions pour l'année 2020	66
4.4.7 Perspectives 2021	66
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	67
4.5.1 Introduction	67
4.5.2 Evolution de l'activité en 2020	67
4.5.3 Retour d'expérience avec le Bureau d'études Contacts avec les pouvoirs subsidants	68
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2020	68
4.5.5 Récapitulatif des honoraires en 2020	68
4.5.6 Conclusions pour l'année 2020	68
4.5.7 Perspectives 2021	69
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	71
4.6.1 Introduction	71
4.6.2 Dossiers traités en 2020	72
4.6.3 Récapitulatif des produits financiers en 2020	73
4.6.4 Conclusions pour l'année 2020	74
4.6.5 Perspectives pour 2021	74
4.7 Service administratif des Bureaux d'études (ADM)	75
4.7.1 Introduction	75
4.7.2 Activités 2020 du service administratif	75
4.7.3 Perspectives 2021	76
4.8 Service acquisitions immobilières (EMP)	77
4.8.1 Introduction	77
4.8.2 Activités 2020 du service acquisitions immobilières	77
4.8.3 Perspectives 2021	77

CHAPH. 5 LABORATOIRE	79
Chiffres clés	80
5.1 Généralités	81
5.2 Laboratoire de bactériologie	83
5.2.1 Activités	83
5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques	83
5.3 Laboratoire de chimie	84
5.3.1 Activités	84
5.3.2 Bilan des analyses chimiques	84
5.4 Service prélèvements	86
5.5 Service qualité	87
CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	89
Organigramme	90
Chiffres clés	91
Pyramides des âges	92
6.1 Faits marquants	95
6.2 Bilan social au 31 décembre 2020	96
6.2.1 Entrées	97
6.2.2 Sorties	98
6.3 Prévention et protection au travail	99
6.4 Communication	113
6.4.1 Crise sanitaire : une année inédite	113
6.4.2 Communication externe	113
6.4.3 Communication interne	117
6.5 Informatique	118
6.5.1 Outils de gestion	118
6.5.2 Gestion documentaire	118
6.5.3 Outils collaboratifs	118
6.5.4 Réseau informatique	118
6.5.5 Rationalisation des ressources informatiques	119
6.5.6 Téléphonie, système de communication	119
6.5.7 Autres développements	119
6.5.8 Reflexions en cours	119
CHAP. 7. FINANCES	121
7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/20	122
7.2 Bilan BNB au 31/12/2020	123
7.3 Rapport de gestion	124
7.4 Evolution des affaires	124
7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats	125
7.4.2 Commentaires sur le bilan	127
7.4.3 Risques et incertitudes	129
7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	130
7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société	130
7.4.6 Activités de recherche et développement	130

7.4.7 Succursales	130
7.4.8 Evaluation en continuité	130
7.4.9 Justification des règles comptables	130
7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels	130
7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur	131
7.5 Evaluation du plan financier pluriannuel 2017-2021	131
7.5.1. Rappel des principaux éléments du plan financier pluriannuel	131
7.5.2 Evaluation 2020 du plan financier pluriannuel 2017-2021	132
7.6 Rapport du comité de rémunération	134
7.7 Rapport du réviseur	146
7.8 Liste des marchés passés en 2020	150



Agent de la distribution d'eau



Agent du service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées

CHAP. 1

INTRODUCTION

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association intercommunale des Eaux de la Molignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/20 – PARTS « F »

(Suivant article 14 des statuts)

Association intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)
 AISBS (Association intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)
 BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)
 CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)
 Les Logis Andennais SCRL
 SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)
 Zone de Police des Arches
 Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse
 Zone de Police Houille-Semois

Communes :

Andenne	Ham-sur-Heures-Nalinnes
Anhée	Hastière
Assesse	Havelange
Beauraing	Houyet
Bièvre	Huy
Cerfontaine	Jemeppe-Sur-Sambre
Chimay	La Bruyère
Ciney	Mettet
Couvin	Namur
Dinant	Ohey
Doische	Onhaye
Eghezée	Philippeville
Fernelmont	Profondeville
Floreffe	Ramillies
Florennes	Rochefort
Fosses-La-Ville	Sambreville
Gedinne	Sombreffe
Gembloux	Somme-Leuze
Gerpennes	Viroinval
Gesves	Vresse-Sur-Semois
Hamois	Walcourt
	Yvoir

CPAS :

Dinant
 Florennes
 Sombreffe

Affiliations 2021 (pour information)

Commune de Courcelles
 AIEC (Association intercommunale des Eaux du Condroz)
 Régie autonome Sambr' Athletic

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Luc DELIRE
Directeur Général : Didier HELLIN

BINAME Pierre
BULTOT Claude
CHABOTAUX André
COLLARD Catherine
COLLIGNON Stéphane
DAFFE Carine
DELIRE Luc
DETHIER Vincent
DUBUISSON Bernard
DURY Jean-François

LAMOTTE Pierre
LECOMTE Valérie
MINET Muriel
MOREAU Frédéric
MOSSERAY Jean-Luc
NOIRET Claudy
PAULET José
PLASMAN Laurence
RONDIAT Pierre
TORY Khalid

Sans voix délibérative

BASTIEN Steve (CGSP)
CLAMAR Laurence (CSC Services Publics)
DIJON Denis (CSC Services Publics)
HERMAN Thierry (CGSP)
MAUYEN Ginette (SLFP)
STEFFENS Michel (SLFP)

Bureau exécutif

BULTOT Claude
DELIRE Luc
LECOMTE Valérie
MOREAU Frédéric
NOIRET Claudy

Comité d'audit

CHABOTAUX André
COLLARD Cathy
COLLIGNON Stéphane
MOSSERAY Jean-Luc (Président)
PLASMAN Laurence

Comité de rémunération

CHABOTAUX André
COLLIGNON Stéphane (Président)
LAMOTTE Pierre
MOSSERAY Jean-Luc
TORY Khalid

1.3 RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD INASEP–Exercice 2020

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prise de participation au capital de société.

Détail des participations

SOCIÉTÉS	TYPE	PARTS	PARTICIPATION	LIBÉRATION	A LIBÉRER
SWDE	Production	5451	136 275,00	136 275,00	0,00
AISDE		150	3 718,40	1 735,26	1 983,14
AQUAWAL		2 parts M1 - 382 parts M2	384 549,77	161 929,51	222 620,26
BEP		10	247,89	247,89	0,00
SPGE	Part C	100	21 172 435,61	7 721 993,50	13 450 442,11
IMIO	Part B	1	3,71	3,71	0,00
ETHIAS CO	membre coopérateur	11	94 631,90	94 631,90	0,00
Total			21 791 862,28	8 116 816,77	13 675 045,51

Ces participations sont étroitement liées à la réalisation de l'objet social de l'Intercommunale.

Evolution des prises de participation durant l'exercice

Seules les parts C détenues à la SPGE ont connu une évolution en lien avec le système mis en place pour le financement de l'égouttage prioritaire via des prises de participations des communes auprès d'INASEP (parts G) et une augmentation de la valeur des parts détenues par INASEP auprès de la SPGE.



Dinant // Station d'épuration

CHAP. 2

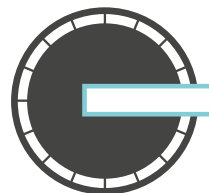
ASSAINISSEMENT



CHIFFRES CLÉS



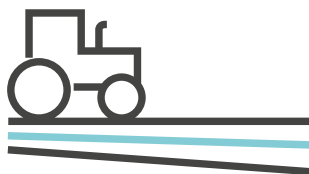
Plus de 14 456 691 € de frais de fonctionnement



106 stations d'épuration au 31/12/2020



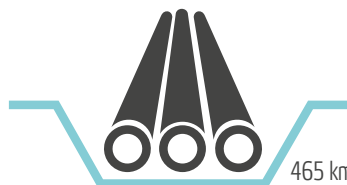
Tonnage de boue résiduaire extrait de l'eau // 7 578 tonnes de matière sèche et 25 820 tonnes de matière brute



88,4 % de taux de valorisation agricole



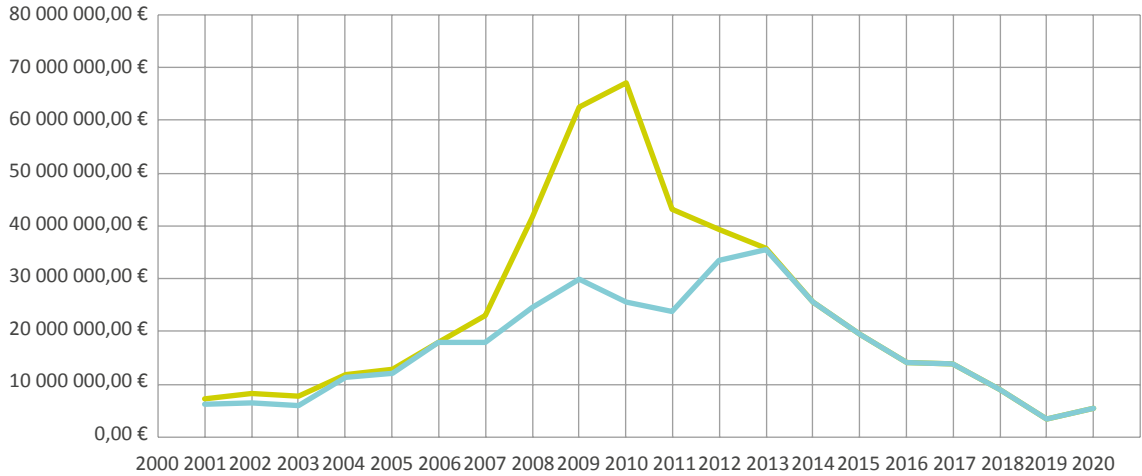
85,7 équivalents temps plein



465 km de collecteurs au 31/12/2020

2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SPGE

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2020 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

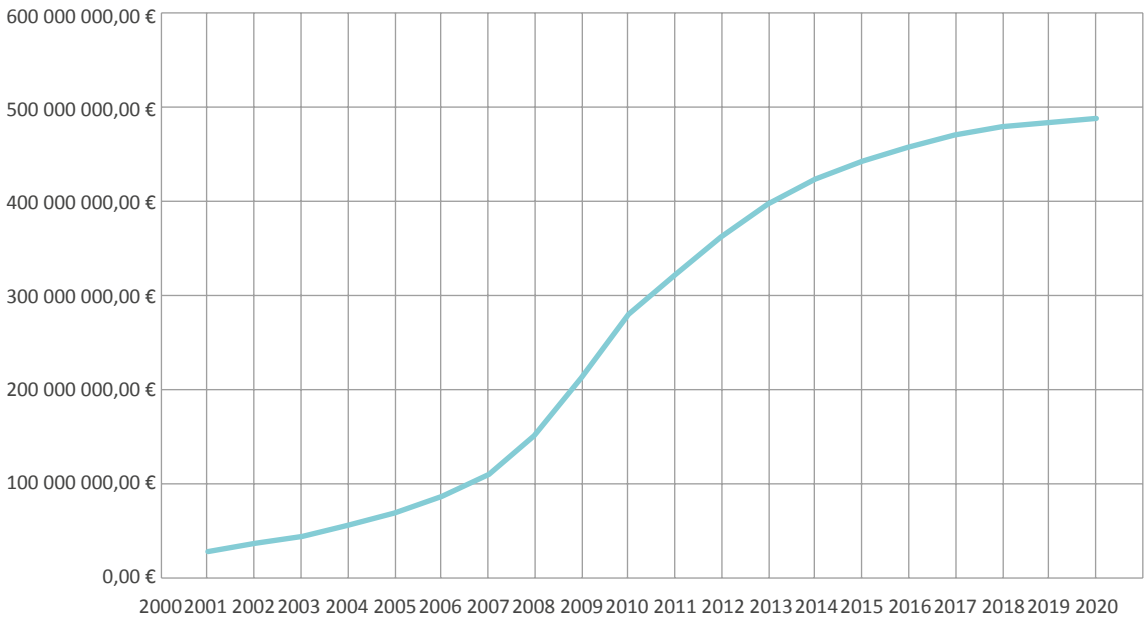


Légende

— Montant annuel — Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2020, s'est élevé à 5 518 571 (HTVA).

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2020 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

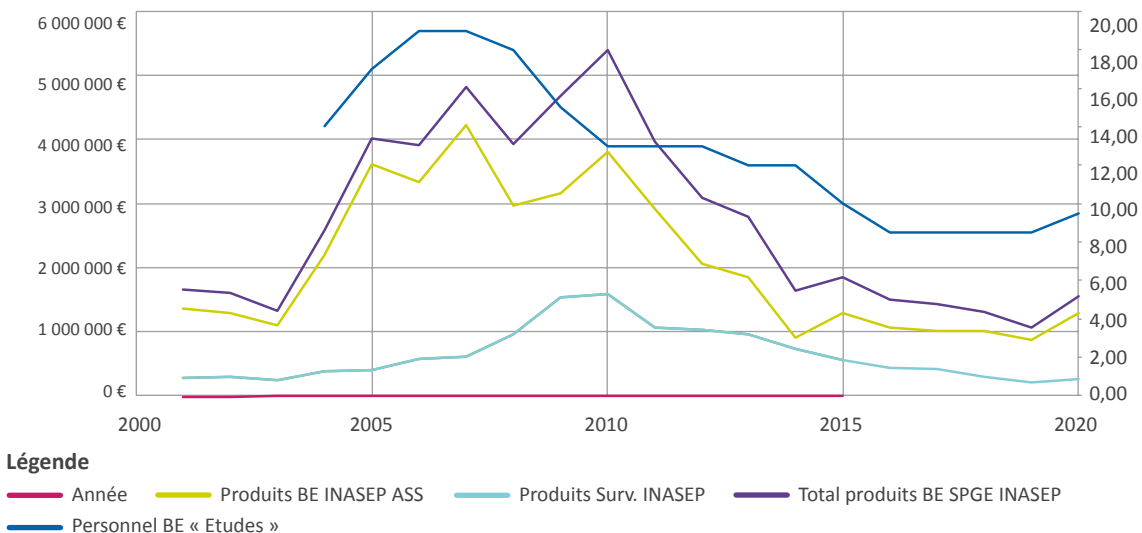


Le montant cumulé des travaux réalisés en matière d'épuration depuis 2001, s'est élevé à 490 005 378 € (HTVA).

Légende

— Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2020 par le BE de l'INASEP pour l'assainissement



Pour la partie spécifiquement « Assainissement », le montant des honoraires perçus s'élève à 1 291 201 € pour les études et à 260 701 € pour la surveillance des chantiers.

Le montant global des honoraires d'études perçus, tous dossiers inclus, est de 1 791 586 €.

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2 000 et 10 000 habitants est finalisé. Deux chantiers initialement liés au contentieux européen ont néanmoins été réactivés et inscrits dans notre programme d'investissements. Il s'agit du collecteur de la rue des Pipiers (Andenne) en cours de travaux et le collecteur de Soye et Tempoux – lot 2 (Florefe/Namur). Ceux-ci sont en cours d'exécution.

L'INASEP a obtenu pour l'ensemble de ses affiliés un plan d'investissements 2017-2021 de 67 833 929 € pour 45 dossiers, permettant de compléter le parc de stations d'épuration et de collecteurs en milieu rural au service d'un meilleur cadre de vie.

Un tableau récapitulatif des dossiers en cours ou à venir est proposé ci-dessous (dates prévisionnelles données sous toute réserve).

Les dossiers ont été retenus suivant qu'ils sont liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH2 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

Le Bureau d'études doit aujourd'hui faire face à une réduction significative de la taille des projets à étudier, à une complexification accrue de la gestion administrative et technique de ces dossiers alors même que la rentabilité de ces études n'est plus garantie, que l'effectif actuel n'arrive pas à assumer la charge de travail et que la volonté régionale est d'encre réduire la rémunération des Bureaux d'études et que les programmes d'investissements à venir risquent encore de se réduire.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en 2020 est de 5 518 571 € (HTVA). En augmentation par rapport à 2019 mais en forte diminution par rapport à 2018.

Ceci peut s'expliquer par la diminution du nombre de chantiers initiés en 2018, notamment en matière de station d'épuration.

Il résulte également du retard pris dans le démarrage de travaux suite aux retards encourus dans l'adjudication de certains dossiers de collecteurs, pour lesquels des montants inacceptables ont été obtenus. Ceci a conduit soit à des ré-études de ces dossiers, soit à leur remise en adjudication, soit les deux.

L'augmentation sévère des prix des adjudications s'est par ailleurs marquée sur la plupart des dossiers.

De plus, il est marquant de noter qu'en 2020 aucun chantier n'a pu débiter alors que « techniquement » des dossiers pour 16 000 000 € de travaux sont finalisés et approuvés par nos instances réciproques et sont malheureusement dans l'incapacité de commencer pour raisons « administratives » au sens large du terme. Par ce terme, nous entendons des difficultés liées aux obtentions des emprises, des permis d'urbanisme ou d'environnement ou plus spécifiquement de retard administratif lié à la crise Covid-19 qui a fondamentalement impacté notre organisation de travail.

Le montant des honoraires spécifiquement « Assainissement » est quant à lui fortement augmenté par rapport à 2019 suite à l'avancée dans de nombreux dossiers d'études, grâce notamment à un recrutement complémentaire. Les produits de surveillance des chantiers assainissement ont également augmenté.

Le montant global des honoraires d'études, tous dossiers confondus, est quant à lui en augmentation et supérieur à celui des dernières années.

Ils résultent du travail important mené dans l'étude des projets d'adduction d'eau ou de distribution d'eau, pour ou en partenariat avec la SWDE.

En particulier, mentionnons le dossier de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière les Calcaires de Florennes et son projet d'adduction vers Mesnil-Saint-Blaise, intégrant également la construction d'un nouveau réservoir-pompage de 1000 m³ à Blaimont, mais aussi les études des adductions entre Samart et Chaumont et également entre Florennes et Biesmes.

Ce montant contribue fortement au financement du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux), bien que la réduction de la taille des projets étudiés en assainissement influe négativement sur cette rentabilité.

Compte tenu de son adaptation à la réduction du montant du programme d'investissement, le personnel du Bureau a en effet atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer ses missions. Son adaptation au futur programme 2022-2027 est nécessaire et en cours de réalisation par le lancement de diverses procédures de recrutement.

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » a augmenté à 9.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016) par le recrutement d'une ingénieure agronome.

De ce fait, le principal challenge sera de réaliser un tel nombre de dossiers avec l'équipe en place qui a été considérablement réduite.



PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

Commune	Code mesu	Code Chantier	Chantier	Montant actualisé	Prévision début travaux
Andenne	MV35R	92003/07/C001	Collecteurs et station de pompage de TROKA-PETTIT-WARET	1 345 000,00	B.2. 2023
Andenne	MV35R	92003/07/E001	Station d'épuration de TROKA	1 400 000,00	B.2. 2024
Andenne	MV01R	92003/05/C005	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	1 213 681,46	PGDH2 2017
Assesse	MM40R	92006/12/E001	Station d'épuration de WAGNEE	400 000,00	B.2. 2023
Assesse	MM29R	92006/02/C001	Collecteurs d'Assesse	2 963 222,22	captage 2019
Assesse	MM29R	92006/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2 006 000,00	captage 2021
Assesse	MM29R	92006/03/C001	Collecteur de Maillen	542 143,86	captage 2019
Assesse	MM29R	92006/03/E001	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 472 300,00	captage 2019
Beauraing	LE22R	91013/01/C003	Collecteur de martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	1 105 000,00	A.2. 2024
Cerfontaine	SA08R	93088/02/C002-C004	Collecteur de Silemieux Lots 1 et 2	3 060 390,10	PGDH2 2018
Ciney	MM30R	91030/12/E001	Collecteur et station d'épuration de SENENNE	508 625,00	captage 2021
Ciney	MM28R	91030/01/E018	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	10 203 000,00	Réhabilitation 2023
Couvin	MM04R	93014/03/C001	Collecteur de GONRIEUX-PRESGAUX	686 000,00	New PGDH2 2022
Couvin	MM04R	93014/03/E001	Station d'épuration de GONRIEUX	1 600 000,00	New PGDH2 2023
Couvin	MM04R	93014/09/C001	Collecteur de PESCHE	998 000,00	New PGDH2 2022
Couvin	MM04R	93014/09/E001	Station d'épuration de PESCHE	1 175 200,00	New PGDH2 2023
Dinant	MM24R	91034/04/C001	Collecteur de SORINNES	276 625,55	new captage 2018
Dinant	MM24R	91034/04/E001	Station d'épuration de SORINNES	814 297,71	new captage 2021
Dinant	MM23R	91034/03/C001	Collecteur de Falmignoul	1 003 374,00	PGDH2 2022
Dinant	MM23R	91034/03/E001	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 113 280,00	PGDH2 2023
Floreffe	SA27R	92045/01/C006	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	4 132 509,13	PGDH2 2019
Florennes	SA09R	93022/04/C001	Collecteur de Morialmé	300 000,00	PGDH2 2023
Florennes	SA09R	93022/04/E001	Construction de la station d'épuration de Morialmé	1 820 000,00	PGDH2 2023
Florennes	SA08R	93022/03/C002	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES - phase 1	1 278 251,75	PGDH2 2022
Fosses-la-Ville	SA17R	92048/04/C001	Collecteurs de SART-EUSTACHE - LE ROUX	1 300 000,00	New PGDH2 2023
Fosses-la-Ville	SA17R	92048/04/E001	Station d'épuration de SART-EUSTACHE	1 785 700,00	New PGDH2 2023

PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

Gesves	MM40R	92054/02/C002	Conduite de refoulement du pompage de Champia	138 972,34	Captage	2021
Gesves	MM40R	92054/02/C001	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 180 000,00	captage	2023
Gesves	MM40R	92054/02/E002	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 020 000,00	captage	2023
Hamois	MM28R	91030/01/E001	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	1 078 000,00	captage	2023
Hastière	MM21R	91142/02/C006	Collecteur rue de France en opportunité au dossier d'égout 92141/02/G003	20 703,28	PGDH2	2017
Hastière	MM22R	91142/05/E001	Collecteur et station d'épuration de MAURENNE-HASTIERE	492 650,00	New PGDH2	2023
Houyet	LE29R	91072/13/E001	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	439 207,77	PGDH2	2018
Mettet	MM27R	92087/06/C001	Collecteurs de FURNAUX-BIESMERE-ERMETON-SUR-BIERT	3 230 000,00	B.2.	2023
Mettet	MM27R	92087/06/E001	Station d'épuration d'ERMETON-SUR-BIERT	2 100 000,00	B.2.	2024
Namur	MV35R	92094/05/C012	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) - Lot 2	2 767 070,85	PGDH2	2017
Ohey	MV09R	92097/01/P001	Station de pompage et refoulement du village de PERWEZ-EN-CONDROZ	895 800,00	New PGDH2	2022
Onhaye	MM22R	91103/06/C001	Collecteur d'ANTHEE	351 981,00	New PGDH2	2022
Onhaye	MM22R	91103/06/E001	Station d'épuration d'ANTHEE	1 216 805,00	New PGDH2	2022
Philippeville	MM18R	93056/07/C001	Collecteur à Villers-le-Gambon	1 032 201,97	captage	2018
Philippeville	MM18R	93056/07/E001	Station d'épuration de Villers - Gambon	1 665 041,55	captage	2021
Somme-Leuze	OU33R	91120/04/C001	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZEE	1 300 000,00	PGDH2	>2021
Somme-Leuze	OU33R	91120/04/E001	Station d'épuration de BAILLONVILLE	1 200 000,00	PGDH2	>2021
Somme-Leuze	OU33R	91120/07/C001	Collecteur d'HEURE	641 986,00	PGDH2	2022
Somme-Leuze	OU33R	91120/07/E001	Station d'épuration d'HEURE	818 600,00	PGDH2	2023
Vresse-sur-Semois	SC37R	91143/02/E001	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	974 123,10	PGDH2	2023
Walcourt	SA08R	93088/03/E001	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 489 716,12	PGDH2	2022
Walcourt	SA09R	93088/04/C001	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000,00	New PGDH2	2023
Walcourt	SA11R	93088/04/E001	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 600 000,00	New PGDH2	2023
Yvoir	MM30R	91141/03/C001	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 649 498,84	captage	2021
Yvoir	MM30R	91141/03/E001	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 406 211,37	captage	2022



Agents du Bureau d'études assainissement



Florennes Mesnil // Adduction d'eau

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2020.

Avant-projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
ANDENNE	Egouttage - construction collecteur et STEP de Maizeret (Assainissement rural)	1 169 262
COUVIN	Collecteur de Gonrieux-Presgaux	686 000
COUVIN	Collecteur de Pesche	998 000
COUVIN	Station d'épuration de Pesche	1 175 200
DINANT	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 113 280
FOSES LA VILLE	Station d'épuration de Sart-Eustache	1 785 700
HAILLOT	Station de pompage et refoulement du village de Perwez-En-Condroz	895 800
HASTIÈRE	Collecteur et station d'épuration de Maurenne-Hastière	492 650
SOMME-LEUZE	Collecteur d'Heure	641 986
SOMME-LEUZE	Station d'épuration d'Heure	818 600
		9 776 478

Projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
FLORENNES	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - phase 1	1 122 000
ONHAYE	Station d'épuration d'Anthée	1 216 805
VRESSE-SUR-SEMOIS	Collecteur et station d'épuration de Chairière	974 123
		3 312 928

Autres projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
SWDE	Dossiers de distribution d'eau : 8 projets finalisés	1 412 000
		1 412 000

Dossiers « Assainissement » adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
CINEY	Collecteur et station d'épuration de Senenne	442 616
PHILIPPEVILLE	Station d'épuration à Villers-le-Gambon	1 665 042
WALCOURT	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 489 716
YVOIR	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	5 423 380
YVOIR	Station d'épuration de Spontin	2 406 211
		12 426 966

Autres dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
PHILIPPEVILLE-FLORENNES	Adduction d'eau DN 200 Samart-Florennes	2 357 294
		2 357 294

Autres dossiers « Assainissement » en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
ASSESE	Station d'épuration de Wagnée	400 000
ASSESE	Collecte du Hameau	763 000
CINEY	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	10 203 000
COUVIN	Station d'épuration de Gonrieux	1 600 000
DINANT	Collecteur de Falmignoul	982 850
FLORENNES	Collecteur de Morialmé	300 000
FLORENNES	Reprise des eaux de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères	900 000
FLORENNES	Station d'épuration de Morialmé	1 820 000
FOSSÉS LA VILLE	Collecteurs de Sart-Eustache - Le Roux	1 300 000
GESVES	Conduite de refoulement du pompage de Champia	138 972
GESVES	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 180 000
GESVES	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 020 000
ONHAYE	Collecteur d'Anthée	325 777
WALCOURT	Collecteur de Fraire et Fairoul	3 400 180
WALCOURT	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000
WALCOURT	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 600 000
YVOIR	Déviations des eaux claires Spontin-Dorinne-Durnal	940 000
		30 113 779

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
FLORENNES-METTET	Adduction d'eau Florennes (Calcaires de Florennes)-Biesme	3 400 000
HASTIÈRE	Construction d'un Réservoir-Pompage à Blaimont. Adduction Est.	1 784 130
BEP	Spontin - Renforcement de la conduite d'eau pour alimentation du Zoning du Quesval	224 798
BEP	Chastrès : dédoublement collecteur ZAE	1 000 000
		6 408 928



Assesse // Collecteur fonçage tuyau

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants, y compris le collecteur de Soye – Temploux – lot 2, dossier en construction depuis fin 2019.

L'activité du Bureau d'études s'est donc concentrée sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Signalons qu'un premier projet a été finalisé dans le cadre du « Contrat d'assainissement rural » mis en place récemment par la SPGE. Il s'agit de l'assainissement du village de Maizeret (Andenne) et accepté tant par la SPGE que par la Ministre.

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Notons que les montants d'avant-projets étudiés sont supérieurs à l'année dernière, notamment grâce à la finalisation de l'avant-projet de l'extension et de la réhabilitation de la station d'épuration de Ciney. Cette station d'épuration, dont le travail d'assainissement est crucial pour le maintien de la qualité du Bocq et de ses affluents, mais aussi en raison de la présence de zones de protection de captage importantes (SWDE, VIVAQUA), devenait sous dimensionnée par rapport à la charge, notamment hydraulique, du réseau existant, et des projets d'extension des collecteurs de la région. Par ailleurs, construite début des années 90, une réhabilitation de certains de ses équipements était devenue plus que nécessaire.

Ce dossier, estimé à plus de 10 millions d'euros est donc emblématique à plus d'un titre.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Rappelons la prise en charge des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes - Beauraing - Mesnil-Saint-Blaise, d'un réservoir à Blaimont et des adductions entre Samart et Chaumont et également entre Florennes et Biesmes. Nous continuons également dans la mesure du possible de prendre en charge des études de projets de distribution d'eau à l'attention de la SWDE.

Ceci dans le cadre d'un réinvestissement de cette activité qui avait été délaissée en raison du programme important en matière d'assainissement.

Le Bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « BAT » ou « VEG » de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.



Maillen // STEP - pose des biodisques

2.2.2 Travaux

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2020

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
PHILIPPEVILLE	Collecteur à Villers-le-Gambon	1 413 124
		1 413 124

Autres chantiers initiés en 2020

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
FLORENNES-ONHAYE-HASTIÈRE-HOUYET	Adduction d'eau DN300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise	12 436 925
		12 436 925

Autres chantiers en cours en 2020

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ANDENNE	Rue des Pipiers	2 987 641
ASSESE	Collecteurs d'Assesse	2 963 222
ASSESE	Collecteur de Maillen	542 144
ASSESE	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 472 300
FLOREFFE-NAMUR	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	4 132 509
		12 097 816

Chantiers en attente en 2020

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ASSESE	Station d'épuration d'Assesse	1 814 100
DINANT	Station d'épuration de Sorinnes	814 298
		2 628 398

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2020.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 3 336 888 € (HTVA).

Une diversification des activités est donc essentielle pour maintenir le niveau d'activité et par conséquent les honoraires du service. Ceci s'est réalisé par la prise en charge de la surveillance de l'adduction « Est », soit plus de 28 km de pose de conduites entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise.

Les ingénieurs de projet sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leurs projets respectifs, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'« assainissement » se compose de 4 ETP – deux personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique. Un contrôleur sera admis à la retraite en 2022.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EEM à des réunions transversales avec le service d'exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EEM ainsi que la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

2.3 GPAA - GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le Bureau d'études « assainissement » avec la collaboration à temps partiel d'un agent du laboratoire depuis fin 2019 et de deux mi-temps du service exploitation, personnel qui est payé par la SPGE.

Ceci a permis de résorber le retard et de mettre en place une organisation efficace permettant de répondre aux exigences de la SPGE et de la population.

Les prestations des contrôleurs sont en augmentation vu la campagne sur les SEI exonérés commencée en 2019.

2.4 AUTRES ACTIVITÉS

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe. Signalons une modification réglementaire passée en 2019, qui impose un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental (REIE) sur les 13 ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche ralentit malheureusement le rythme de finalisation de ces dossiers.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC...) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activités Economiques relativement à la gestion des eaux.



Namur // STEP - échantillonnage dans le réacteur biologique

2.5 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.5.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation figure dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes complètent ce rapport.

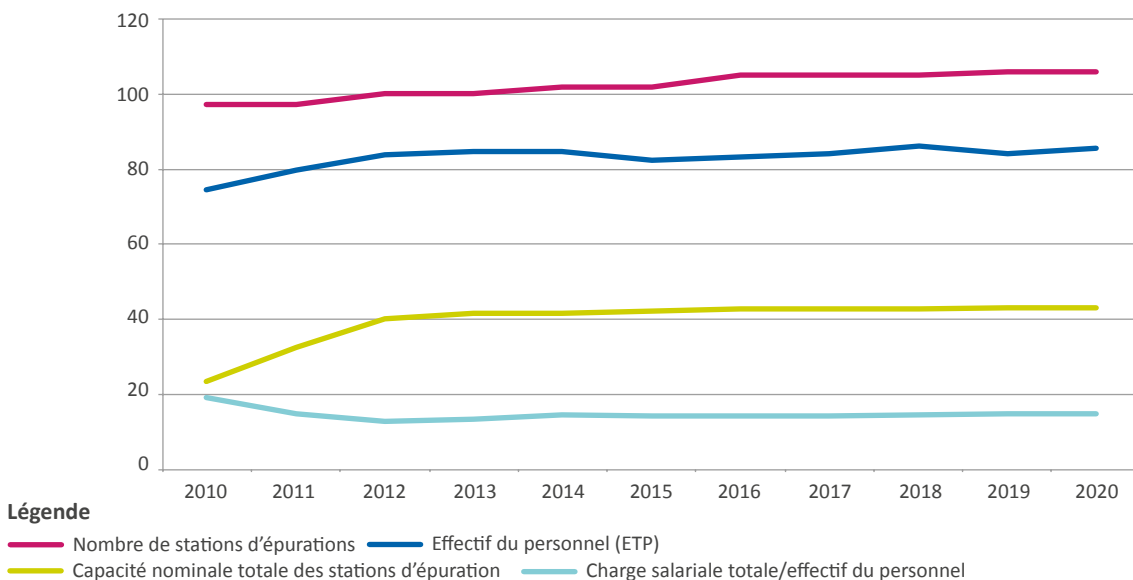
2.5.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

Hormis le collecteur de Villers-le-Gambon, aucun nouvel ouvrage n'a été mis en service en 2020. La capacité épuratoire nominale installée est de 431 090 EH. Ce chiffre correspond à 87 % de la population totale de la Province de Namur soit 495 474 habitants au 01/01/2020. Outre les 106 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte 326 pompages (vortex et bassins d'orages inclus) répartis sur un réseau de collecteurs de 465 km au total.

2.5.3 Evolution de la situation en personnel

Depuis 2016, dans un objectif de réduction de coût, l'effectif approuvé par la SPGE n'a pas évolué (86,8 ETP) malgré la mise en service de 2 stations d'épuration et de 26 pompages. Fin d'année 2020, le personnel directement affecté au service eaux usées était de 85,7 ETP. Le coût salarial toutes charges incluses demeure stable.

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE TOTALE EN FONCTION (EN 10 MILLIERS EH)	NB DE STATIONS	TAILLE MOYENNE DES STATIONS (EH)	ETP	COÛT DU PERSONNEL	COÛT MOYEN € / ETP	COÛT PERSONNEL/ EH NOMINAL	EH NOMINAL /ETP	STEP/ETP
2010	23,3755	97	2 410	74,4	4 511 677	60 657	19	0,314	1,30
2011	32,5355	97	3 354	79,8	4 817 776	60 373	15	0,408	1,22
2012	40,1155	100	4 012	83,8	5 170 598	61 702	13	0,479	1,19
2013	41,6005	100	4 160	84,8	5 511 689	64 996	13	0,491	1,18
2014	41,6505	102	4 083	84,8	6 004 381	70 806	14	0,491	1,20
2015	42,1186	102	4 129	82,4	5 959 925	72 373	14	0,511	1,24
2016	42,7867	105	4 075	83,2	6 052 374	72 727	14	0,514	1,26
2017	42,7867	105	4 075	84,2	6 108 193	72 544	14	0,508	1,25
2018	42,7867	105	4 075	86,3	6 177 265	71 579	14	0,496	1,22
2019	43,1090	106	4 067	84,3	6 386 527	75 760	15	0,511	1,26
2020	43,0840	106	4 065	85,7	6 369 440	74 323	15	0,503	1,24



2.5.4 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

En 2020, conséquence d'une pluviosité plus faible qu'en 2019 (769 mm en 2020 à comparer avec 798 mm en 2019), nos ouvrages ont traité 3 097 121 m³ (-6.7%) d'eaux usées en moins (43 252 673 m³ en 2020 contre 46 349 794 m³ en 2019) pour un coût de 0,33 €/m³, identique au coût 2018. Le coût par équivalent habitant nominal est de 33,5 €/EH nominal, légèrement inférieur à celui observé en 2019. Le coût par équivalent habitant réel traité est de 73,7 €/EH (64,3 €/EH en 2019).

Par rapport à l'année 2019, le montant du décompte budgétaire est inférieur de 237 290 € (2020 : 14 456 691 € et 2019 : 14 693 981€).

Cette réduction tient à plusieurs causes :

- un ralentissement de l'activité issu de la crise de la Covid-19 qui s'est marqué par une réduction des achats de fournitures et outillages, de coûts de réparation et, secondairement, d'une consommation de réactifs de traitement d'eau, pour un total de 259 010 € ;
- vu la sécheresse de l'année et les réductions consécutives du volume d'eau et de charges traitées, la production de boue résiduaire a diminué de 1 406 tonnes brutes entraînant une réduction des coûts de 165 291€ (chaux, réactifs, évacuation en agriculture et incinération, analyses, usures des machines...) ;
- une diminution de 104 178 € des frais d'entretien de nos espaces verts (-33 %) issue d'une rationalisation de cet aspect et accessoirement de la sécheresse estivale... ;
- une réduction de la consommation électrique de 2 188 621 kWh (-13 %), qui a plus que compensé l'augmentation tarifaire annuelle.

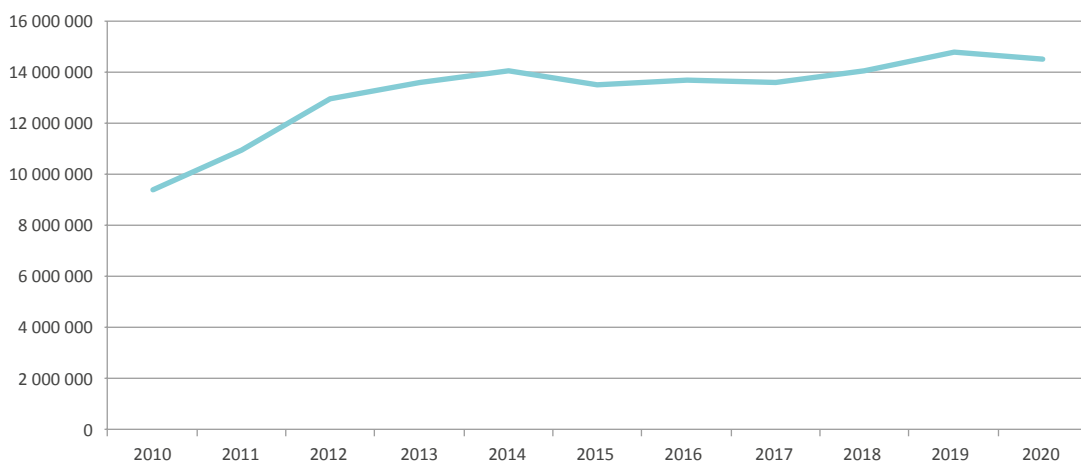
Le montant des postes énergie et personnel (représentant respectivement 19 % et 44 % du coût total) est resté pratiquement inchangé, de même que les autres rubriques budgétaires.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ EN MILLIERS €	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ (MATIÈRES SÈCHES)	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	9 395 101	9 395	233 755	140 362	349 779	2 512	66,9	40,2	26,9	3740
2011	9 789 039	10 927 111	10 927	325 355	179 195	376 805	3 279	61,0	33,6	29,0	3332
2012	11 734 622	12 955 238	12 955	401 155	182 149	478 309	4 669	71,1	32,3	27,1	2775
2013	12 408 127	13 577 680	13 578	416 005	231 564	515 916	5 524	61,3	32,6	20,9	2458
2014	12 755 999	14 014 043	14 014	416 505	220 412	552 064	5 653	63,6	33,6	25,4	2479
2015	12 531 530	13 464 782	13 465	421 186	244 025	572 742	6 570	55,2	32,0	23,5	2049
2016	13 009 775	13 667 305	13 667	427 867	189 475	692 978	6 243	72,1	31,9	19,7	2189
2017	13 107 986	13 601 010	13 601	427 867	211 765	600 228	7 217	64,2	31,8	22,7	1885
2018	13 856 197	14 029 880	14 030	427 867	214 189	624 866	7 544	65,5	32,8	22,5	1860
2019	14 693 981	14 786 051	14 786	431 090	230 050	705 476	8 044	64,3	34,3	21,0	1838
2020	14 456 691	14 456 691	14 457	431 090	196 024	695 290	7 578	73,7	33,5	20,8	1908



Dinant // Station d'épuration

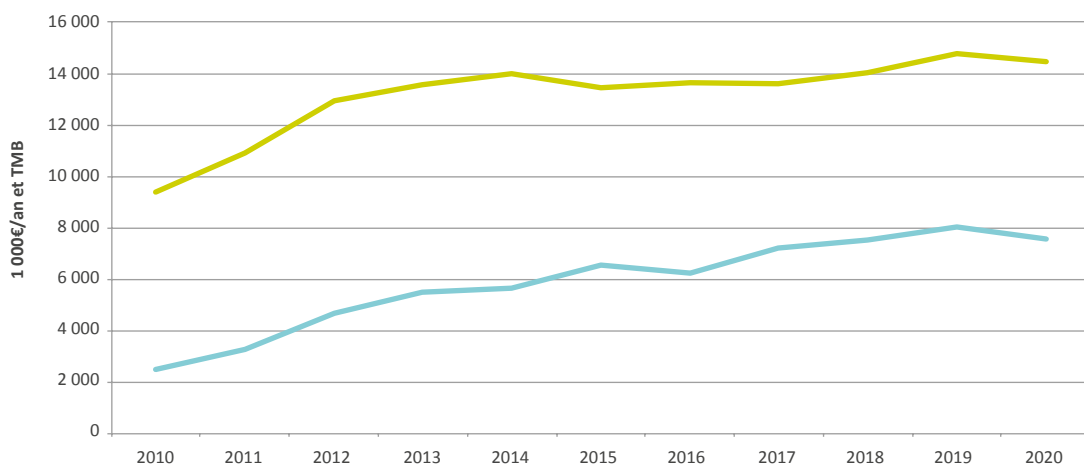
Evolution du montant des décomptes financiers revisés (indice prix consommation 2004)



Légende

— Montant décompte révisé (indice prix consommation 2004)

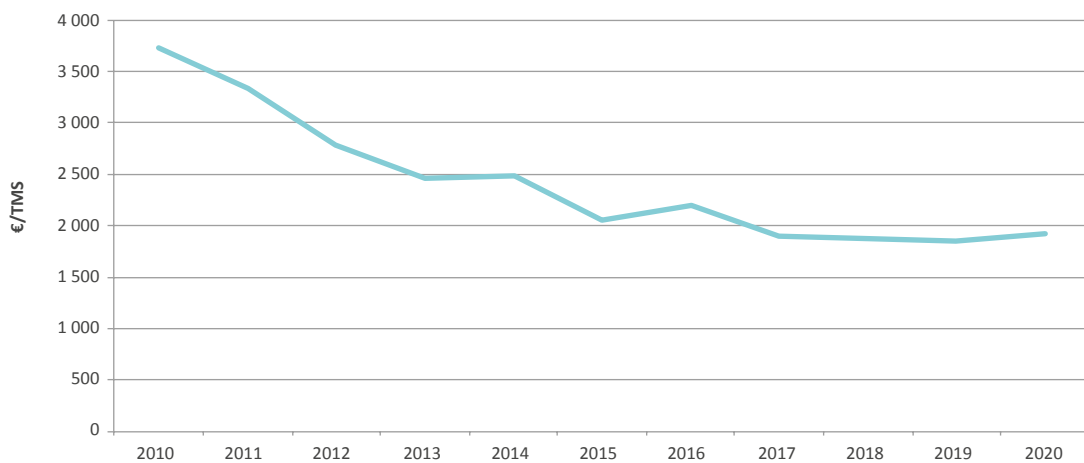
Coût total d'exploitation et production de boue résiduaire



Légende

— Montant décompte en milliers € — Tonnage de boue éliminé TMB

Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Légende

— Coût rapporté à la tonne de MS de boue

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	427 867	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118
2018	427 867	214 189	624 866	126
2019	431 090	230 050	705 476	109
2020	431 090	196 024	695 290	99

Ouvrages tiers

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA	2017 € HTVA	2018 € HTVA	2019 € HTVA	2020 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070	66 530	101 852	89 579	70 418
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927	61 434	71 754	72 680	43 286
Station d'épuration du marché couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515	35 753	36 316	37 912	37 912
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816	15 816	15 600	14 950	15 136
Station d'épuration du carrefour Wépion (station démantelée)	30 271	23 908	18 256	18 385	22 552	4 112	-	-	
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700	10 076	9 475	9 177	8 473
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840	4 336	3 987	4 070	
Station d'épuration des Barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195	1 089	3 437	1 134	
Station de pompage de l'Abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095	2 065	3 125	2 184	
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834	1 325	770	181	
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178		113	900	
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416	1 108	584	441	
Station d'épuration du manège de Gesves						1 983	4 762	2 828	
Station d'épuration du zoning de Baillonville BEP									
Morialmé Fayat						3 420			
Piscine deBeauraing						1 360	959		
Turbine hydraulique Wanlin					7 996	9 957	3 301	1 371	
Ecolys							2 199		
Mecalys Petit Waret zoning							1 713		
Ppge Janson-Orban Andenne							6 661		
Lagunes BEP Sorinnes									
Tiers divers							7 279	9 384	
GRAND TOTAL €	459 023	407 063	372 065	301 966	315 135	220 365	273 887	246 792	175 225

Le chiffre d'affaires lié aux contrats tiers continue sa tendance à la réduction, essentiellement suite à la reprise de certaines compétences directement par les clients tels la Province pour le Domaine de Chevetogne ou vu la réduction de l'activité (flux à traiter en provenance de la décharge de Chapois qui se tarit et cessation d'activité prévue fin 2021, entraînant la limitation des entretiens au strict minimum).

À noter toutefois qu'à la date de rédaction de ce rapport, certaines factures n'ont pas pu encore être établies et ne figurent donc pas dans les chiffres présentés.

2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courantes (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2020

MONTANTS €	DÉNOMINATIONS	FG PERÇUS €	ADJUDICATAIRES	FG PERÇUS
Multi sites	DIHEC 2017-093 MISE EN PEINTURE CUVES METALLIQUES	125 662,7	Travieso	6 911,450
Pontillas	DIHEC 2020-030 DEMANTELEMENT PONTILLAS	24 173,1	Gerday	1 329,520
Lives	DIHEC 2020-033 CANIVEAUX STEP LIVES	15 193,1	Colleaux	835,620
Lives	DIHEC 2019-047 PONT ROULANT P014	29 000,0	Munk	1 595,000
Lives & Mornimont	DIHEC 2019-212 AIR COMPRIE LIVES ET MORNIMONT	20 990,0	InMac	1 154,450
Rochefort	DIHEC 2020-067 DALLE BETON CONTAINERS ROCHEFORT	21 266,4	Gerday	1 169,650
Heer s/Meuse	DIHEC 2020-125 STEP HEER RENOV CHEMIN ROULEMENT	16 364,7	RCReno	900,060
Multi sites	DIHEC 2019-065 TABLEAU ELEC CHAULAGE	104 796,7	Cebeo	5 763,820
Lives	DIHEC 2018-085 VARIATEUR HV TURBO LIVES	30 457,6	Siemens	1 675,170
Philippeville	DIHEC 2019-181 RENOV ELEC HYD STEP PPGE PHILIPPEVILLE	21 332,7	Cebeo	1 173,300
Couvin	DIHEC 2019-116 DALLE BETON RY D' AISNE	15 199,5	Thewissen	835,970
Totaux		424 436,6		23 344,010

Evolution

ANNÉES	Nb DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	FG FACTURÉS
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415
2016	25	744 180	40 140
2017	17	393 417	21 638
2018	2	38 143	2 098
2019	32	2 147 546	118 115
2020	11	424 437	23 344

À noter que durant l'année 2020, des dossiers DIHEC très importants ont été étudiés et commandés qui engendreront des recettes importantes en 2021 (voire seulement en 2022).

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

Le service d'exploitation a produit une recette totale de 776 439 € (recette des contrats tiers non incluse).

Ce montant est issu de la somme :

- des frais généraux (5,5 % soit 753 095 €) calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation (montant réduit de 13 362 € par rapport à 2019 vu le contexte prédécrit) ;
- des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (23 344 €) ;
- du management-fee produit par la gestion des contrats privés (non encore calculé à ce jour +/- 15 000 €).

Outre la charge salariale des agents du service exploitation, la SPGE assume 1/3 de la charge salariale de certains agents des services généraux et de la moitié de la charge de notre conseiller prévention (4,13 ETP soit 386 869 €) ainsi qu'une partie du personnel chargé du cadastre des réseaux d'égouts et de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA – 311 388 €).

Le contexte de crise sanitaire et de longue sécheresse observé en 2020 démontre :

- que le système de financement actuel, basé sur l'exposition des frais réels, protège INASEP et la SPGE contre les dérives financières résultant de facteurs externes imprévisibles ;
- que le système de calcul des frais généraux sur base d'un pourcentage des dépenses réelles (énergie, boue, salaires...) engendre une perte financière pour INASEP.



Dinant // Contrôle accès pont décanteur



Dinant // Récupération d'un égout communal dans le pertuis du ruisseau de Foqueux



Les Calcaires de Florennes // Station de pompage

CHAP. 3

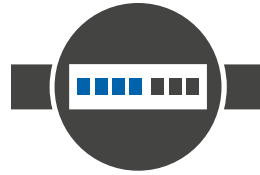
DISTRIBUTION D'EAU



CHIFFRES CLÉS



Population desservie : +- 91 000



38 650 compteurs



2 918 601 de m³ distribués



1 277 km de canalisations



Consommation moyenne par famille de 75,44 m³



58 équivalents temps plein

3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Crise sanitaire : Covid-19

La pandémie liée à la Covid-19 a fortement impacté l'année écoulée. C'est dans ce contexte que nous avons dû poursuivre notre métier essentiel de producteur et distributeur d'eau. Nous avons adapté notre travail afin de répondre aux recommandations et décisions du Gouvernement wallon. Grâce à l'accompagnement de notre SIPP, nous avons pu poursuivre nos missions tout en nous protégeant et en protégeant nos usagers. Il est clair que nous avons également fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et le tout, en un temps record. La poursuite de nos activités est également liée à la participation active de l'ensemble des membres du service qui, par le respect des mesures imposées, ont permis de faire face à cette crise. C'est grâce à la collaboration de tous, que nous avons relevé ce défi de taille. Celui-ci n'est certes pas terminé, mais encore une fois, merci à vous tous.

3.1.2 Sécheresse 2020

L'année 2020, au même titre que l'année 2019, a connu une sécheresse intense.

Globalement, tenant compte des mesures prises les années précédentes, les usagers de la distribution publique d'eau desservis par notre Intercommunale n'ont pas trop souffert de ces périodes caniculaires et de la sécheresse en général, dès lors qu'aucune pénurie n'a été déclarée.

Les apports d'eau par camions citerne sont minimes et concernent exclusivement la région Famenne (Beauraing – Houyet). La concrétisation du chantier de pose de l'adduction de Florennes à Beauraing permettra d'apporter une réponse à cette problématique.

Le Centre Régional de Crise de Wallonie a poursuivi son travail tout au long de l'année 2020 afin d'analyser entre autres, la situation de chaque producteur/distributeur face à la problématique de la pérennité de l'approvisionnement en eau potable en région wallonne.

L'INASEP a participé activement à ces réunions.

3.1.3. Chantier Adduction Florennes-Beauraing

Les travaux de pose d'une adduction de 28 kilomètres entre Florennes et Mesnil-St-Blaise (Houyet) ont débuté en 2020. Ils permettront de répondre aux difficultés d'approvisionnement en eau du sud-est de la Province de Namur et apporteront une solution pérenne aux habitants de la Famenne.

Ce projet, essentiel en termes de service public, vise à garantir à très long terme un accès optimal à une eau de qualité pour la population de toute une région qui connaissait des problèmes importants d'approvisionnement, problèmes dont l'occurrence s'accroît incontestablement avec l'évolution climatique que nous connaissons depuis plusieurs années.

L'investissement estimé de l'adduction Est s'élève à 19 millions d'euros. Son financement a été pris en charge à parts égales par la SWDE et l'INASEP, grâce aussi à l'intervention régionale et le soutien du secteur carrier. L'exploitation sera assurée par l'INASEP tandis que la gestion financière et administrative de la Business Unit sera assurée par la SWDE.

La mise en commun des ressources en eau des partenaires en vue de leur gestion intégrée concerne les eaux d'exhaure issues de l'exploitation des carrières de la région, les ressources du Ry de Rome exploité par la SWDE et les captages de l'INASEP de Flavion et La Valette.

La collaboration est conclue pour une durée de 50 ans pour des infrastructures d'adduction dont la durée de vie est largement supérieure. Le potentiel de ressources en eau ainsi mis en commun représente un volume de 19 000 m³/jour dont 6 000 m³ d'eaux d'exhaure issues des Calcaires de Florennes et 3 000 m³/jour activables à la Carrière Les Petons (Solvay). Cette collaboration permet une sécurisation à très long terme de l'approvisionnement en eau de vastes zones de distribution depuis Charleroi jusqu'à Beauraing, en passant par Hastière et Houyet.

3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

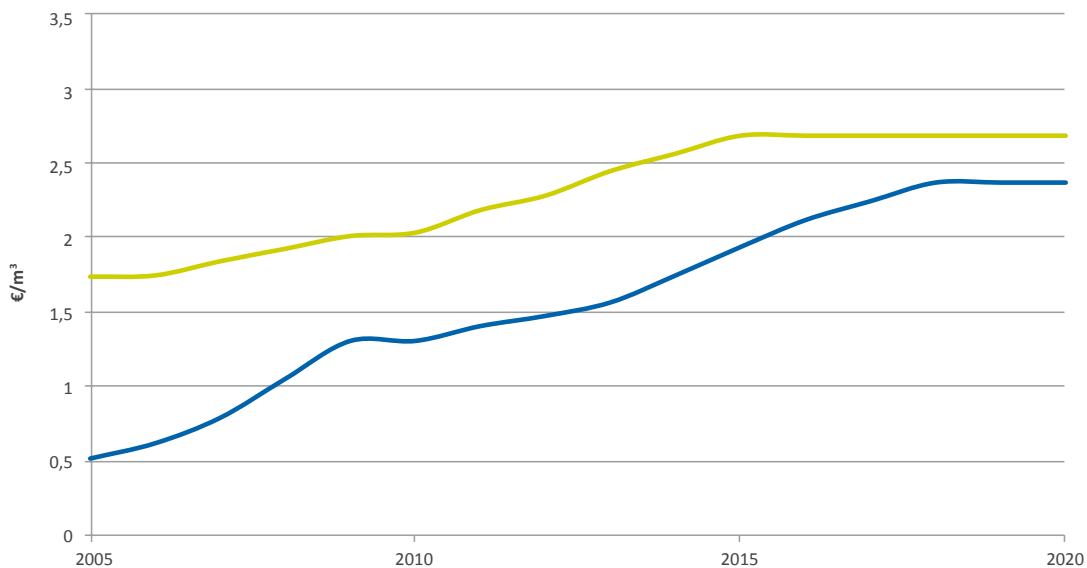
3.2.1 Prix de l'eau

Le CVD pratiqué par l'INASEP est de 2,6746 €/m³ et il n'a plus augmenté depuis début 2015.

L'impact de l'indexation de la contribution de prélèvement eau potabilisable reste marginal (de l'ordre de 21 500 €) ; il est pris en charge par l'INASEP.

Le CVA est de 2,365 €/m³ et est inchangé depuis 2018.

Evolution CVD et CVA



Légende

— CVD — CVA

Les nouveaux investissements relatifs au Schéma régional des ressources en Wallonie vont mobiliser davantage de finances et nécessiteront inmanquablement d'augmenter le prix de l'eau à concurrence du réel besoin.

Ces investissements nécessaires permettront à la fois d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau de qualité dans le Sud namurois, le Centre Ardennes, de sécuriser la ville de Charleroi, et d'assurer sur le long terme une certaine stabilité du prix de l'eau.



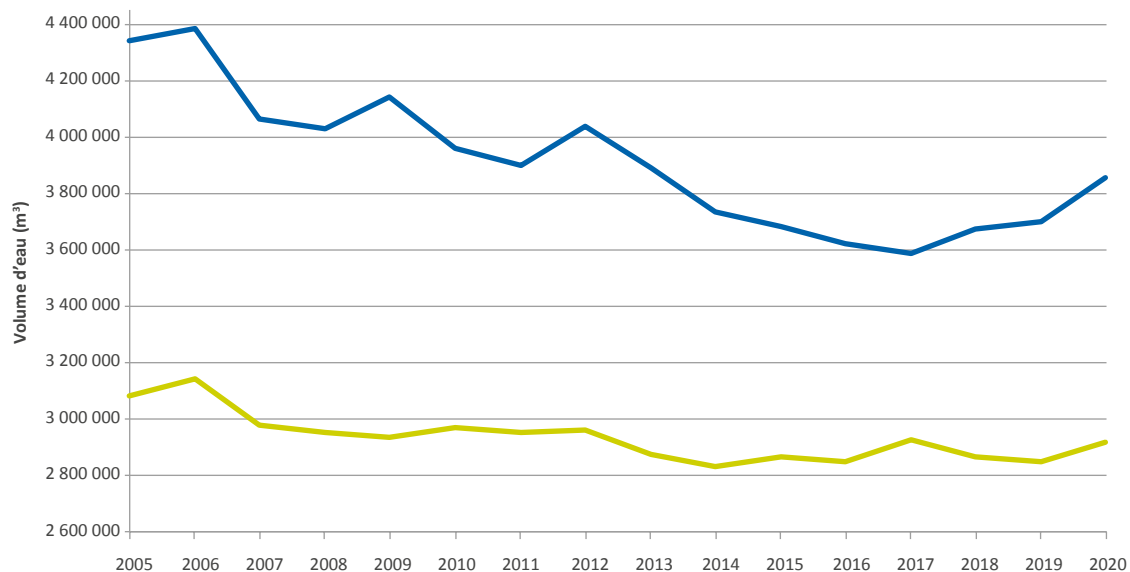
3.2.2 Ventes d'eau

L'INASEP constate une augmentation des ventes d'eau de l'ordre de 2,6 %. La consommation des logements individuels constitue la principale augmentation, de l'ordre de 3 %, alors que pour les logements non individuels, la consommation est assez stable avec une augmentation de l'ordre de 0,45 %.

Nous constatons logiquement une augmentation des volumes produits, cependant l'augmentation de la production est supérieure à l'accroissement des ventes. Cela s'explique par une diminution du rendement réseau.

Les différentes tendances mesurées sont le reflet des situations dues au contexte de la crise sanitaire.

Evolution ventes d'eau et production



Légende

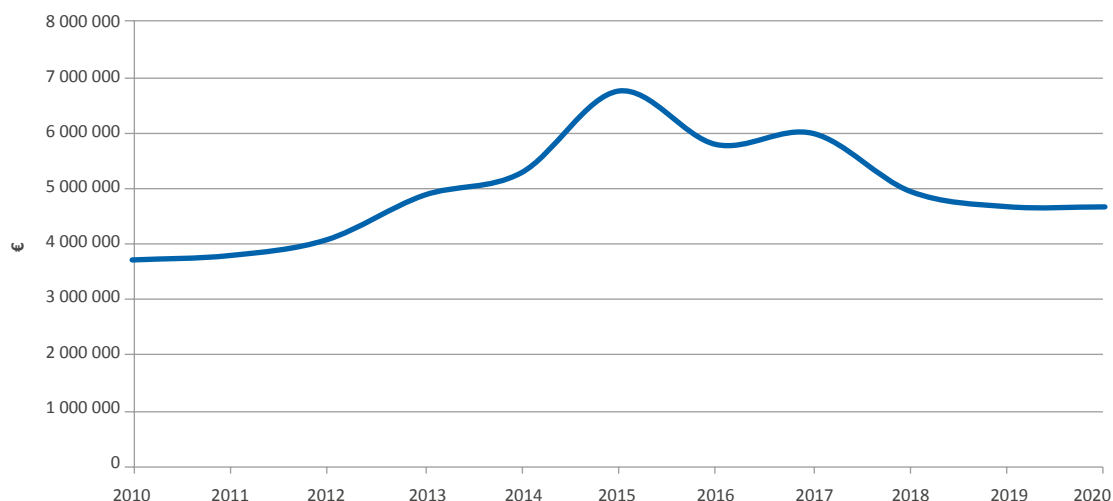
— Production (capté + achats) — Usagers + spécifiques



Flavion // Travaux autoroute de l'eau

3.2.3 Recouvrement des factures impayées

Historique des factures non réglées



Dans la continuité de l'année 2019, l'année 2020 avait bien démarré en termes de recouvrement des factures, démontrant les effets positifs des nouvelles procédures mises en place.

La crise sanitaire a bien entendu impacté le recouvrement mais, au-delà de la crise, ce sont les interdictions temporaires de pose des limiteurs de débit et d'interruption du service de la distribution d'eau à des fins domestiques qui impactent négativement le recouvrement.

Au regard du taux d'irrecouvrables acté au cours de ces trois dernières années, soit 1,71 % en 2018, 1,48 % en 2019 et 0,72 % en 2020, il faut encourager la poursuite des procédures mises en place.

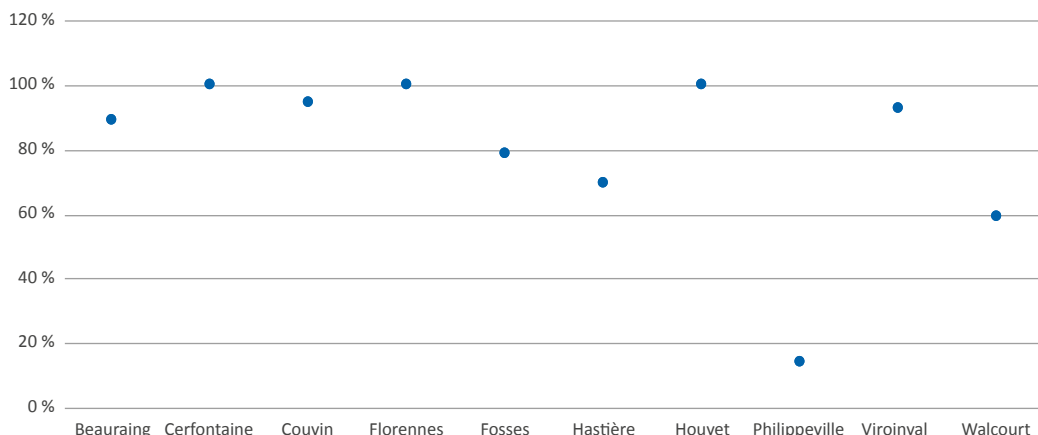
3.2.4 Fonds social

L'examen du graphique ci-dessous révèle une fois encore que certains CPAS n'utilisent pas suffisamment le Fonds social. Un droit de tirage exceptionnel Covid-19 est venu s'ajouter au droit de tirage unique 2020. Le graphique ci-dessous reprend le total.

Au cours de l'année 2020, l'INASEP a interpellé les CPAS des communes qu'elle dessert afin d'utiliser davantage le droit de tirage.

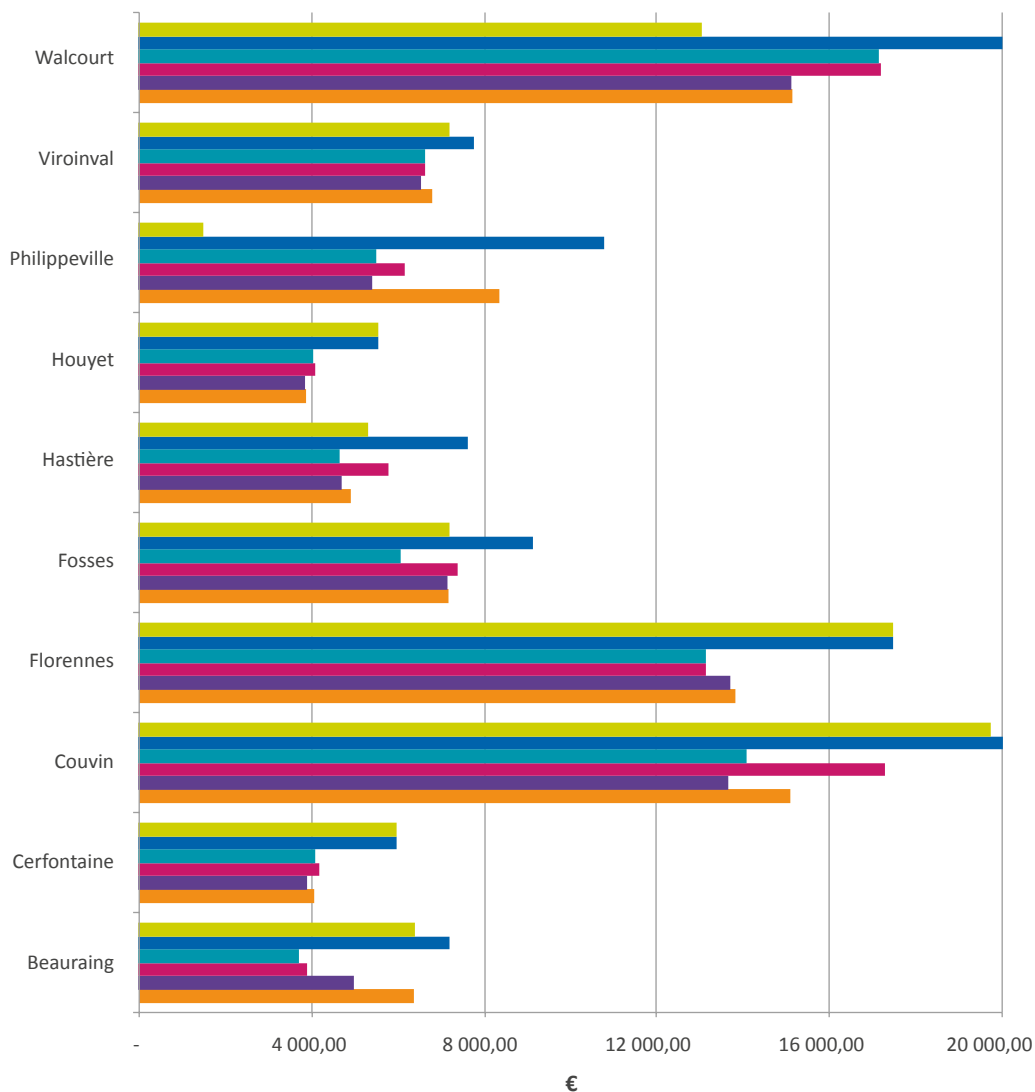
Nous pouvons regretter que le Fonds social reste sous-utilisé dans certaines communes.

Taux d'utilisation Fonds social/commune



Il faut rappeler que les CPAS des communes qui n'atteignent pas le taux de tirage minimum de 80 %, ne peuvent disposer du droit de tirage complémentaire sur l'exercice suivant.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2020
- Droit de tirage 2019
- Droit de tirage 2018
- Utilisation 2020
- Utilisation 2019
- Utilisation 2018



Chambre de visite du chantier de l'autoroute de l'eau

3.3 PRODUCTION

3.3.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2020 sur les réseaux de distribution INASEP

		2020	2019	
Respect des fréquences	Respect de la fréquence légale	204,5 %	209,1 %	
	Respect du programme de contrôle	107,4 %	108,7 %	
QUALITÉ	TAUX DE CONFORMITÉ GLOBAL	98,8 %	98,9 %	BILAN
Indicateur qualité	Paramètres bactériologiques	98,7 %	97,9 %	↗😊
	Paramètres azotés	99,2 %	99,6 %	😊
	Micropolluants minéraux	95,4 %	95,6 %	😊
	Micropolluants organiques	97,7 %	100,0 %	↘😞
	Paramètres indicateurs	92,8 %	93,2 %	😞95%
	pH	98,6 %	97,2 %	↗😊

Conclusions

Globalement, les objectifs sont atteints, excepté pour l'ensemble des paramètres indicateurs. Les paramètres les plus problématiques sont le chlore avec 33 NC (2019)/45 NC (2020), les coliformes totaux avec 59 NC (2019)/62 NC (2020), les clostridiiums avec 9 NC (2019)/12 NC (2020), la turbidité avec 13 NC (2019)/16 NC (2020) et, à moindre mesure, le fer avec 3 NC (2019)/6NC (2020), le manganèse 1 NC (2020) et le zinc avec 2 NC (2019).

		OBJECTIF	Nb DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	Nb DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ		
						2020	2019	BILAN
Paramètres impératifs bactériologiques	E. Coli	99%	14	410,4 %		99,1 %	98,7 %	↗😊
	Entérocoques		13	412,8 %		99,1 %	98,5 %	↗😊
Paramètres impératifs azotés	Nitrates	99 %	5	142,9 %		99,0 %	99,0 %	😊
	Nitrites		0	139,1 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Ammonium		0	140,7 %		100,0 %	100,0 %	😊
Paramètres impératifs Micropolluants minéraux	Aluminium	95 %	0	100,0 %	41	100,0 %	100,0 %	😊
	Plomb		1	155,8 %		98,5 %	96,3 %	↗😊
	Cuivre		0	151,2 %		100,0 %	100,0 %	😊
Paramètres impératifs Micropolluants organiques	Nickel		2	155,8 %		97 %	100,0 %	↘😞
	Pesticides individuels Pesticides totaux		0	102,3 %		100,0%	100,0%	😊
	Somme des tri- et tétra- chloréthylène	99 %	0	100,0 %		100,0%	100,0%	😊
	THM - Total Trihalométhanes		0	100,0 %		100,0%	100,0%	😊
	Benzo(a)pyrène		1	100,0 %		97,7%	100,0%	↘😞
Somme des 4 HAP	1		100,0 %		97,7%	100,0%	↘😞	

	OBJECTIF	Nb DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	Nb DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ			
					2020	2019	BILAN	
Paramètres indicateurs				41				
	Coliformes totaux		63		412,8 %	95,8 %	96,3 %	📉😞
	Chlore libre	95 %	46		413,4 %	97,0 %	97,9 %	📉😞
	Turbidité		17	141,3 %	96,7 %	97,3 %	📉😞	
Paramètres impératifs	pH	95 %	7	141,0 %	98,6 %	97,1 %	📈😊	

Conclusions

Globalement, les objectifs sont atteints pour tous les indicateurs. Une amélioration a été constatée au niveau des paramètres impératifs microbiologiques, du plomb et du pH. Les efforts à faire se situent au niveau des paramètres : coliformes, chlore et turbidité même si les objectifs sont remplis.

3.3.2 Protection des captages

Le travail de délimitation des zones de prévention des captages et de détermination des programmes d'actions associés pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP est toujours en cours.

Rappelons qu'une modification réglementaire est passée en 2019, qui impose un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental (REIE) sur les ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche ralentira malheureusement le rythme de finalisation de ces dossiers.

Par ailleurs, signalons qu'en parallèle à ces travaux, les démarches de régularisation des permis d'environnement des ouvrages de prises d'eau sont en cours. A l'heure actuelle, seule la prise d'eau de Daussois (Philippeville) a été régularisée.

Historiquement, 5 ouvrages ont vu leur zone de prévention publiée au Moniteur belge.

Il s'agit des ouvrages suivants.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Winenne	INASEP08	58/8/1/004 et 58/8/1/005	Puits du Roy 1 et 2
Fosses	Bambois	INASEP02	53/2/1/001	Grand Etang
Houyet	Hulsonniaux	INASEP03	53/8/9/001	Les Anges
Houyet	Finnevaux	INASEP10	58/4/5/005	Puits
Walcourt	Rognée	INASEP15	52/7/3/001	Chemin de Pry

À la notable exception de la prise d'eau de Bambois, la rationalisation des ouvrages de prises d'eau liée à la mise en œuvre du Schéma directeur de la distribution d'eau a ou va toutefois conduire à la mise à l'arrêt progressif de ces prises d'eau.

Nous faisons notamment référence ici aux travaux liés aux adductions Ouest et Est (Calcaires de Florennes).

Les dossiers délimitation des zones de prévention des cinq captages suivants ont été introduits à l'Administration et sont en cours d'instruction.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Fellenne	INASEP41	58/7/6/001	Chemin de Bourseigne
Cerfontaine	Daussois	INASEP09	52/8/7/001	Route de Philippeville
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/4/004	Puits Etangs
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/8/001	Puits Châtaignier
Walcourt	Thy le Château	INASEP17	52/8/2/007	Puits Pont du Diable
Walcourt	Castillon	INASEP28	52/7/4/001	Puits Castillon

Quatre ouvrages sont en attente de finalisation du REIE.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Houyet	Celles	INASEP26	54/5/7/002	Fontaine de Bouillon
Philippeville	Franchimont	INASEP21	53/5/9/001	Captage Tince Fontaine
Philippeville	Roly	INASEP35	58/1/4/001	Place communale
Philippeville	Jamiolle	INASEP30	52/8/9/006	Puits N5

Les études de détermination des zones de prévention sont terminées sur les quatre ouvrages suivants. Les études de détermination du programme d'action sont en cours.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Pondrome	INASEP51	59/5/1/006, 007 et 008	PF1, PF2, PZ3
Philippeville	Fagnole	INASEP39	58/5/1/001	Village
Philippeville	Merlemont	INASEP34	58/1/3/002	Min Prod dolomitiques
Viroinval	Dourbes	INASEP40	58/5/2/001	Pré Dumont Centre géophysique

Les études sont toujours en cours sur les ouvrages suivants.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Martouzin	INASEP07	59/1/7/002	Bois d'Uchy + Village
Florennes	Thy le bauduin	INASEP05	52/4/9/001	AI Fontaine
Florennes	Florennes	INASEP20	53/5/6/007	La Valette
Florennes	Flavion	INASEP22	53/6/5/002	Base US
Florennes	Corenne	INASEP22	53/6/4/002	Captage N°1
Houyet	Hour	INASEP46	59/1/5/001	Captage Fontaine
Houyet	Wanlin	INASEP49	59/1/6/005	Puits Fina II

L'objectif global est de finaliser l'ensemble de ces démarches pour 2023.



Intervention pour un nouveau raccordement

3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

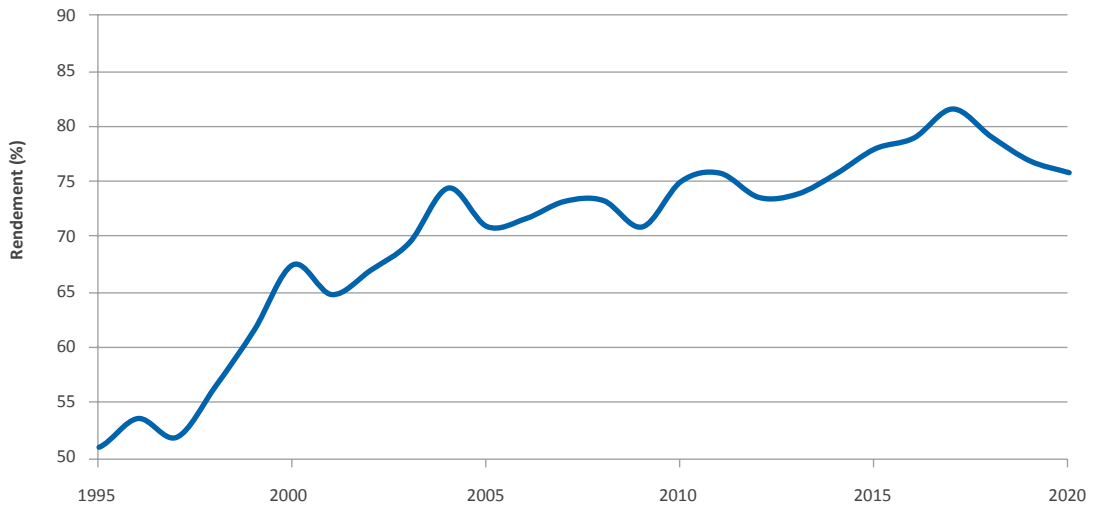
3.4.1 Evolution des rendements

Le rendement des réseaux reste un élément économique majeur.

Depuis 2018, nous enregistrons une baisse de rendement sur certains réseaux.

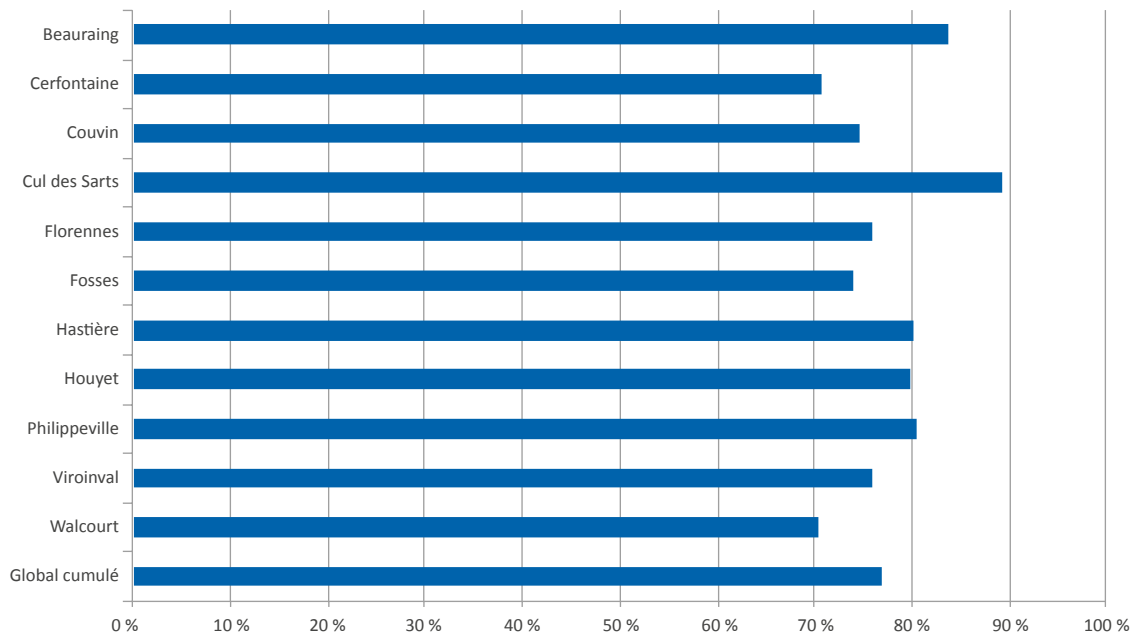
Le changement climatique peut être à l'origine des bris de conduite que nous subissons suite à l'alternance de périodes pluvieuses et sèches. De plus, suite au Covid-19 nous avons dû revoir une grosse partie de l'organisation, l'instauration du travail alterné a impacté les rendements réseaux.

Evolution du rendement réseaux



Le rendement global atteint 75,72 % en 2020 pour 76,7 % en 2019, il est en léger recul par rapport à 2019 mais reste au-dessus de 75 %.

Rendements réseaux par commune



3.5 TRAVAUX

3.5.1 Objectifs

En 2020, le service a consacré un montant total de travaux s'élevant à 0,84 Mo € pour l'infrastructure réseaux, réparti suivant le tableau ci-dessous. Il est important de préciser que la pose de la conduite d'adduction de Florennes vers Beauraing a également démarré en 2020 et que ce montant n'est pas repris dans le tableau ci-dessous.

Une partie des investissements liés à la rénovation des conduites de distribution d'eau n'a pu aboutir, compte tenu de la crise sanitaire. Ces travaux seront reportés en 2021.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2020

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT €
Aublain - Berzée - Cerfontaine - Focant - Fraire - Laneffe - Philippeville - Sart Saint Laurent - Chastres Florennes - Saint Aubin - Thy le Château		16	€ 31 393,21

2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - REMPL. DE 1 434 M DE CONDUITE		MONTANT €
Beauraing	FOCANT : rue de Rochefort	€ 1 517,75
Cerfontaine	VILLERS-DEUX-ÉGLISES - rues Saint Pierre et Pingaut	€ 150 156,39
Couvain	BOUSSU-EN-FAGNE : rue Alphonse Thomas	€ 20 337,38
Fosses-la-Ville	FOSES-LA-VILLE : route de Mettet	€ 10 941,27
Hastière	HASTIÈRE : rue de l'Harmonie	€ 8 506,58
Hastière	HEER : rue de Feschaux	€ 90 889,55
Houyet	HOUYET : rue de la Station	€ 36 535,14
Houyet	HULSONNIAUX : rue du Cimetière	€ 6 755,70
Philippeville	PHILIPPEVILLE : place d'Armes	€ 116 147,58
Walcourt	LANEFTE : rue de Norgimont	€ 3 678,31
Walcourt	YVES GOMEZÉE : rues Neuves et des Raidons	€ 92 812,69
Divers réseaux	Pose de vannes d'arrêt et de purge sur conduites mères	€ 57 302,88
Total		€ 595 581,22

3 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'ADDUCTION & OUVRAGES DE PRODUCTION		MONTANT €
Florennes	FLORENNES : travaux d'amélioration des ouvrages de la production	€ 9 510,05

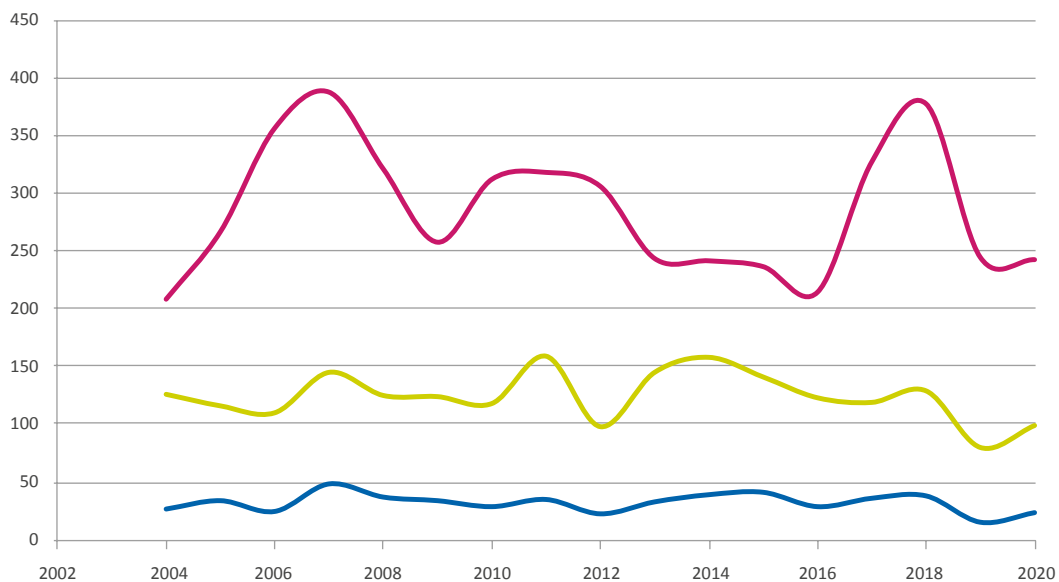
4 - EXTENSIONS RÉSEAUX AVEC PRIMES		MONTANT €
Extension de réseau	Total	€ 64 642,14

5 - TRAVAUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS		MONTANT €
Siège d'exploitation de PHILIPPEVILLE - bâtiment	Total	€ 70 428,42

6 - REMPLACEMENT COMPTEURS DE L'ANNÉE 2020		NOMBRE	MONTANT €
Tous réseaux	Total	942	€ 64 324,87

3.5.3 Les raccordements

La demande de raccordement au réseau public est constante en regard de l'année 2019.

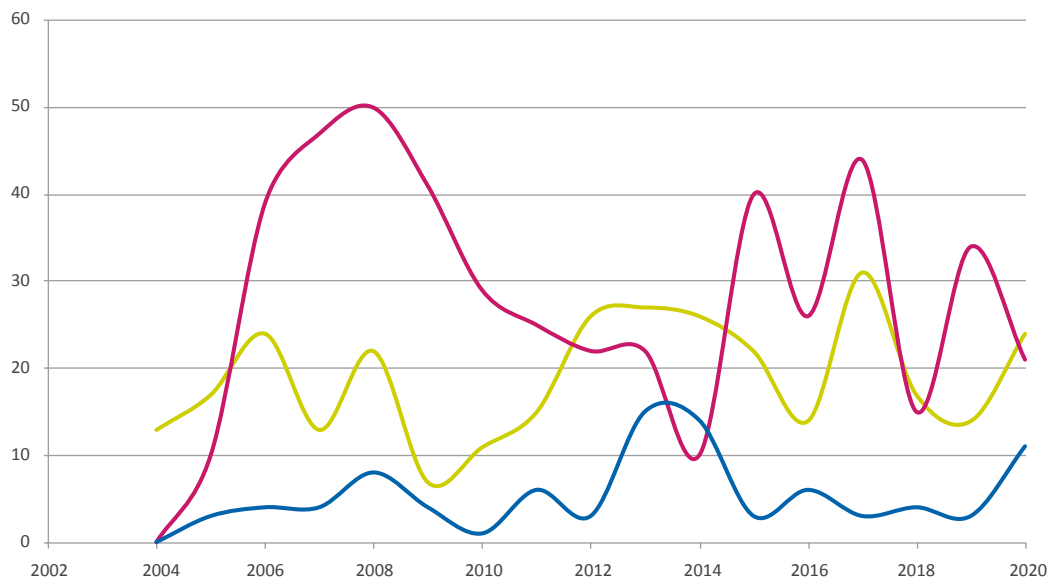


Légende

- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales

La demande de bouchonnage se rapproche du chiffre de 2018; parallèlement, la demande de suppression de raccordement est en augmentation.

Le nombre de remise en service faisant suite à une interruption temporaire est en augmentation également.



Légende

- Remises en service
- Suppressions racc.
- Bouchonnages



Namur // Grognon

CHAP. 4

SERVICE AUX ASSOCIÉS



CHIFFRES CLÉS



VEG
Montant de travaux étudiés : 12 000 000 € HTVA



ADM
203 dossiers de marchés publics



GRE
730 460 € d'honoraires études hydrologiques
// 136 km EG cadastrés



CSS
291 211 € d'honoraires CSS



BAT
30 projets // 968 312 € d'honoraires BAT



TRV
4 540 heures de surveillance // 53 suivis de chantiers en activité



EMP
23 dossiers communaux traités

4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

Le département Service aux associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au service études de l'INASEP et comporte 7 services :

1. Le service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le service d'études bâtiments & énergies (BAT)
4. Le service travaux (TRV)
5. Le service coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le service administratif des Bureaux d'études (ADM)
7. Le service d'aide aux acquisitions immobilières (EMP)

Le département Service aux associés a, cette année encore, mis un point d'honneur à développer et à améliorer la qualité de ses services auprès des affiliés.

On peut notamment mettre en avant le recours de plus en plus important à la digitalisation dans tous les secteurs afin d'améliorer notre efficacité. Cette démarche avait déjà été entamée il y a quelques années mais cette année 2020, marquée par la crise sanitaire et le recours plus important au travail en distanciel, a augmenté encore l'importance de la digitalisation dans nos métiers. La longueur d'avance prise par le département SAA dans ce domaine a été bénéfique pour la continuité de nos missions lors de la survenance brutale de la crise sanitaire à une date devenue tristement célèbre, le 19 mars 2020. De plus, les contraintes liées à cette crise sanitaire nous ont encore permis d'accentuer nos progrès dans ce domaine. C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'INASEP peut communiquer l'ensemble des livrables des projets (plans, métrés, cahiers des charges...) ainsi que des pièces de gestion administrative au travers d'une plateforme électronique d'échange de documents avec accès personnalisés pour chacun de ses affiliés.

Par ailleurs, les Bureaux d'études du département SAA ont développé et mis en œuvre un Plan de Communication et de Suivi des Projets (PCSP) qui se matérialise par une notice de fonctionnement et un kit de suivi pour chaque projet établi sous la forme d'un fichier Excel. Ces derniers sont disponibles pour nos affiliés sur notre plateforme électronique et il faut noter que le kit de suivi est actualisé régulièrement et peut ainsi être consulté à tout moment. Notre volonté est d'améliorer clairement la communication sur l'évolution des projets qui nous sont confiés et de pouvoir mettre fin à un a priori souvent transformé en grief à notre égard quant à la gestion de nos délais. Dans nombre de nos dossiers, ce kit de suivi permettra d'informer rapidement sur d'éventuels points de blocage qui ne relèvent pas toujours de la volonté de l'auteur de projet ou sur lesquels ce dernier n'a aucune emprise.

4.1.2 Activités des services

Le service BE VEG (Bureau d'études voirie-égouttage) a dû faire face à une situation particulière, qu'il n'avait jamais rencontrée auparavant, à savoir le dépassement de sa capacité d'étude en raison d'un afflux important de demandes pour le plan PIC 2019-2021 et d'un manque d'effectifs lié d'une part à deux de ses collaborateurs en congé de maladie de longue durée et à la difficulté de recrutement suite à la pénurie des métiers techniques. C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en œuvre un fonctionnement « hybride » de ce service en faisant appel à des sous-traitants au travers d'un marché cadre de service. Au-delà de cette nouvelle disposition, ce Bureau d'études reste fortement impliqué dans les projets de voirie-égouttage du PIC mais a vu un intérêt et une demande croissante des communes pour la réalisation de projets de voies lentes et de mobilité douce.

Le suivi des travaux, en lien avec les études du BE VEG, a continué en 2020 au même rythme que 2019 vu les nombreux chantiers qui avaient été initiés au travers du nombre très important de dossiers qui avaient été attribués fin 2018. Au-delà de la crise sanitaire qui a perturbé l'activité des chantiers et de ce service en mars-avril, le nouveau décret de la Région wallonne sur les terres polluées a également été à la base d'une charge de travail plus importante pour les dirigeants de chantiers de l'INASEP. Ces nouvelles impositions ont bien souvent également eu des répercussions financières importantes sur le coût des travaux.

En ce qui concerne les études de bâtiments, le Bureau d'études a maintenu une activité importante en 2020 et a vu se concrétiser avec succès les marchés de travaux pour les plans piscines qu'il avait étudiés. Ce service a également fait face au départ volontaire de plusieurs membres de son personnel mais a pu toutefois limiter le recul inévitable de son chiffre d'affaires provoqué par la pénurie d'agents techniques qui n'a pas permis au service de trouver rapidement de nouvelles recrues.

Le service GRE (Gestion des REseaux) a continué son développement et a accru son activité en lien avec les budgets plus importants alloués par la SPGE dans ce domaine. Il a également développé de nouvelles missions pour les communes affiliées à l'AGREA (service d'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement) dont il faut noter particulièrement les activités de reconnaissance visuelle légère des canalisations par zoomage et la mise en place d'un marché cadre pour le curage et endoscopies des canalisations. Par l'intermédiaire des conventions établies avec les communes affiliées à l'AGREA, ces deux missions peuvent désormais être demandées par simple lettre de commande ce qui facilite et accélère grandement la procédure habituelle de marché public à laquelle une commune non affiliée doit se conformer. Des interventions d'urgence ont également été prévues pour permettre d'intervenir rapidement après obstruction accidentelle de canalisations d'égouttage. Le portail cartographique AGREA s'est également enrichi de nouvelles fonctionnalités et répertorie désormais les diagnostics de voiries SYGERCO des communes ayant participé à la première campagne d'auscultation. Une nouvelle campagne SYGERCO a été proposée en 2020 mais a dû être reportée en raison de la crise Covid-19 ; cette dernière aura normalement bien lieu en 2021 et les auscultations devront débuter en juin.

Le service coordination sécurité-santé du département a maintenu une activité pratiquement constante en 2020 et a par ailleurs obtenu un chiffre d'affaires très légèrement inférieur à l'année précédente, et ce malgré le fait qu'un de ses agents ne travaille plus qu'à mi-temps en raison de la prise d'un congé politique pour exercer des fonctions d'échevin dans sa commune. Il faut noter que ce service est désormais également actif pour des projets de distribution d'eau confiés par la SWDE au BE de l'INASEP au travers d'une convention de partenariat public-public.

Pour ce qui concerne l'assistance administrative, ce service connaît une activité fortement liée aux divers secteurs du département. L'année 2020 est une année « charnière » au niveau des PIC qui s'est caractérisée par un nombre important de dossiers de travaux toujours en cours et par ailleurs par de nombreuses nouvelles conventions qui ont été établies pour des dossiers de travaux communaux. Sur le plan de la digitalisation, ce service, déjà bien avancé dans ce domaine, a continué à mettre en place de nouvelles dispositions et la crise sanitaire a, comme pour d'autres secteurs, renforcé et accéléré ces démarches, et plus particulièrement pour la transmission des documents par voie électronique. L'INASEP espère que ses affiliés pourront trouver grand intérêt dans la démarche de dématérialisation des documents, qui leur est déjà demandée par les pouvoirs subsidiaires au travers du e-guichet, et que nous pourrions à terme nous passer « d'envois papier », à quelques exceptions près.

Enfin, l'activité du service acquisitions au profit des affiliés est restée à un niveau faible et similaire à celle de l'année précédente. Ce service a toutefois pu compter en termes de chiffre d'affaires sur son autre secteur d'activité pour la réalisation des emprises des collecteurs et stations d'épuration ainsi que le gros projet d'adduction d'eau au départ de la carrière « Les Calcaires de Florennes ».

Malgré une année 2020 très particulière et plusieurs secteurs en sous-effectif, il y a lieu de souligner les bons résultats de notre département SAA ainsi que l'abnégation du personnel de ce dernier qui a permis d'assurer la continuité de nos missions auprès de nos affiliés et de fournir les dossiers attendus. La direction du département tient dès lors à remercier tout particulièrement l'ensemble du personnel des services concernés pour les efforts consentis tout au long de cette année et pour avoir tout mis en œuvre afin d'apporter la plus grande satisfaction possible auprès des affiliés qui nous ont accordé leur confiance en nous confiant leurs dossiers ou en faisant appel à nos services d'assistance.

Gestion de la crise sanitaire 2020

Comme indiqué dans le préambule, l'INASEP a pu rapidement s'adapter à la situation de crise au sein de ses Bureaux d'études et services associés grâce à son avance et à son dynamisme en matière de gestion digitale de ses dossiers. Il a toutefois fallu mettre en œuvre du matériel et des moyens logiciels supplémentaires notamment dans le domaine du télétravail pour nos dessinateurs et ingénieurs, agents administratifs et acteurs de chantiers, mais aussi pour permettre les rencontres au travers de la visioconférence de manière à se conformer aux directives gouvernementales et à limiter les contacts au strict nécessaire. Ce ne fut bien évidemment pas toujours aisé pour certaines phases de traitement des dossiers où le contact direct entre collègues peut s'avérer nécessaire et plus aisé qu'une discussion en distanciel.

Un autre élément de difficulté auquel nous avons été confrontés en début de crise sanitaire lors du premier confinement a été de trouver le juste équilibre entre l'organisation de la vie privée de nos collaborateurs et leur activité professionnelle à domicile, en raison de la fermeture des écoles lors du premier confinement, les obligeant à trouver des solutions pour la prise en charge des enfants.

Le troisième élément et non des moindres auquel nous avons dû faire face en début de cette crise, a été la réaction des entreprises en charge de la réalisation des travaux qui, dans un premier temps, ont cessé leur activité et ensuite, ont rapidement ouvert une voie de recours pour revendiquer des compensations financières (parfois démesurées !). Ce problème majeur a mobilisé fortement nos dirigeants de chantier et notre service juridique afin de pouvoir conseiller nos affiliés dans leur rôle de pouvoir adjudicateur. Ce fut donc une surcharge de travail inattendue au moment où la mise en application d'un décret wallon sur les terres polluées amenait déjà un lot de difficultés supplémentaires à notre service travaux.

4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE (VEG)

4.2.1 Introduction

Au cours de l'année 2020, l'activité du Bureau d'études s'est essentiellement concentrée sur la réalisation de dossiers inscrits au plan d'investissement 2019-2021 et de dossiers en fonds propres.

Tout au long de l'année, le Bureau d'études a étudié des dossiers divers allant de l'entretien de voiries à des réfections plus conséquentes mais également des aménagements divers réalisés en fonds propres.

Le Bureau d'études a ainsi étudié 16 dossiers hors plan d'investissement dont 6 dossiers liés à la réalisation d'aménagements pour la mobilité douce. On constate donc que l'engouement pour ce type de réalisation se confirme et prend au fil des années de plus en plus d'ampleur.

À noter à ce sujet, que le Bureau d'études a poursuivi, tout au long de l'année, l'étude du Vicigal qui, pour rappel, constituera une voie lente de plus de 40 kilomètres entre Yvoir et Huy.

Sur le carnet de commande qui comptait 65 dossiers inscrits au PIC, le Bureau d'études a finalisé, au cours de cette année 2020, une quinzaine de dossiers. Par ailleurs, une vingtaine ont été étudiés jusqu'au stade avant-projet.

Le Bureau d'études a également au cours de cette année réalisé quelques petites missions de natures diverses comme des levés topographiques, rapports de faisabilité et également quelques avant-projets simplifiés.



Bièvre-Daverdisse // Ravel



Agents du service études voirie-égouttage

4.2.2 Projets traités en 2020

Projets inscrits au plan d'investissement 2019-2021

16 dossiers

COMMUNE	RUE	MONTANT GLOBAL
Andenne	Rue Saint-Mort à Coutisse	800 000,00 €
Anhée	Rue de l'Ecluse et rue de l'Ile	132 000,00
Beauraing	Rue de Gozin	210 000,00 €
Cerfontaine	Liaison - Cerfontaine froidchapelle	860 321,00 €
Couvin	Résidentiel Montbard	364 100,00
Eghezée	DO Bocage	34 125,00
Gesves	Pont de Sorée	173 000,00 €
Havelange	Montegnet	400 000,00 €
Namur	Route de Spy	68 000,00 €
Ohey	Canalisation rue du Bois d'Ohey	213 000,00 €
Sombreffe	Quartier de l'Eglise à Boignée	347 000,00 €
Sombreffe	Rue de Wavre à Sombreffe	220 000,00 €
Somme-Leuze	Rue de Serinchamp	1 219 000,00 €
Walcourt	Rue de la Croisette	43 000,00 €
Walcourt	Voirie SNCB	251 200,00 €
Yvoir	Rue d'en Haut à Dorinne	360 000,00 €
Montant total de travaux estimés		5 700 000 € HTVA

Projets divers en fonds propres ou autres subsides

COMMUNE	RUE	MONTANT GLOBAL
Beauraing	Voie lente	359 000,00 €
Beauraing	Interreg	210 000,00 €
Beauraing	Chemin agricole	198 000,00 €
BEP	Mornimont	1 380 000,00 €
Cerfontaine	Chemin agricole rue Chêneux	172 375,00 €
Cerfontaine	Chemin agricole rue Montaval	163 860,00 €
Fernelmont	Canalisation Franc-waret	184 277,00 €
Florennes	Liaison Florennes Saint Aubin	364 000,00 €
Gembloux	Chaussée de charleroi	98 400,00 €
Ham-sur-Heure	Lotissement Jamioulx	1 005 000,00 €
Jemeppe-sur-Sambre	Réhabilitation de canalisation route de Saussin	48 000,00 €
Ohey	Aménagements Giser Evelette	187 000,00 €
Sombreffe	Entretien de voirie 2020	470 000,00 €
Chimay	Ravel	456 000,00 €
Viroinval	Ravel	177 000,00 €
Vresse	Ravel	372 000,00 €
Montant total de travaux estimés		5 850 000 € HTVA

4.2.3 Récapitulatif des produits financiers 2020

Pour l'année 2020, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 11 550 000 € HTVA.

Ces dossiers projets, y compris les fiches d'avant-projets et missions diverses, ont engendré une facturation d'honoraires (stade projet) s'élevant à +/- 325 000 €.

Les dossiers étudiés jusqu'au stade avant-projet ont engendré des honoraires s'élevant à 130 000 €.

Les dossiers mis en adjudication en 2020 ainsi que la clôture de chantiers antérieurs ont permis de facturer des honoraires pour un montant de +/- 360 000 €.

Les produits financiers de l'année 2020 s'élèvent à +/- 817 000 €.

4.2.4 Conclusions pour l'année 2020

L'activité du Bureau d'études s'est essentiellement concentrée sur l'avancement et la finalisation de dossiers inscrits au plan PIC 2019-2021. Le carnet de commande compte 65 dossiers inscrits au PIC et parmi ceux-ci, 16 ont été finalisés, 20 remis au stade avant-projet et 25 dont l'étude est initiée.

En parallèle, le Bureau d'études a étudié des dossiers divers dont de nombreux projets liés à la mobilité douce confirmant la tendance de la volonté des communes et des pouvoirs subsidiants d'investir dans ce domaine.

4.2.5 Perspectives 2021

Pour le premier semestre de l'année 2021, l'activité sera orientée exclusivement vers la réalisation des dossiers inscrits aux plans d'investissement et plus particulièrement les dossiers conjoints voirie-égouttage qui doivent être proposés au stade projet au pouvoir subsidiant pour la fin du mois de juin.

Concernant les dossiers d'égouttage exclusif cofinancés par la SPGE, ceux-ci seront étudiés au cours du second semestre puisqu'ils ne sont pas soumis aux mêmes échéances que les dossiers subsidiés par le SPW.

Quelques dossiers d'envergure comme le VICIGAL et les extensions de zoning de Ciney et Beauraing seront finalisés au cours de l'année 2021.

Au vu du nombre de dossiers à réaliser suite à la forte demande de nos affiliés et vu que la capacité d'étude en interne est désormais largement dépassée par cette dernière, il a été décidé de recourir à un marché de service avec trois Bureaux d'études afin de permettre la sous-traitance d'une partie des études de ces dossiers. Toutefois, seuls deux de ces Bureaux d'études désignés ont été en capacité de répondre à nos commandes à ce jour. Il faut bien noter que les ingénieurs projet de l'INASEP conservent un rôle de supervision de ceux-ci et que cette démarche consomme du temps de travail de nos équipes et qu'elle ne peut être réalisée que pour un nombre limité de dossiers.



Agents du service études voirie-égouttage

4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2020, le service Gestion des REseaux (GRE) a continué à développer ses activités dans le domaine de la gestion patrimoniale des réseaux au travers de l'AGREA, tout en assurant la poursuite de l'activité historique du service, à savoir le suivi de prestataires pour la reconnaissance et le relevé de réseaux d'assainissement (cadastre des réseaux) et leur inspection télévisuelle (endoscopies ou zoomages). Fin 2020, 24 communes étaient officiellement affiliées à l'AGREA.

En ce qui concerne les nouveautés de cette année 2020, nous pouvons citer la mise en œuvre opérationnelle du service de curage des égouts communaux développé dans le cadre de l'AGREA. Malgré un retard lié à la crise sanitaire Covid-19, près d'une dizaine de dossiers de curages d'égouts (suivis de leur examen visuel par endoscopie) ont été suivis par le service GRE cette année.

Une autre nouveauté est le lancement du service d'inspection visuelle « légère » des égouts par caméra de zoomage et les premières commandes passées en lien avec ce service. Le service GRE a ainsi assuré cette année le suivi de 4 campagnes de reconnaissance d'égouts sollicitées par nos communes. Ce service a également été utilisé pour les besoins de projets en interne.

Cette année a également vu la poursuite des activités courantes au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA.

- Maintien et développement d'applications et outils spécifiques en lien avec le portail cartographique web et diversification de l'offre en matière de données cartographiques mises à disposition des communes (géoréférencement des endoscopies d'égouts suivies par le Bureau d'études INASEP, couche cartographique de suivi du service de curage des égouts, divers fonds de plans et données cartographiques publiques relayées sous forme de Web Map Services...).
- Remise d'avis en matière de gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques (permis d'urbanisme ou d'urbanisation), en ce compris la gestion cartographique de ces avis. Cette année a été marquée par une augmentation considérable du nombre d'avis remis ; ainsi 665 dossiers d'avis sur permis d'urbanisme ou urbanisation, ou avis préalables au dépôt de permis ont été traités.
- Rôle de conseil et d'appui technique auprès des communes dans le domaine de la gestion des réseaux (réponses aux questions spécifiques, recommandations préalables aux projets...).
- Service de contrôle de bonne exécution et de suivi des raccordements particuliers dans le cadre de nouvelles constructions. Ce service a cependant été peu sollicité par les communes.

En matière de développements, le service GRE a eu l'occasion en 2020 :

- de relancer le projet SYGERCO (SYstème de GEstion des Routes COmmunales). L'objectif de ce projet est d'apporter une assistance aux communes pour le diagnostic et la gestion des voiries communales, en vue de dégager des priorités d'intervention. Si les premières prestations étaient attendues en 2020, les conditions sanitaires défavorables liées au Covid-19 ont retardé le déroulement de la campagne d'auscultation des voiries, qui a été reportée en 2021. L'année 2020 a été mise à profit pour développer les aspects technico-administratifs de ce projet (contacts avec les communes, rédaction des documents de marché, lancement de la procédure de marché...);
- d'initier l'implémentation d'une méthodologie standardisée d'interprétation des inspections visuelles d'égouts, sous l'égide de la SPGE.

Au-delà des activités en lien avec l'AGREA, les activités « historiques » du service GRE se sont poursuivies en 2020 et concernaient :

- le suivi de chantiers de cadastre et d'inspections télévisuelles des réseaux d'assainissement et l'alimentation de la base de données cadastrale « INFONET » de la SPGE ;
- la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques contre les problèmes d'inondations ;
- la prévention des inondations grâce à la remise d'avis techniques et de recommandations sur des études faites par les lotisseurs pour la gestion des eaux pluviales en lien avec l'imperméabilisation des sols ;
- le rôle de proximité auprès des communes pour les questions liées à l'assainissement ;
- la mission d'appui cartographique interne pour les différents services de l'INASEP ;
- la participation active aux groupes de travail organisés par la SPGE sur le thème des Systèmes d'Informations Géographiques en matière d'égouttage notamment.

Les dossiers de cadastre suivis en 2020 concernaient presque exclusivement des réseaux d'égouttage communaux, conformément au planning de relevé établi selon les priorités établies par la SPGE; ce planning intégrant l'augmentation du linéaire de réseau à cadastrer sur base de moyens budgétaires accrus alloués par la SPGE. Ainsi, il est intéressant de noter que le cadastre de la totalité du réseau d'égouttage de la section de Beauraing (près de 750 ouvrages relevés) a été suivi cette année en vue d'identifier les entrées d'eaux claires parasites préjudiciables au bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement. On peut également remarquer cette année le développement d'une nouvelle méthodologie optimisée de relevés des infrastructures d'égouttage et sa mise à disposition des prestataires de cadastre; méthodologie basée sur notre propre infrastructure SIG.

En matière d'études hydrauliques et hydrologiques, la modélisation du réseau d'égouttage de la section de Florennes, entamée en 2019, a été finalisée en 2020. Une autre étude hydraulique notable a concerné le réseau d'égouttage de Falisolle et Arsimont (Sambreville) en lien avec la Route de Fosses, en vue de solutionner des problèmes complexes et récurrents de dysfonctionnements hydrauliques à cet endroit.



Agent du service gestion des réseaux d'égouttage



Agents du service gestion des réseaux d'égouttage

4.3.2 Dossiers réalisés en 2020

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (égouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre poursuivis en 2020.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA
02019/06/1036	DFI	Cad de Anhée	18 648,29 €
02019/06/1008	DFI	Cad de Assesse	13 617,07 €
02019/06/1054	DFI	Cad de Bierwart	4 401,64 €
02019/06/1005	DFI	Cad de Hastière	27 616,51 €
02019/06/1042	DFI	Cad de Sclayn	11 494,63 €
02019/06/1017	DFI	Cad de Senzeille	9 766,89 €
02019/06/1002	DFI	Cad de Silenrioux	11 485,83 €
02019/06/1037	DFI	Cad de Somme-Leuze	11 893,90 €
02019/06/1058	DFI	Cad de Beauraing	44 511,12 €
02019/06/1027	DFI	Cad de Alle	10 096,83 €
02019/06/1052	DFI	Cad de Baillonville	10 409,31 €
02019/06/1021	DFI	Cad de Bohan	3 576,84 €
02019/06/1025	DFI	Cad de Chairière	5 235,05 €
02020/06/1041	DFI	Cad de Chastrès village	8 811,88 €
02019/06/1012	DFI	Cad de Fraire	14 203,16 €
02020/06/1001	DFI	Cad de Gonrioux - Presgaux	10 305,10 €
02019/06/1024	DFI	Cad de Laforêt	1 562,70 €
02020/06/1022	DFI	Cad de les Isnes village	4 740,22 €
02020/06/1006	DFI	Cad de Maizeret	3 585,56 €
02019/06/1022	DFI	Cad de Membre	3 325,11 €
02020/06/1002	DFI	Cad de Pesche	11 407,75 €
02019/06/1023	DFI	Cad de Vresse-sur-Semois	6 476,58 €
02020/06/1040	DFI	Cad de zoning industriel de Walcourt	3 116,73 €
02020/06/1024	EA1	Cad de zoning industriel de les Isnes Créalys	20 019,82 €
02019/06/1001	DFI	Cad inspections préalables dossiers PIC (diverses communes)	1 805,80 €
TOTAL			272 114,32 €



Agents du service gestion des réseaux d'égouttage

Dossiers de curage et d'endoscopies

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de curages / endoscopies suivis en 2020.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP
02019/06/1049	DFI	Merlemont rue des Corneilles	€ 5 039,64	1 000,00 €
02019/06/1047	DFI	Rienne rue de Boiron	€ 1 544,62	1 000,00 €
02019/06/1057	DFI	Evelette rues les Bôles, des Sorbiers, du Baty	€ 7 023,30	1 000,00 €
02019/06/1048	DFI	Pondrôme rue de Snaye (marché-cadre)	€ 6 793,76	755,35 €
02019/06/1048	DFI	Mariembourg zoning industriel (marché-cadre)	€ 8 495,70	679,66 €
02019/06/1048	DFI	Couvin rue Résidence Montbard (marché-cadre)	€ 4 422,07	301,13 €
02019/06/1048	DFI	Ligny Chée de Charleroi (marché-cadre)	€ 9 366,95	696,64 €
02019/06/1048	DFI	Ligny rue Haute, rue Harzée et Place (marché-cadre)	€ 3 551,42	300,00 €
02019/06/1048	DFI	Ligny rue Pont Piraux (marché-cadre)	€ 5 253,17	337,85 €
TOTAL			51490,63 €	6 070,63 €

Les dossiers de curages et endoscopies suivis ont généré un montant d'honoraires total de 6 070,63 € en 2020.

Dossiers d'avis sur permis (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend l'avis rémunéré réalisé en 2020 pour un montant d'honoraires de 550,00 €.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES
Avis Andenne – Sentier Grande France	GRE-19-4389	550,00 €
TOTAL		550,00 €

Dossiers d'études hydrologiques (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2020.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES
Etude hydraulique de la section de Florennes (30 %)	CAD-17-2595	17 880,00 €
Etude hydrologique et hydraulique – Quartier de Troka à Bierwart	GRE-19-4303	7 180,00 €
Etude hydraulique du réseau d'égouttage de la Route de Fosses à Falisolle	GRE-19-4277	33 000,00 €
Etude agro-hydrologique à Miécret	GRE-18-3047	6 200,00 €
Etude hydrologique rue du Tienne et rue des Eglantiers à Sclayn	GRE-20-4502	9 200,00 €
TOTAL		73 460,00 €

Les études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 73 460,00 € en 2020.



Regard de visite sur une évacuation privée

Dossiers de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage

Le tableau ci-dessous reprend les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées en 2020.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES
Campagne de zoomage à Havelange et Miécret	GRE-20-4432	1 280,00 €
Campagne de zoomage à Havelange – partie 2	GRE-20-4526	570,00 €
Campagne de zoomage à Ohey	GRE-20-4565	220,00 €
Campagne de zoomage à Mettet - Scry	GRE-20-4584	300,00 €
	TOTAL	2 370,00 €

Les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 2 370,00 € en 2020.

4.3.3 Conclusions pour l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par le démarrage opérationnel du service de curage des égouts et du service d'inspection visuelle « légère » des égouts par zoomage. Plusieurs communes ont d'ores et déjà bénéficié de ces services et la demande est croissante.

Le service GRE a renforcé son rôle de conseil technique auprès des communes en matière de gestion des réseaux d'égouttage et d'assainissement, au travers d'un nombre sensiblement croissant de remises d'avis sur permis d'urbanisme ou d'urbanisation, ou d'avis préalable à l'instruction de ces dossiers. Le service GRE a également poursuivi son activité en matière de cartographie digitalisée des réseaux d'égouttage au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA.

Le service GRE a également assuré cette année la continuité en matière d'études hydrologiques et hydrauliques dans une optique de lutte contre les inondations, au travers de 5 dossiers traités.

Enfin, l'activité en lien avec le cadastre des réseaux d'égouttage et leur inspection télévisuelle s'est nettement accrue cette année pour répondre aux objectifs fixés par la SPGE.

4.3.4 Perspectives 2021

Il est attendu en 2021 une augmentation substantielle du nombre de dossiers de curages et d'endoscopies traités par le service GRE. En effet, outre les dossiers traités dans le cadre du service de curage proposé aux communes affiliées à l'AGREA, la SPGE nous sollicite pour assurer le suivi, dès 2021, de deux marchés majeurs de curage et d'examens visuels d'égouts (marché voiries régionales et marché Get Up Wallonia). Afin d'automatiser l'interprétation des inspections visuelles réalisées dans ce cadre notamment, la démarche initiée cette année pour implémenter une méthodologie standardisée d'interprétation de ces données sera poursuivie en 2021.

Cette année sera également marquée par la mise en œuvre opérationnelle du projet SYGERCO (auscultation des voiries et interprétation des observations). Le service GRE assurera dès cette année la supervision de ce projet, ainsi que la diffusion des résultats aux commanditaires sous forme SIG, via le portail web.

Les services d'appui technique à la gestion patrimoniale des réseaux rendus dans le cadre de l'AGREA seront assurés dans la continuité de cette année 2020 (gestion d'un portail web SIG pour l'accès des affiliés aux données relatives aux réseaux et à l'assainissement, remise d'avis en matière de gestion des eaux de projets urbanistiques, inspections visuelles simplifiées des égouts par caméra de zoomage...). Il est toutefois attendu une augmentation du nombre d'avis sur permis sollicités, confirmant la tendance actuellement observée.

Nous prévoyons par ailleurs un tassement des commandes en matière d'études hydrologiques et hydrauliques de la part des communes ; ces commandes étant toutefois difficilement prévisibles car étroitement liées aux conditions climatiques et pluviométriques de l'année.

Enfin, le service GRE poursuivra son activité de suivi de prestataire pour la réalisation de cadastres et d'inspections télévisuelles de réseaux d'égouttage, dans le respect des moyens financiers alloués par la SPGE.

4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS & ÉNERGIES (BAT)

4.4.1 Introduction

L'année 2020 restera sans doute pour tous une année perturbée par un virus qui a changé radicalement toute notre vie et par conséquent également notre travail, notre façon de l'appréhender et de l'assumer. Les premiers mois de cette crise ont marqué de plein fouet notre secteur d'activités et ont impacté la gestion de nos projets sur plusieurs mois. Cela a relevé du défi organisationnel de mener à bien nos études dans le respect des contraintes et des délais imposés.

Chaque année, nous visons le développement de nos missions, la diversification des services proposés et le travail collaboratif. Cette année plus que les autres a démontré notre capacité à nous adapter.

Ce rapport exprime, de par l'évolution des données qui y sont reprises chaque année, les résultats obtenus par chaque membre de l'équipe et pour chacun des domaines qu'il porte. Il a pour objectif de mettre en évidence les résultats de notre Bureau d'études et d'établir les perspectives futures.

Ces résultats sont le fruit de missions individuelles et collectives de toute une équipe, initiées depuis plusieurs années avec pour vision : l'évolution du Bureau d'études bâtiments & énergies, mais aussi les interactions régulières et constructives avec les autres services.

Il s'agit d'un résultat positif.

4.4.2 Composition du Bureau d'études bâtiments & énergies

Début 2020, le Bureau d'études comptait 16 collaborateurs.

Et notamment :

- 1 chef de service
- 4 architectes chefs de projets
- 1 ingénieur industriel HVAC
- 1 ingénieur industriel en construction – électricité
- 1 ingénieur civil
- 1 gradué HVAC
- 1 agent technique chef de projets
- 4 dessinateurs
- 1 métreur
- 1 contrôleur de chantier

De plus, deux collaborateurs indépendants complètent cette équipe ponctuellement et assurent le dessin de la stabilité et de l'HVAC.

Mais l'année 2020 fut riche en rebondissements. Tout d'abord, notre Bureau d'études a connu les départs de quatre de ses collaborateurs, deux architectes, un ingénieur HVAC et un agent technique. Ces derniers ont impliqué un tour de force supplémentaire pour assurer le suivi des dossiers traités au départ par ces agents et maintenir les engagements pris pour l'étude des dossiers.

En milieu d'année, l'évolution vers l'A3sp et les postes de Chefs de Service Adjoins devaient permettre plus de latitude au Chef de Service dans ses tâches de management. Ces nouvelles prises de fonction et le suivi de la feuille de route qui y est liée, se font progressivement, sachant que ces deux agents conservent des responsabilités conjointes en tant que chefs de projets. La perspective de recrutement pour compléter le Bureau d'études permettra une réorganisation plus solide de la structure. Des appels à candidatures ont d'ailleurs été lancés pour renforcer l'équipe et permettre à chacun de retrouver progressivement une charge de travail acceptable. La recherche d'une plus grande diversité de compétences est visée : architectes, gestionnaire BIM, ingénieurs industriels HVAC, dessinateurs.

Les années futures devraient voir se concrétiser ces attentes et permettre de se réappropriier du temps et une charge de travail plus en accord avec les besoins exprimés.

4.4.3 Evolution de l'activité en 2020

L'essentiel de l'activité de l'année 2020 est surtout marqué par la finalisation des dossiers piscines en tout début d'année, leur mise en adjudication et l'analyse des offres reçues. Ces offres représentent un montant global de 17 901 719,69 € TVAC.

Ces analyses d'offres démontrent par ailleurs une exactitude budgétaire parfaite par rapport à nos études. Précision de travail soulignée par les affiliés et d'autant plus appréciée qu'il s'agissait d'un travail de longue haleine, débuté en 2014 et qui a relevé du véritable challenge pour notre Bureau, tant sur le plan architectural que technique, puisque le but était de viser la rénovation de piscines en réduisant la consommation énergétique et en favorisant des sources d'énergies renouvelables, orientées vers la réduction de l'empreinte carbone. Techniques souvent innovatrices et pour lesquelles nos agents ont dû s'informer et se former au fur et à mesure de l'étude. Ils ont pu y répondre avec succès.

Deux recours au conseil d'état ont néanmoins été engagés et annulés faute d'arguments, pour des postes HVAC. Ce qui renforce encore le constat de justesse de nos rapports d'adjudications.

Conséquence directe et positive de la prise en charge de ces dossiers piscines, le Bureau d'études se trouve renforcé par une compétence supplémentaire, qui portera rapidement ses fruits avec de nouvelles études de rénovation de piscines qui viendront rapidement remplir le carnet de commande 2020/2021.

Un autre atout majeur du Bureau d'études est le travail collaboratif important développé avec des organismes de gestion de l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite et déficientes par le développement d'outils performants intégrés à nos bâtiments.

Parallèlement aux plans piscines, les dossiers traités sont restés très diversifiés :

- Rénovations et extensions d'écoles (PPT)
- Travaux de Patrimoine
- Salles communales
- Terrains de sports
- Logements
- Rénovations de murs de soutènement
- Commissariats de police
- Nombreuses études HVAC de plus en plus pointues

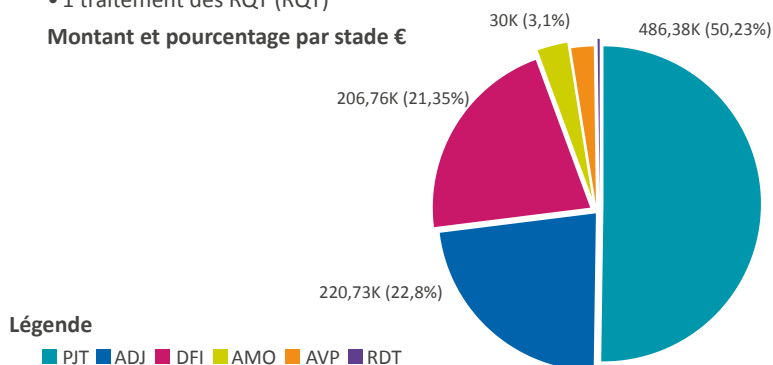
L'objectif budgétaire à atteindre pour cette année 2020 était de 965 000 €. Il a été finalisé à un montant d'honoraires de 968 312 €, mais il subsiste encore un souci d'équilibre des charges et produits, et de nouvelles mesures devront encore être mises en place tant sur le plan organisationnel que financier au travers de la « juste » rémunération de nos missions.

4.4.4 Dossiers traités en 2020 (un peu moins d'une centaine)

Au total, 98 dossiers, chacun à des stades différents, ont été traités en 2020 par nos collaborateurs. Nous pouvons les répartir comme suit :

- 30 projets remis (PJT)
- 29 adjudications (ADJ)
- 28 décomptes finaux (DFI)
- 9 avant-projets simplifiés (AVP)
- 1 assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- 1 traitement des RQT (RQT)

Montant et pourcentage par stade €



STADE	MONTANT
ADJ	220 727,84 €
AMO	30 000,00 €
AVP	22 335,00 €
DFI	206 763,37 €
PJT	486 377,20 €
RQT	2 109,00 €
Total	968 312,41 €

LISTE DES PROJETS

PJT	ID4605-PJT-REEMPL. PROD. ECS HALL SPORTIF JP BURNY
PJT	ID4486-PJT-EGLISE PETIT-FAYS TOITURE-NEF-BARDAGE
PJT	ID4485-PJT-EGLISE BELLEFONTAINE TOITURE-SURVITRAGE
PJT	ID4400-PJT-CHAUDIERE ET COLLECTEUR HALL DES SPORTS
PJT	ID4307-PJT-ACCUEIL HOTEL DE POLICE
PJT	ID4296-PJT-PARKING PICHELOTTE
PJT	ID3211-PJT-EGLISE DE BIEVRE TOITURE ET BARDAGE
PJT	ID3210-PJT-RENOUV. BARDAGE EGLISE OIZY
PJT	ID3208-PJT-EGLISE DE GRALDE STATION BARDAGE
PJT	ID3133-PJT-MUR ENCEINTE ANC CURE DE RAMILLIES
PJT	ID3133-PJT-ENCEINTE CURE RAMILLIES (ARRET DOSSIER)
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT1 GROS OEUVRE-ELECTRI
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 4
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 3 FILTRATION
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 2 HVAC
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 1 GO
PJT	ID3011-PJT-PISCINE BIESME
PJT	ID3010-PJT-RENOVATION PISCINE FLORENNES
PJT	ID3010-PJT-RENOV. PISCINE LOT1 GROS OEUVRE-ELECTRI
PJT	ID3010-PJT-RENOV. PISCINE LOT 4 CUVES-GOULOTTES
PJT	ID3010-PJT-RENOV. PISCINE LOT 3 FILTRATION-CONDUIT
PJT	ID3010-PJT-RENOV. PISCINE LOT 2 CHAUFFAGE VENTILAT
PJT	ID2927-PJT-PLACEMENT ASCENSEUR AU CENTRE CULTUREL
PJT	ID2820-PJT-REEMPL. LOCAUX INADAPTES ECOLE COMMUNALE
PJT	ID2473-PJT-RENOVATION KIOSQUE DE SEILLES
PJT	ID2364-PJT-CREATION SALLE DE FITNESS CAMPING GEDIN
PJT	ID2318-PJT-SALLE COM TETECHE RIVIERE-RENOV. (ARRET
PJT	ID2307-PJT-NOUVELLE BUVETTE FOOT TARCENNE+DEMOLIT
PJT	ID2249-PJT-ECOLE COMMUNALE RIVIERE
PJT	ID2032-PJT-NOUVEAU PONT A THON
ADJ	ID2203-ADJ-RUE G FIEVET 38 AMENG BATIMENT
ADJ	ID2233-ADJ-RESTAUR. INTERIEURE BAT. PATRIA LOT 1-2
ADJ	ID2233-ADJ-RESTAURATION INTERIEURE BAT. PATRIA
ADJ	ID2256-ADJ-EGLISE ST MARTIN RAMPE ACCES PMR
ADJ	ID2324-ADJ-TERRAIN MULTISPORTS FLORENNES
ADJ	ID2739-ADJ-LES HALLES DE THYNES - PCDR
ADJ	ID2743-ADJ-PLAN PISCINE LOT 1
ADJ	ID2743-ADJ-PLAN PISCINE LOT 2
ADJ	ID2743-ADJ-PLAN PISCINE LOT 3
ADJ	ID2820-ADJ-REEMPL. LOCAUX INADAPTES ECOLE COMMUNALE
ADJ	ID2927-ADJ-PLACEMENT ASCENSEUR AU CENTRE CULTUREL
ADJ	ID2936-ADJ-TRANFORMATION ECOLE DE SURICE
ADJ	ID3000-ADJ-CHATEAU AMEE ET HALL OMNISPORTS PHASE 7
ADJ	ID3009-ADJ-RENOVATION PISCINE
ADJ	ID3009-ADJ-RENOVATION PISCINE LOT 1 GROS OEUVRE

LISTE DES PROJETS

ADJ	ID3010-ADJ-RENOV. PISCINE LOT 2 CHAUFFAGE VENTILAT
ADJ	ID3010-ADJ-RENOV. PISCINE LOT 3 FILTRATION-CONDUIT
ADJ	ID3010-ADJ-RENOV. PISCINE LOT 4 CUVES-GOULOTTES
ADJ	ID3010-ADJ-RENOV. PISCINE LOT1 GROS OEUVRE-ELECTRI
ADJ	ID3011-ADJ-PISCINE BIESME LOT 2 HVAC
ADJ	ID3011-ADJ-PISCINE BIESME LOT 3 FILTRATION
ADJ	ID3011-ADJ-PISCINE BIESME LOT 4
ADJ	ID3011-ADJ-PISCINE BIESME LOT1 GROS OEUVRE-ELECTRI
ADJ	ID3012-ADJ-PISCINE COUVIN LOT 1
ADJ	ID3012-ADJ-PISCINE COUVIN LOT 1 GROS OEUVRE
ADJ	ID3012-ADJ-PISCINE COUVIN LOT 2 HVAC
ADJ	ID3012-ADJ-PISCINE COUVIN LOT 3 FILTRATION
ADJ	ID4467-ADJ-CREATION ANNEXE AUX ARPENTS-VERTS HOUDR
ADJ	ID4589-ADJ-ECOLE COMMUNALE RIVIERE
AMO	ID2018-ETU-CONST COMMISSARIAT ZP HAUTE MEUSE
AVP	ID2641-AVP-AMENAGEMENT DU COEUR DE VENCIMONT
AVP	ID2743-AVP-PLAN PISCINE
AVP	ID3010-AVP-RENOVATION PISCINE FLORENNES
AVP	ID3011-AVP-PISCINE BIESME
AVP	ID3012-AVP-PISCINE COUVIN
AVP	ID3094-AVPS-DEMOL.-RECONSTR. SANITAIRE ECOLE SEILL
AVP	ID4288-APS-CHAPELLE SAINT-GILLES
AVP	ID4317-AVP-MAISON DE VILLAGE DE L'ARDOISIERE OIGNI
AVP	ID4489-AVPS-EXTENSION ECOLE DE PERWEZ
RQT	ID2713-FOR-CARACTERISATION SOL POLLUE TERRAIN FOOT
DFI	ID0686-DFI-REFECTION PISTE ATHLETISME CUL-DES-SART
DFI	ID1217-DFI-DEMOLITION 2 MAISONS+CONST 6 LOG MOYENS
DFI	ID1242-DFI-CONST MAISON VILLAGE A BOIGNEE
DFI	ID1316-DFI-LESVES RESTAUR CHAPELLE CALVAIRE
DFI	ID1896-DFI-CREATION MAISON VILLAGE ANC MAISON COMM
DFI	ID1902-DFI-SALLE PAROISSIALE LES BOSCAILLES A DHUY
DFI	ID1936-DFI-TOITURE ET MENUISERIES ECOLE THY LE BAU
DFI	ID1938-DFI-CHAUFFAGE CONCIERGERIE
DFI	ID2055-DFI-PHILIPPEVILLE EGLISE DE ROMEDENNE
DFI	ID2071-DFI-PEB HALL RELAIS FOOD IS LIFE SAMBREVILL
DFI	ID2078-DFI-MESNIL-ST-BLAISE EXTENSION ECOLE COMMUN
DFI	ID2109-DFI-SALLE NOSSE MAUJONE MEUX
DFI	ID2144-DFI-TRVX CONFLUENCE DEPLAC IMPETRANTS+EXTEN
DFI	ID2284-DFI-REEMPL TOIT SALLE TENNIS TABLE PHASE 1
DFI	ID2335-DFI-ORET RENOVATION DE L'ECOLE
DFI	ID2366-DFI-CREATION AIRE MULTISPORTS A GEDINNE
DFI	ID2515-DFI-ECOLE COURRIERE
DFI	ID2603-DFI-REMPLACEMENT CHAUDIERES COMMUNE YVOIR
DFI	ID2715-DFI-AMENAGEMENTS SITE HASTEDON NAMUR
DFI	ID2779-DFI-AMENAGEMENT ATELIER DE CHEUMONT

LISTE DES PROJETS

DFI	ID2785-DFI-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 3 LOT 1 CHAUF
DFI	ID2787-DFI-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 5 LOT 1 CHAUF
DFI	ID2900-DFI-PISCINE ST SERVAIS ETANCHEISATION CUVE
DFI	ID2956-DFI-Dalle de beton EPASC-lot 2
DFI	ID2956-DFI-Mise aux normes EPASC-lot 1
DFI	ID3009-DFI-RENOVATION PISCINE
DFI	ID3009-DFI-RENOVATION PISCINE LOT 1 GROS OEUVRE
DFI	ID4333-DFI-REEMPL CHAUDIERES BAT COM PHASE 6

À tous ces dossiers, il faut ajouter une quarantaine de chantiers, suivis tout au long de l'année 2020, avec un montant en avenants traités d'environ 10 000 000 € pour environ 5 000 000 € de subsides pour les communes, sur les dossiers subsidiés.

ID	DESCRIPTION	TOTAL EAV 2020
1	Aménagement de l'école de Flostoy - Lot 1 : Gros-oeuvre, électricité, HVAC	118 370 €
1	Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel et abords	409 340 €
1	Aménagement d'un terrain de sport synthétique à Ligny-2	728 936 €
1	Aménagement d'une piste permanente d'écologie de sécurité routière - Lot 1 (Gros oeuvre)	112 830 €
1	Aménagement d'une piste permanente d'écologie de sécurité routière - Lot 2 (Voiries)	76 178 €
1	Construction d'une maison rurale à Florennes (après démolition de la salle Saint-Pierre) - Lot 1 (construction d'une maison rurale à Florennes (après démolition salle Saint-Pierre))	58 392 €
1	Construction de la Maison Hastiéroise - Lot 1 (Gros-oeuvre)	359 078 €
1	Construction d'un commissariat, zone de police Haute Meuse	3 332 563 €
1	Construction d'une maison de village à Javingue Sevry	234 440 €
1	Création de la crèche communale 18 lits à Sorée	382 560 €
1	Création d'une maison de l'Etang, de la Nature, du Tourisme et de la Ruralité et abords	6 558 €
1	Cure de Ramillies - Lot 1 (Cure)	59 481 €
1	Diversification de l'offre de logements - rénovation de 5 logements à loyer modéré, espace de convivialité et abords - Lot 1 (Aménagement de 5 logements à loyer modéré, espace de convivialité)	447 512 €
1	Eglise de Romedenne	7 353 €
1	Etanchéisation de la cuve des deux bassins de la piscine de Saint-Servais - Lot 1 (Gros oeuvre)	46 708 €
1	Hall de sports de Ramillies - Lot 1 (Gros oeuvre)	27 358 €
1	Maison de village finalisation du chantier (marché pour compte) - Lot 2 (HVAC)	2 000 €
1	Mise en conformité des salles de fêtes de l'ancienne maison communale de Mariembourg y compris façade et perron Phase 2 - Lot 1 (Gros-oeuvre et HVAC)	131 760 €
1	Mise en conformité des salles de fêtes de l'ancienne maison communale de Mariembourg y compris façade et perron Phase 2 - Lot 2 (Electricité)	1 167 €
1	Phase I - Remplacement de la toiture de la salle de tennis de table	131 805 €
1	Réalisation d'un terrain multisports et plaine de jeux à Florennes	24 124 €
1	Réalisation de 2 terrains de tennis French court à Ohey - Lot 1 (Terrains de tennis)	127 602 €
1	Réalisation de 2 terrains de tennis French court à Ohey - Lot 2 (Eclairage)	32 005 €
1	Réfection du mur de soutènement rue Tofette	80 980 €
1	Remplacement de chaudières dans des bâtiments communaux - phase 6 : école Parc Astrid, école Velaine et maison Mélot	120 175 €
40		9 914 415 €

4.4.5 Récapitulatif des produits financiers 2020

Etudes

Le montant total de nos études, pour les avant-projets, projets, adjudications, décomptes finaux et assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 31 506 293,90 €.

STADE	MONTANT AC
ADJ	9 270 120,55
DFI	7 727 217,80
Total	14 800 335,66

STADE	MONTANT TOTAL 3P
AVP	7 788 789,97
PJT	7 396 502,34
AMO	5 637 647,05
Total	16 705 958,24

Suivis de chantier

Suivi de chantier en tant que fonctionnaire dirigeant : 9 914 415 € d'états d'avancement contrôlés. Dont +/- 5 000 000 € de subsides pour les communes.

En découle une facturation d'honoraires qui s'élève à 968 312 €.



Jemeppe-sur-Sambre // Création d'une rampe PMR à l'église



Profondeville // Transformation de l'école de Rivière



Dinant // Chantier du commissariat de la Zone de Police Haute-Meuse



Gesves // Création d'une crèche à Sorée - mobilier intégré



Gesves // Création d'une crèche à Sorée



Havelange // Extension de l'école de Flostoy

4.4.6 Conclusions pour l'année 2020

L'année 2020, comme les précédentes, est inscrite à l'enseigne d'un planning très lourd, complexifiée par une crise sanitaire étendue et déstabilisante, parce qu'entourée de multiples inconnues. De plus, la réduction annoncée des subsides provinciaux ainsi que l'annonce d'une filialisation au BEP constituent aussi des éléments imprévus et perturbateurs. L'investissement du Bureau d'études est néanmoins resté intact et il s'est adapté à ces circonstances.

Le télétravail mis en place a pu prouver son efficacité par l'apport d'un équilibre, mais aussi d'une ambiance de travail qui peut être propice à l'accomplissement de certaines tâches spécifiques. Il a d'ailleurs pu améliorer des aspects plus créatifs de notre domaine d'activités, ce qui n'est pas toujours évident dans l'enceinte d'un bureau.

Le regard porté sur l'année écoulée reste positif, puisque cette année nous a permis de tester notre adaptabilité dans un contexte très coercitif, ce qui nous a finalement menés vers une certaine progression.

4.4.7 Perspectives 2021

Contrairement aux perspectives d'accalmie attendues, l'année 2021 s'annonce déjà bien remplie et s'inscrit parfaitement dans la continuité des années précédentes, laissant peu de place à la part de sérénité espérée et nécessaire.

L'enjeu pour cette année sera donc de pouvoir recréer une équipe complète et motivée, élargie et pluridisciplinaire, avec des collaborateurs capables d'interagir entre eux et de consolider une dynamique de travail fragilisée par des départs et un rythme professionnel soutenu.

Si l'objectif budgétaire visé pour 2021 reste fixé à un montant d'honoraires de 950 000 €, la recherche de projets de grande envergure n'en est pas moins une mission importante à remplir pour assurer le bon fonctionnement du Bureau d'études et sa rentabilité, tout en lui permettant de poursuivre son évolution.

Ce rapport d'activités du Bureau d'études bâtiments & énergies dresse une ligne du temps, l'historique des années passées, il relate une réalité dont l'objet est certes de faire un bilan, mais aussi d'améliorer son futur. Il doit être accessible et clair. Il met certainement en évidence des données financières qui prouvent son dynamisme et sa bonne santé, mais il relate également du travail assumé durant l'année écoulée, des actions en cours et de la stratégie d'orientation qu'il devra prendre pour garantir son avenir.



Houyet // Extension de l'école



Dinant // Chantier du commissariat de la Zone de Police Haute-Meuse

4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

La fin de l'année 2018 a été le point final pour un grand nombre de dossiers, ceux-ci devant être absolument attribués avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier des subsides.

L'année 2019 a alors commencé de façon énergique par la volonté simultanée de toutes les communes de commencer rapidement les chantiers dont les dossiers ont été attribués fin 2018. Le service travaux a dès lors été confronté à une charge de travail extrême et difficilement prévisible, avec malgré tout la volonté de répondre favorablement à toutes les demandes. Un report de démarrages de chantiers a cependant été négocié avec plusieurs de nos affiliés.

La trêve hivernale ayant été de courte durée, l'année 2020 a redémarré en force dans la continuation de l'année 2018 et avec les chantiers reportés de 2019.

L'apparition de la Covid-19 a provoqué un arrêt brutal de tous nos chantiers le 19 mars 2020 ! La réorganisation du service travaux dans le télétravail, les mesures de sécurité à prendre au sein du service et de l'Intercommunale, et les questionnements des communes quant à la gestion administrative des arrêts de chantiers ont impliqué une dépense d'énergie importante pour le service. À la reprise des chantiers, il a alors fallu se réorganiser pour fournir à temps et à heure le matériel nécessaire (masques, gel hydroalcoolique...) aux contrôleurs afin de leur permettre de travailler en toute sécurité, ainsi que l'aménagement de réunions de chantier sur site mais en extérieur pour éventuellement continuer en visioconférence.

Cette année 2020 aura toujours été marquée par la problématique récurrente des terres polluées sur de nombreux chantiers, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût pharaonique pour nos actionnaires. À cela s'est ajoutée l'application de la modification de législation avec tous les problèmes rencontrés qui sont explicités ci-dessous.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2020

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant liée à des projets étudiés au Bureau d'études INASEP, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents.

En complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux a malgré tout poursuivi des missions de consultance et d'accompagnement des communes dans le cadre du projet particulier de coordination des chantiers du Grognon à Namur. 2020 a notamment vu se concrétiser, sur le site de la Confluence, la rénovation complète du Pont de France, le détournement de la voirie du SPW et la création du rond-point définitif, le tunnel d'accès piéton au Parlement, la continuation des travaux du parking souterrain ainsi que la construction du bâtiment « le NID » à la pointe du Grognon, la prolongation de la passerelle cyclo-piétonne et la préparation de l'aménagement de l'Esplanade. Ce sont tous ces chantiers pour lesquels la ville de Namur a mandaté l'INASEP pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Tout comme en 2019, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

L'année 2020 a aussi été fortement marquée par le changement de législation avec l'application du nouvel AGW au 1^{er} mai 2020, en plein confinement Covid-19 et avec le redémarrage général des chantiers au début du mois de mai.

Le GW a alors adopté immédiatement des modifications de son Arrêté relatif à la gestion et à la traçabilité des terres afin de faciliter la relance des chantiers bloqués dans le cadre des mesures Covid-19. Le service travaux s'est impliqué énergiquement dans la compréhension et la maîtrise ardue de cette problématique des terres polluées et des nouvelles procédures. Il a proposé aux associés à de multiples reprises des séances d'information sur ce sujet, et s'est employé à trouver des solutions en collaboration avec les laboratoires pour tenter d'éviter de multiples arrêts de chantiers à la date fatidique de mise en application et a posteriori. Suite aux difficultés rencontrées depuis l'application de l'AGW, tous les acteurs de terrain (dont l'INASEP) ont proposé au GW quelques modifications nécessaires qui sont actuellement à l'étude.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGIM (ex DGO1), le service travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le Bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiants

Les retours d'expérience avec le Bureau d'études initiés en 2013 sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématique sur les projets en cours d'étude et avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiants et accompagne le Bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulues par la DGIM. Cette implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2020

Le service travaux a été confronté à une situation difficile pour assumer la charge de travail fort conséquente durant cette année touchée par la Covid-19, comme expliqué dans l'introduction ci-dessus.

Au niveau des contrôleurs, les deux agents occupés en partie par le service Travaux et en partie par le service Assainissement ont été repris à temps plein par le service Assainissement vu sa charge de travail élevée et ce, au milieu de l'année. Le service Travaux a néanmoins pu s'organiser pour subvenir à la charge de travail du second semestre tout en garantissant un service optimum sur les chantiers.

Le service travaux occupe actuellement à temps plein 3 ingénieurs et 5 contrôleurs, ainsi que 2 contrôleurs en part-time quand cela est possible.

4.5.5 Récapitulatif des honoraires en 2020

En 2020, le service travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage cofinancés par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 277 890,80 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 208 830,08 € HTVA.

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec cette dernière, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2020, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 128 334,45 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par INASEP en 2020, le service travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 615 055,33 € HTVA.

4.5.6 Conclusions pour l'année 2020

L'année 2020 a été volumineuse en termes de charge de travail, autant par le grand nombre de chantiers entamés et poursuivis que par l'énergie consacrée à la problématique des terres polluées et à la situation Covid-19.



Philippeville // Bétonnage de la place d'Armes

4.5.6 Perspectives 2021

L'année 2021 verra la continuation des chantiers entamés en 2020 et la concrétisation de projets étudiés par le Bureau d'études. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 20 000 000 € HTVA. En regard des années précédentes, il est à noter que depuis 2017, le nombre de marchés est bien supérieur, mais avec de nombreux marchés aux montants faibles ou à lots, et dont les bénéficiaires, en regard des heures prestées, sont minimes voire inexistantes.

Même si la conjoncture économique se rétablit, le niveau de prix remis en 2020 par les entreprises reste encore faible et les conditions d'exécution induisent clairement une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdurera au moins durant le premier semestre 2021.

S'ajoutera alors toujours la problématique des sols pollués pour laquelle les trois ingénieurs du service continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier. Notre service continuera donc à relever ce challenge important et à s'adapter rapidement au cas par cas, tout en tenant informés nos associés de l'évolution des procédures.

Le service travaux devra continuer à ajuster son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Enfin, l'année 2021 verra se finaliser les différents chantiers sur le site de la Confluence à Namur, en cours depuis 2016, et pour lesquels l'INASEP a décroché la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville de Namur, et plus précisément la coordination technique des cinq projets, les conseils techniques, l'appui aux fonctionnaires dirigeants des chantiers, le relai vers la Ville de Namur et l'animation des comités techniques et comités techniques restreints.



Lesve // Egouttage au Fond de Vau



Andenne // Rue des Aguesses



Couvin // Ruelle Plouy



Hastière // Pose hydro 2 finisseuses



Agents du service travaux du département SAA

4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2020 a été caractérisée par un nombre important de dossiers de moyenne et grande ampleur qui ont été suivis en phase exécution.

- Le collecteur Soye-Temploux
- Le collecteur d'Assesse
- Le collecteur de Silenrieux
- La station d'épuration de Maillen
- L'adduction d'eau entre Florennes et Mesnil pour la distribution d'eau
- La rue des Pipiers à Andenne
- La Maison Hastiéroise à Hastière
- La place d'Armes à Philippeville
- L'extension de l'école d'Ohey
- Les travaux d'égouttage route d'Evrehailles à Yvoir
- De nombreux dossiers pour la SWDE en sous-traitance au Bureau d'études assainissement
- Mais également de nombreux dossiers à suivre en phase exécution pour la Ville de Namur :
 - phase finale pour le pavillon numérique à la Citadelle de Namur,
 - l'extension du hall sportif de Belgrade,
 - la rénovation du centre namurois des sports à Salzinnes,
 - la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste,
 - le NID-espace Horeca sur le site du Grognon.

Le nombre de coordinateurs pour ce service a été maintenu à 2,5 équivalents temps plein pour gérer la charge de travail. Un agent administratif est affecté à mi-temps pour ce service pour assurer les tâches de secrétariat technique des coordinateurs.

Le département a continué à améliorer les outils de méthodologie de travail en collaboration avec les services administratifs, de direction de travaux, des différents Bureaux d'études et financiers.



Agents du service coordination sécurité-santé

4.6.2 Dossiers traités en 2020

Nous avons réalisé en 2020 des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- Stations d'épuration : 3 dossiers
- Collecteurs : 7 dossiers
- Sous-Traitance pour la SWDE : 3 dossiers
- Service bâtiments & énergies : 50 dossiers
- Service égouttage-voirie : 95 dossiers
- Distribution d'eau : 3 dossiers

Soit un total de 161 dossiers

De manière non exhaustive, on peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

En bâtiment

- La rénovation du pont de Maizeret
- La transformation de l'ancien presbytère à Noville-sur-Mehaigne
- L'aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel à Gesves
- La rénovation de la toiture de l'église d'Onoz
- Le remplacement des toitures de la salle de tennis de table de Rhisnes
- La réfection de l'église d'Huppaye
- L'aménagement d'un terrain de football synthétique à Ligny
- La rénovation du pont de Treignes sur le Viroin
- La rénovation de l'école de Celles
- L'aménagement de l'école de Flostoy
- La rénovation du Patria
- La rénovation de l'école de Bioul
- La rénovation du mur de Bouvignes
- La création de la crèche communale de Sorée
- La rénovation du mur de Marbin à Mettet
- L'aménagement d'une piste et la construction d'un bâtiment pour l'apprentissage du vélo à Beauraing
- La zone de chargement pour le site de la porcelaine à Jambes
- La création d'une crèche communale à Sorée



Gesves // Crèche de Sorée

En voirie – égouttage

- La station de refoulement et la voirie rue des Aguesses à Andenne
- L'égouttage et la voirie de la rue Bawtia à Meux
- La rue Fond de Vau à Lesves
- Les travaux de réfection de la rue Try Joli à Arsimont
- La réfection de la voirie et de l'égouttage rue d'Auvelais à Arsimont
- La réfection de la voirie et l'égouttage à Montegnet
- La rue de Serinchamps à Hogne
- La liaison Ravel à Oignies
- L'égouttage rue Marot à Sorinnes
- L'entretien de voiries 2019 à Yvoir
- La liaison Achet-Hamois
- La réfection de la voirie et de l'égouttage rue Montegnet à Flostoy
- La place Léon Colin à Mettet
- Le chemin d'Haljoux à Ciney
- La réfection de la voirie et égouttage Quartier d'Onthaine à Achêne
- L'égouttage rue Louis Banneux à Rochefort
- Les travaux d'égouttage route d'Evrehailles-phase 1 à Yvoir
- La chaussée de Givet à Hastière

Collecteur

- Le collecteur de la rue des Pipiers à Andenne
- Le collecteur de Soye-Temploux
- La station de Silenrieux
- La rénovation des collecteurs de Florennes
- Le collecteur bis pour Assesse
- La station de pompage et conduite de refoulement à rue des grottes Han-sur-Lesse

Station d'épuration

- La STEP de Maillen
- La STEP de Sorinnes
- La STEP d'Herhet
- La STEP d'Anhée
- La STEP de Spontin

Distribution d'eau

- Le renforcement de l'installation chaussée de Dinant à Spontin
- L'adduction d'eau entre Samart et Chaumont
- L'adduction d'eau entre Florennes et Mesnil
- La rue de Feschaux à Heer-sur-Meuse

4.6.3 Récapitulatif des honoraires en 2020

Le service coordination sécurité-santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 291 211,31 € réparti comme suit :

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • en assainissement : | 38 768,53 € |
| • en voirie-égouttage : | 171 662,12 € |
| • en bâtiment : | 80 300,16 € |
| • en distribution d'eau : | 480,50 € |

4.6.4 Conclusions pour l'année 2020

Au vu du suivi d'un nombre non négligeable de dossiers de taille moyenne et importante, mais également en termes de diversité de partenaires, cela a permis d'engendrer un chiffre d'affaires escompté pour ce département.

Le service coordination sécurité a du traiter de nombreux dossiers, notamment pour le Bureau d'études voirie-égouttage et pour des Bureaux d'études externes (Namur-SWDE).

4.6.4 Perspectives pour 2021

Le service coordination sécurité a pour objectif d'assurer le suivi des chantiers étudiés en phase projet, notamment :

- Les plans piscine (Sambreville, Florennes, Biesme, Couvin)
- L'adduction d'eau de la carrière « Les Calcaires de Florennes » vers Mesnil-Saint-Blaise pour la distribution d'eau
- Le collecteur d'adduction d'eau de Samart vers Chaumont
- Les collecteurs de Spontin-Dorinne-Durnal
- Les stations d'épuration d'Assesse, Spontin, Sorinnes
- Un nombre important de dossiers étudiés par les Bureaux d'études voirie-égouttage et bâtiments & énergies
- De nombreux dossiers confiés par le Bureau d'études bâtiment de la Ville de Namur

Mais également l'étude de nombreux dossiers en phase projet, entre autres :

- Les projets pour le service voirie-égouttage - 35 conventions signées en 2020
- Les projets de construction et de rénovation pour le service bâtiment - 19 conventions signées en 2020
- Le ViciGal (Profondeville, Gesves, Ohey, Andenne, Huy)
- L'extension et la mise à niveau de la station d'épuration de Ciney

L'objectif sera de répondre aux attentes des différents partenaires et maintenir un chiffre stable de ce secteur.



Sorinnes // Rénovation de la voirie et de l'égouttage rue Marot

4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (ADM)

4.7.1 Introduction

En 2020, le Service administratif des Bureaux d'études a continué son évolution dans la réalisation de ses missions d'appui auprès des différents affiliés. En cette période de pandémie Covid-19, notre service est resté à l'écoute et s'est rendu encore plus disponible avec pour objectif de conserver notre vision : développer un service personnalisé et proactif par affilié en assurant la meilleure communication possible.

4.7.2 Activités 2020 du service administratif

Durant cette année, nous avons renforcé notre approche de conseil auprès des affiliés afin de maintenir notre gestion optimale des marchés publics de l'INASEP. Plusieurs initiatives ont été prises dans le but de conserver notre lien avec nos associés malgré les circonstances particulières que nous avons vécues.

Il s'agit notamment des innovations suivantes :

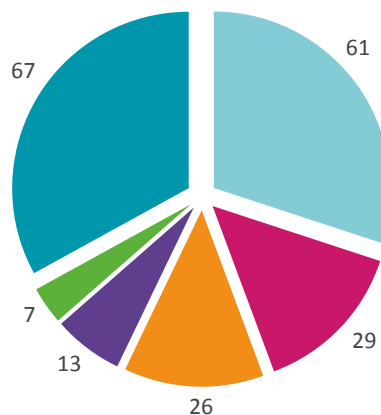
- Lettres informatives à l'attention des affiliés
En cette période de pandémie Covid-19, nous avons informé nos associés de notre organisation en matière de gestion de cette crise ainsi qu'en matière de planification & de gestion des études réalisées par notre Bureau d'études.
- Constitution d'une base de données des coordonnées électroniques des représentants & du personnel des affiliés
Dans le but de pouvoir rester en contact de manière digitale et électronique, nous avons collecté ces éléments précieux en matière de communication avec nos affiliés.
- Mise en route du service Cloud de l'INASEP
Ce service de cloud interne à l'INASEP a pour but de favoriser l'échange des pièces avec nos affiliés de manière digitale conformément à notre Règlement du Service d'études aux affiliés ainsi que pour respecter la stratégie de développement informatique globale de l'entreprise.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de lancer plusieurs marchés publics internes en vue de mettre à jour la gestion de nos « installations » mais également d'assurer un service de qualité à l'attention de nos associés :

- SGX-20-4446 – Entretien des abords du site de l'INASEP,
- SGX-20-4453 – Surveillance du siège de l'INASEP à Naninne,
- SGX-20-4549 – Fourniture de consommables Horeca,
- SGX-20-4557 – Adaptation de la solution de téléphonie de l'INASEP,
- SGX-20-4482 – Appui aux BE pour la réalisation d'études de projets en Province de Namur*

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2020 le Service administratif des Bureaux d'études a géré 203 dossiers. Nous avons pu initier 152 nouveaux dossiers et suivre la réalisation de 51 dossiers existants. Ces dossiers sont affectés de la manière suivante.

Dossiers gérés par le SA du BE en 2020



Légende

- ASS-Assainissement
- BAT-Bâtiment
- CSS-Coordination sécurité et santé
- GRE-Gestion des réseaux
- SGX-Services généraux
- VEG-Voirie-Egouttage

*Ce marché nous permet notamment d'assurer & de planifier la continuité de nos études VEG à l'attention des affiliés dans un délai raisonnable au regard de notre effectif présent.

4.7.3 Perspectives 2021

En 2021, avec l'ensemble des dossiers étudiés et suivis par notre Bureau d'études passant entre les mains de notre Service administratif, nous allons être particulièrement attentifs aux nouveaux défis dont notamment :

- la dématérialisation des procédures envoi des documents à l'attention des affiliés via la plateforme électronique de partage Nextcloud.

Notre Service administratif se montre plus que jamais polyvalent et disponible pour l'ensemble des tâches requises dans les études confiées par nos affiliés.



Agents du service administratif des Bureaux d'études



Agent du service administratif des Bureaux d'études

4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (EMP)

4.8.1 Introduction

En termes de personnel, ce service n'a pas connu d'évolution significative en 2020.

Il est dirigé par un géomètre et dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée à mi-temps par l'INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles).

4.8.2 Activités 2020 du service acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement de l'INASEP, ce service a géré 23 dossiers communaux en 2020 pour un montant total d'honoraires de 10 800 €. Ce chiffre d'affaires pour le secteur communal est en très forte baisse par rapport à l'année précédente.

La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

COMMUNE	OBJET – DOSSIERS COMMUNAUX 2019	HONORAIRES (€)
ANHEE	Plan de mesurage rue de la cour à Maredret	450,00
ANHEE	Plan de mesurage terrain à Haut-Le Wastia	400,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	150,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	150,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	150,00
ANHEE	Estimation terrain à Sosoye	150,00
METTET	Estimation excédent de voirie à Furnaux	125,00
METTET	Estimation terrain à Biesmerée	150,00
FLOREFFE	Estimation 2 terrains à Floriffoux	350,00
LA BRUYERE	Estimation ancienne maison communale	650,00
LA BRUYERE	Estimation salle des fêtes à Rhisnes	550,00
LA BRUYERE	Estimation immeuble à Warisoux	550,00
METTET	Mesurage et plan de division terrain à Mettet	2 000,00
DINANT	Bornage terrain Zone de Police Haute Meuse	750,00
ANHEE	Estimation terrain à Maredret	125,00
ANHEE	Estimation parcelle boisée à Annevoie	125,00
LA BRUYERE	Estimation terrain à Villers-Lez-Heest	125,00
OHEY	Bornage terrain à Evelette	300,00
METTET	Mesurage et plan de division terrain à Mettet	1 800,00
GESVES	Plan suppression chemin à Mozet	550,00
SOMBREFFE	Estimation de 2 terrains à Sombreffe	200,00
METTET	Estimation terrain boisé à Biesme	250,00
FLOREFFE	Estimation 2 terrains à Floreffe	150,00
TOTAL		10 200

4.8.3 Perspectives 2021

Il est difficile de prévoir avec exactitude le niveau d'activité de ce service pour des missions d'acquisitions immobilières ou d'expertise pour nos affiliés.

Si la tendance des dernières années se confirme à l'avenir, à savoir la décroissance continue du chiffre d'affaires pour le secteur communal, il y aura donc lieu d'analyser l'intérêt futur des affiliés pour ce type de service et de s'interroger sur la pérennité de cette activité à long terme.



Détection et quantification des bactéries « coliformes totaux » et « Escherichia coli »



CHAP. 5

LABORATOIRE



CHIFFRES CLÉS



2 346 échantillons analysés pour les clients privés



1 181 059 € d'honoraires



11 151 échantillons prélevés au total



14,8 équivalents temps plein



488 échantillons analysés pour les contrôles piscines

5.1 GÉNÉRALITÉS

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...).

Le chiffre d'affaires du laboratoire est de 1 373 000 € en 2020.

Le laboratoire est constitué d'une équipe de 14 personnes à temps plein et 1 personne à mi-temps.

Le laboratoire compte 1 053 clients actifs. En 2020, 14 nouveaux clients sont arrivés au laboratoire (263 analyses) et dans le même temps nous avons perdu 13 clients (113 analyses).

Comme en 2019, cette année a vu une augmentation significative de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence (+ 3 % de chiffre d'affaires).

Nous pouvons observer une augmentation bien nette des montants facturés. Par contre, le budget sous-traitance a augmenté.

Malgré les difficultés liées à la crise Covid-19 (fermetures piscines...) nous avons pu valoriser le travail dans le secteur des eaux usées (études de dilution...), les prestations externes en matière de contrôles de l'eau de distribution et les contrôles « Légiionnelles ».

Profitions de cet espace pour mettre en lumière le travail de l'ensemble du personnel du laboratoire qui a su maintenir son activité dans des conditions difficiles, tout en maintenant sa réactivité et la qualité de son travail !

Entre les contraintes sanitaires du travail au laboratoire, l'adaptation aux fermetures puis réouvertures des piscines, l'adaptation des contrôles de l'eau de distribution liés aux lockdown..., les défis n'ont pas manqué et ils ont tous été relevés avec succès !

La sous-traitance a augmenté en partie suite aux contrôles « radons » mais il faut faire attention aux reports de facturation d'une année sur l'autre, à la sous-traitance en matière d'eau de distribution/eau brute et recours à la sous-traitance suite à des problèmes internes de matériel (ammonium...).

La collaboration avec le service « Exploitation des ouvrages d'épuration » a permis d'initier les premières recherches de la Covid-19 dans les eaux usées en participant aux premières campagnes de prélèvements et d'isolement du virus.

La modification de la législation relative à la détermination de la charge polluante déversée par les entreprises entrée en vigueur en 2016 a continué à produire un accroissement significatif du nombre de clients et une charge de travail administratif conséquente dans ce secteur.

Le laboratoire traite annuellement environ 11 151 échantillons, soit environ 210 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est stable tandis que les contrôles des stations d'épuration et des rejets industriels sont stables. Le démarchage dans les communes, les administrations, les sociétés privées... ont permis d'augmenter de manière significative nos analyses « Légiionnelles » (↗38,5 %) avec 10,4 % des analyses réalisées par RT-PCR.

Les eaux usées ont aussi vu une croissance importante du volume d'analyse suite aux études de charge et à la prise en charge des analyses de boues de l'épuration. Une augmentation des analyses pour les stations d'épuration hors INASEP a aussi été constatée (↗12,5 %). Globalement, une augmentation de 126,5 % du volume de travail dans ce secteur a été constatée.

Le développement continu de l'activité depuis de nombreuses années a conduit à ce que les locaux disponibles deviennent étriqués et mal adaptés aux exigences liées au bien-être et au maintien de l'accréditation. Une action future est nécessaire sur cette problématique.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air).

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses. La charge liée au maintien de l'accréditation s'accroît compte tenu des exigences de plus en plus renforcées de la norme ISO 17025.

La nouvelle version du LIMS ODOO est nettement plus conviviale et a permis des évolutions significatives dans le contact client (offre, consultation données, facturation) de façon à faire réellement rentrer le laboratoire dans l'ère numérique. La gestion des équipements et la gestion des devis sont maintenant implémentées.

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna » (Ecotox).

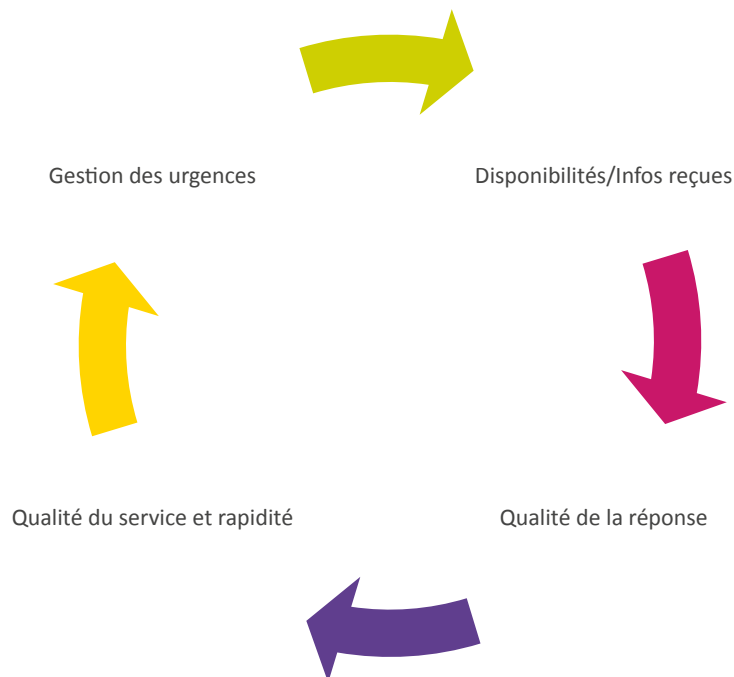
Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation. Cet agrément a été reconduit avec succès cette année.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre laboratoire a continué les programmes de prélèvements nécessaires tant pour l'INASEP que pour nos clients externes.

Le laboratoire est aussi agréé par la Région Bruxelles Capitale conformément à la réglementation relative aux permis d'environnement, pour toutes les analyses reprises dans son scope d'accréditation.

Les points forts du laboratoire relevés par nos clients sont :



Laboratoire de bactériologie // Rampes de filtration pour l'analyse microbiologique de l'eau

5.2 LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

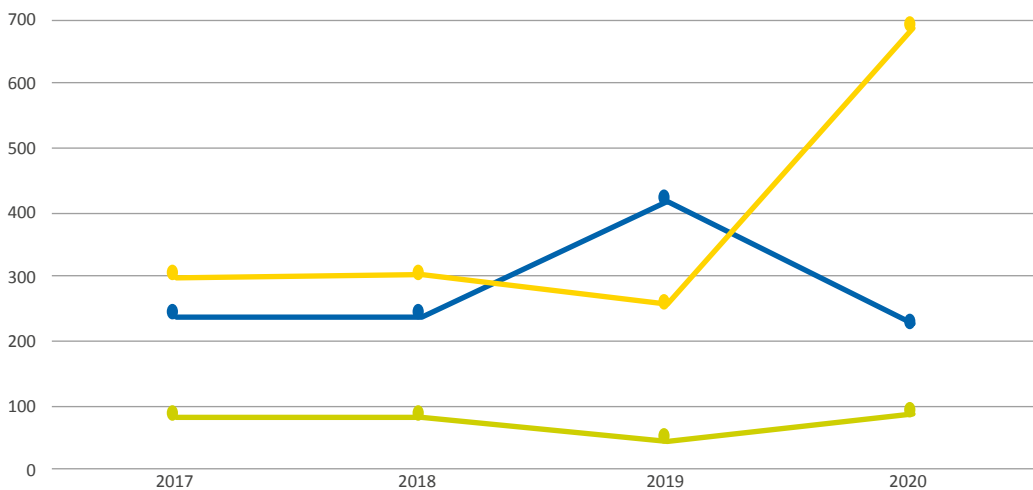
5.2.1 Activités

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées. Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est également poursuivi. Le nombre brut d'analyses a quelque peu diminué suite à la crise Covid-19 (fermeture des piscines et allègement du plan de contrôle). Les adaptations aux modifications des plannings et méthodes de travail n'ont par contre pas manqué durant cette période !

Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionelles (et dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines est stable, ainsi que les contrôles « Légionelles » à l'attention d'importants acteurs industriels (Aperam, WTC, privés...). Les demandes d'analyses des services publics tels que les Zones de Police, Administrations communales pour des contrôles dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives (commissariats, bâtiments publics, clubs sportifs...) sont en plein essor.

Répartition des légionelles par secteur d'activité



Légende

- Complexe sportif, commune...
- Piscine
- TAR

La section microbiologie a continué à satisfaire les demandes d'analyses de la toxicité aiguë par le test « Daphnia magna », comme l'exige la législation relative à l'évaluation de la charge polluante des effluents industriels.

5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques

Le bilan qualitatif des résultats de contrôle de conformité de notre service « Distribution d'eau » a été établi par le laboratoire tel qu'il est repris plus haut en synthèse dans le rapport relatif à ce secteur.

Le nombre total d'échantillons traités s'élève à environ 6 700, soit environ 19 500 paramètres analysés, dont 67 % des échantillons proviennent de nos contrats internes et externes pour la distribution de l'eau. Nous avons pu constater une légère diminution des prélèvements suite à l'arrêt des piscines et à la diminution des contrôles lors de la crise Covid-19.

5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 Activités

On constate une stabilisation des contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2019. Une légère diminution des contrôles réalisés sur les piscines a été constatée suite à l'arrêt des piscines durant la crise Covid-19.

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est resté stable et lié à la mise en service de nouveaux ouvrages.

Les analyses de boues sèches ou liquides gérées par le SEEU nous ont de nouveau été confiées ce qui a engendré une charge de travail supplémentaire (1 288 analyses réalisées).

Le nombre d'analyses destinées aux études de dilution pour les études des projets du Bureau d'études a été élevé.

Les contrôles de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET), et des campagnes de prélèvements de suivi des CET se sont maintenus.

Le laboratoire chimie a également été sollicité par des intercommunales voisines pour établir un partenariat axé sur la prise en charge d'analyses de contrôle de STEP (IGRETEC, IDELUX...).

Suite à la modification de la législation survenue en 2016, les contrôles et les paramètres analysés dans le cadre de la détermination de la charge polluante des rejets industriels se sont stabilisés par rapport à 2019, mais en 2021 cela devrait s'accroître car nous avons doublé nos clients taxes et certaines analyses reprendront en mensuel suite à la revue des fréquences des taxes.

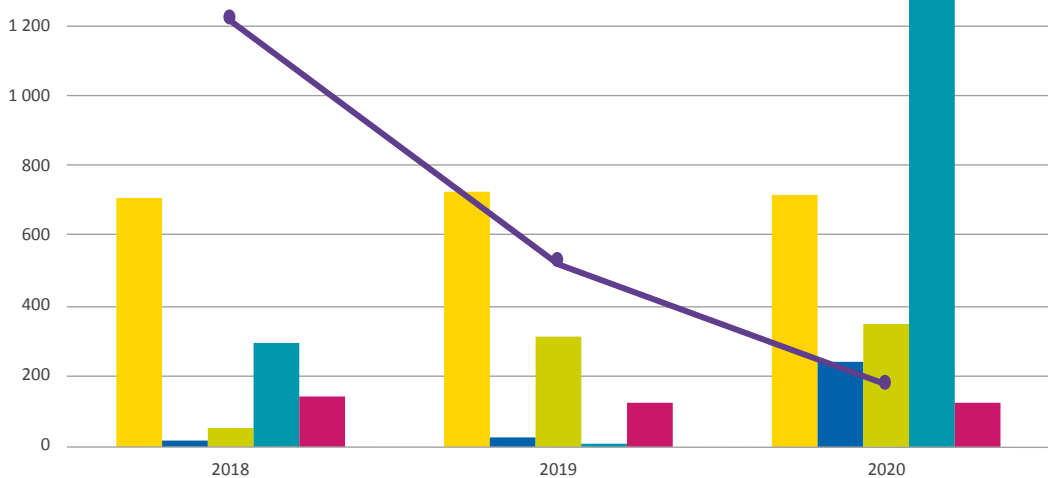
La livraison du nouvel analyseur séquentiel SMARTCHEM a été fortement retardée suite aux mesures sanitaires françaises liées à la Covid-19 : l'installation et la formation dispensée par la firme ont seulement eu lieu fin juin. Sa mise en œuvre s'est ensuite révélée non satisfaisante suite à des problèmes de stabilité observés pour plusieurs méthodes d'essais. Pour l'heure, l'équipement a été rapatrié au siège de la firme pour un check up approfondi.

La validation des méthodes Eaux Usées est finalisée et elles seront prochainement accréditées par l'audit BELAC.

5.3.2 Bilan des analyses chimiques

Ses activités conduisent à réaliser environ 1 400 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau de l'INASEP que pour les clients externes, dont environ un tiers pour l'INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 15 400 paramètres dont 6 000 sur terrain. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation.

Le contrôle des stations d'épuration gérées par l'INASEP conduit à prélever environ 2 300 échantillons (environ 38 700 paramètres analysés).



Légende

- STEP INASEP
- Etude charge
- STEP clients externes
- Analyses particulières
- Campagnes de taxes
- Ecotox



Appareil pour les analyses des anions par chromatographie ionique



Préparation d'une solution étalon pour un contrôle de qualité analytique

5.4 SERVICE PRÉLÈVEMENTS

Le service prélèvements est composé en 2020 de 7 personnes (6 agents temps plein et un 4/5 temps). Une équipe scindée en trois pôles d'activités.

Son activité est en progression continue et les exigences, étant de plus en plus importantes, nous obligent à avoir une maîtrise et un savoir-faire de plus en plus développé.

Le premier pôle, essentiellement administratif et de planification a pour missions :

- la garantie du suivi des plans de contrôles annuels de nos différents clients, contact avec ces derniers pour gestion et planification ;
- le suivi de nos clients dans leurs démarches administratives vis-à-vis du SPW par rapport à leurs besoins spécifiques (taxation des rejets industriels, permis d'environnement...);
- le suivi de l'ensemble de la sous-traitance.

Depuis 2019, une démarche commerciale a été confiée au service prélèvements ce qui a eu comme répercussion l'arrivée de nouveaux clients et la récupération d'analyses confiées à des laboratoires concurrents. Dans cette démarche commerciale, notre nouveau partenariat pour la sous-traitance de nos eaux usées a engendré des prix plus compétitifs et un spectre d'analyses beaucoup plus étendu ce qui nous a permis de répondre à davantage d'offres avec des prix beaucoup plus avantageux.

L'utilisation du LIMS pour la gestion des devis a aussi permis de gagner en efficacité dans la gestion des offres de prix.

Le second pôle est affecté aux prélèvements d'eaux de distribution, de piscines et d'eaux sanitaires. Dans ce domaine, on observe une légère diminution cette année suite à la crise Covid-19 hormis sur les prélèvements d'eaux sanitaires où l'on peut observer une nette augmentation (38,5 %) due à la sensibilisation concernant la problématique de la légionellose dans les établissements ouverts au public. La réactivité du service a été mise à rude épreuve suite aux changements importants de planification liés à la crise Covid-19.

Le troisième pôle est en charge de l'échantillonnage et de la débitmétrie sur les eaux résiduaires usées et eaux de rejets industriels.

Il intègre le suivi des prélèvements et mesures de terrain sur les stations d'épuration de notre Intercommunale.

Dans ce même cadre, la mission de partenariat qui nous avait été confiée pour la réalisation de prélèvements et de mesures de terrain sur certains ouvrages du réseau d'assainissement d'OAA voisins est toujours d'actualité mais les analyses ont légèrement diminué.

Par ailleurs, nous avons été de nouveau sollicités par le Bureau d'études assainissement dans le cadre de l'étude de charge et de dilution des eaux usées à traiter dans nos futures stations d'épuration. Ce qui a représenté pour notre équipe une augmentation conséquente des analyses (70 en 2019 à 751 analyses en 2020).

De nombreux industriels (Materne, Entra, Bepharbel...) font appel à nos services pour le prélèvement de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le service est équipé d'appareils de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur. Grâce à cette démarche commerciale, nous allons en 2021 doubler nos clients industriels. Nous allons repartir pour certains clients sur une base d'analyses annuelles ce qui va engendrer une augmentation des analyses taxes en 2021.

Le service est également équipé de matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut ainsi en assurer la mission de manière autonome. Grâce à cet équipement, le service est régulièrement sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement des CET.

Par ailleurs, last but not least, l'ensemble des phases de planification et de suivi analytique de nos activités, depuis la phase prélèvements jusqu'au rapport d'essai sont intégralement réalisées dans notre LIMS. Le développement et le maintien à niveau de cet outil informatique indispensable est pris en charge par le service, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du laboratoire.

5.5 SERVICE QUALITÉ

L'essentiel de l'effort en matière de qualité porte sur le maintien de l'accréditation du laboratoire sur base de la norme ISO 17025 ainsi que sur l'extension progressive du scope des analyses accréditées.

Suite à l'audit externe BELAC de prolongation réalisé en août 2020, le laboratoire a obtenu avec succès la prolongation de l'accréditation conformément au référentiel ISO/CEI 17025 : 2017 pour le domaine d'accréditation actuellement en application : les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine ainsi que les eaux chaudes sanitaires et de tours aéro-réfrigérées. Notre scope d'accréditation sera complété en 2021 par l'accréditation de certains paramètres eaux usées tels que DCO, azote total et phosphore en tube fermé.

Le service qualité s'applique aussi à simplifier et à moderniser le SMQ par la mise en place d'outils adéquats. La mise en place d'un outil de gestion électronique documentaire (ALFRESCO) est en cours d'implémentation. En collaboration avec le coordinateur qualité ISO 9001, nous avons décidé d'harmoniser nos systèmes de management.

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre et leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (nitrates, pesticides, micropolluants...) ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.





CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES



CHIFFRES CLÉS



17 681 146,70 € de masse salariale



251,40 équivalents temps plein



264 collaboratrices et collaborateurs

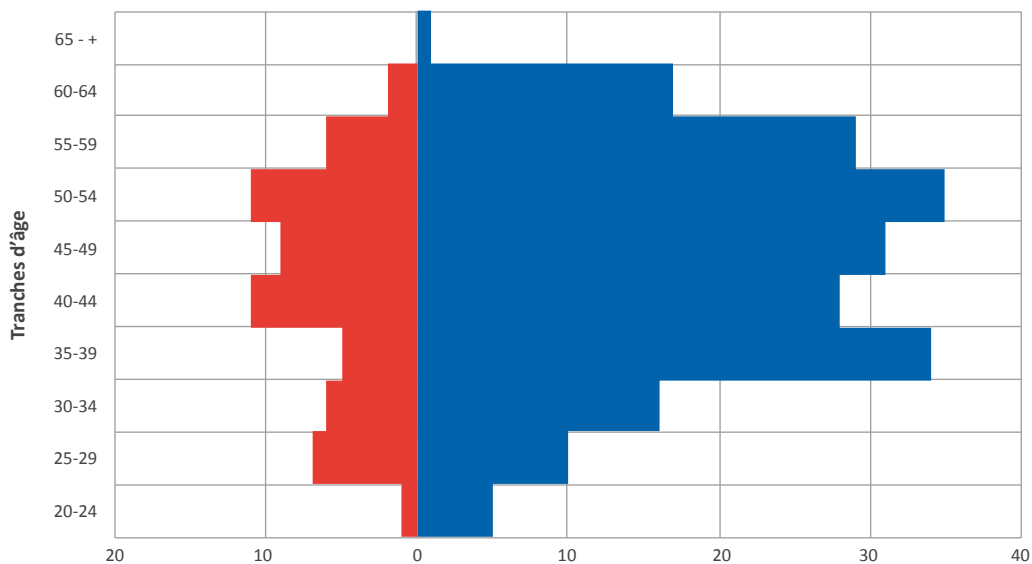


58 femmes et 206 hommes



Moyenne d'âge de 44,71 ans

Pyramide des âges générale

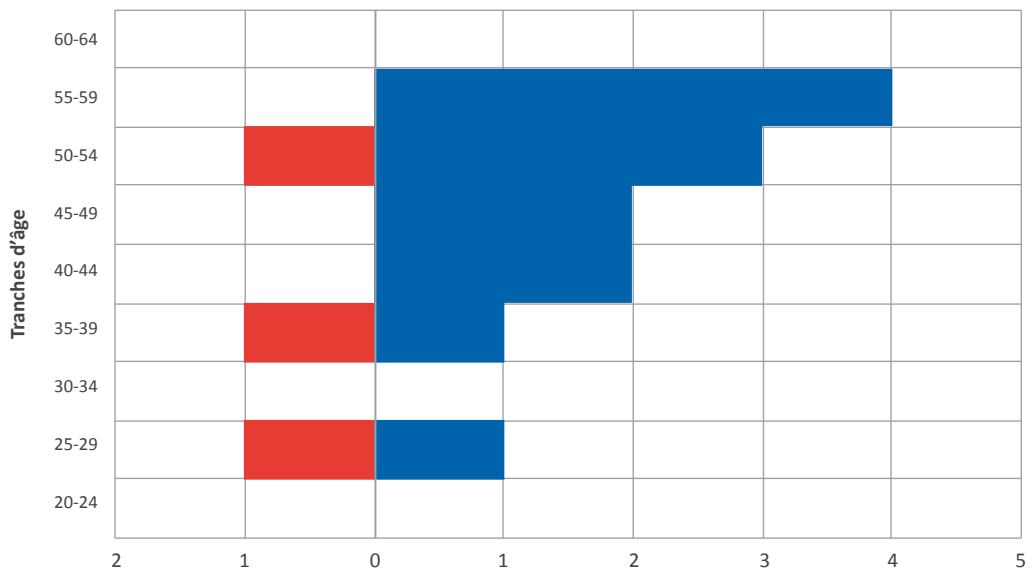


Légende

■ Homme ■ Femme

Pyramide des âges par département

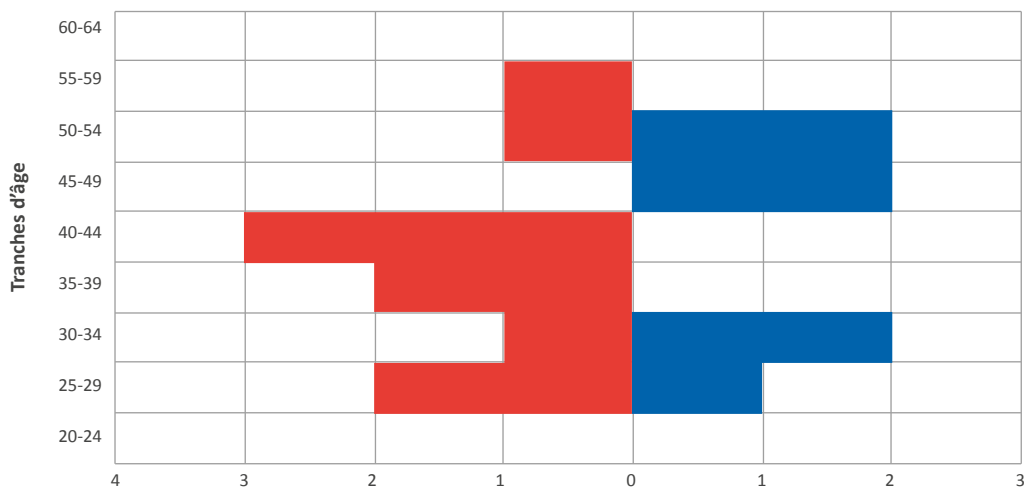
Assainissement



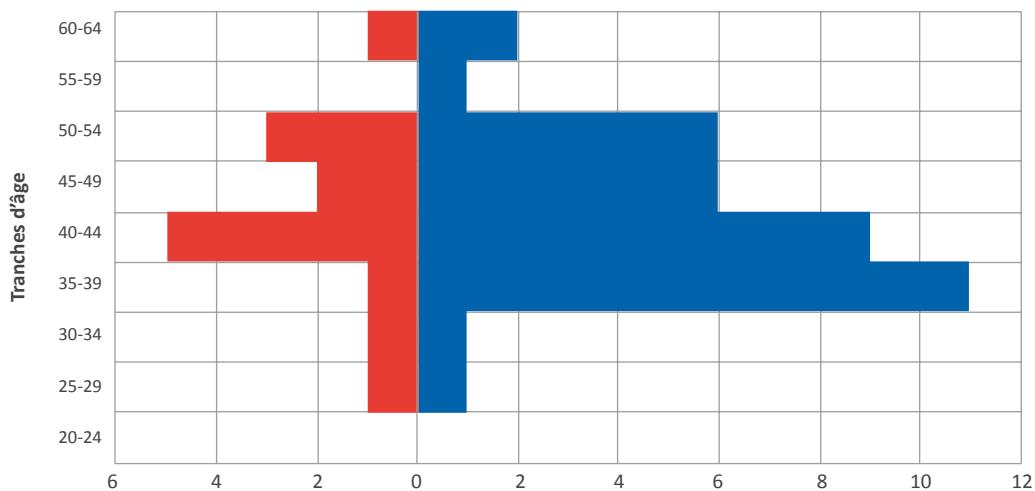
Légende

■ Homme ■ Femme

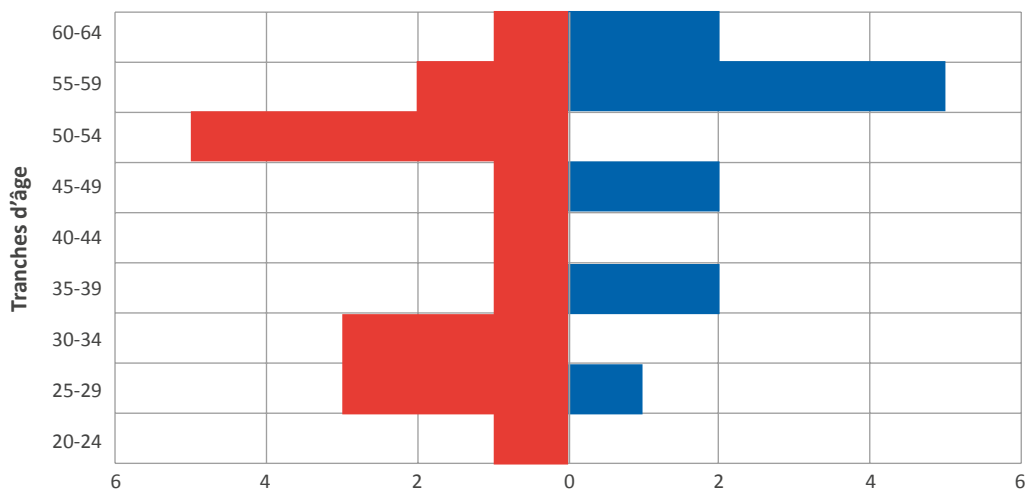
Laboratoire



Service aux associés (SAA)



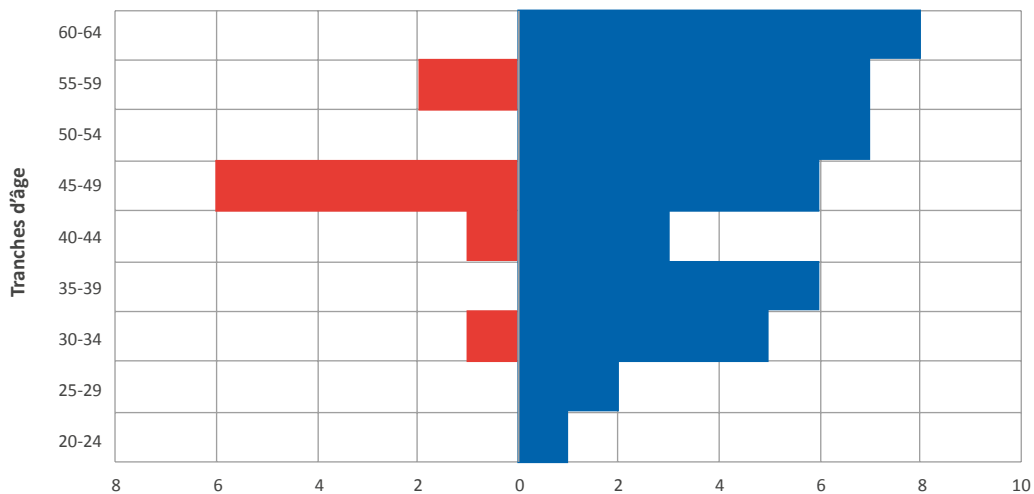
Services généraux (SGX)



Légende

■ Homme ■ Femme

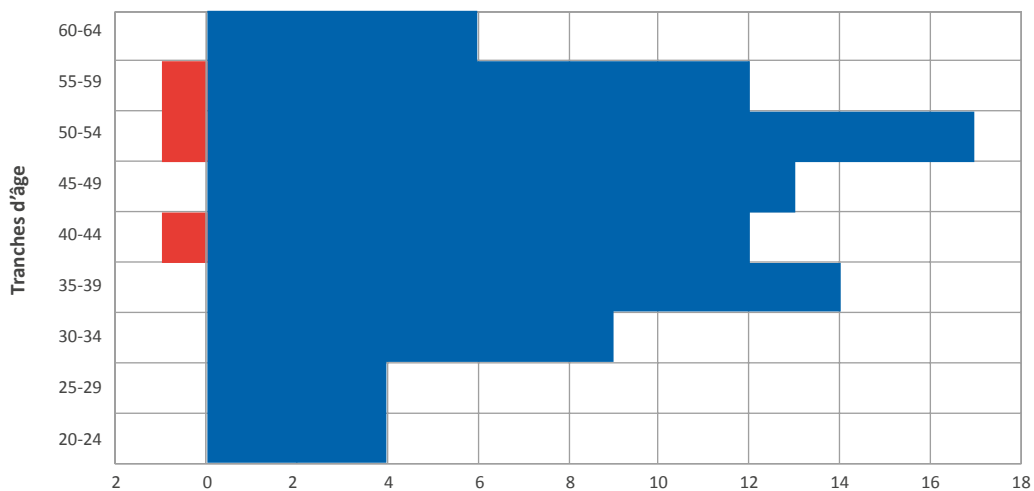
Service Distribution d'eau



Légende

■ Homme ■ Femme

Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées



Légende

■ Homme ■ Femme

6.1 FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée par un ensemble d'événements ayant amené le service des ressources humaines à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et de flexibilité.

En effet, début janvier, l'équipe s'est vue renforcée par l'arrivée d'une nouvelle directrice des ressources humaines. Les mois qui ont suivi ont permis de revoir l'organisation du service en tenant compte au mieux des forces et attentes de chacun dans les matières RH. Une mutation interne a eu lieu ainsi qu'une nouvelle organisation des tâches. Le système de suppléance a été remanié afin d'augmenter le niveau de performance de l'équipe. En effet, bien que des tâches principales soient affectées à chacun, c'est sur un modèle participatif consolidé que fonctionne le service. Ce système permet à travers l'échange et la communication d'assurer la diversité et la cohésion de l'équipe. En outre, un point d'honneur a été mis pour une plus grande collaboration avec les autres services de l'INASEP et pour une meilleure communication interne.

La mise en place du nouveau logiciel de pointage, UNITIME, a également marqué le service des ressources humaines. Les premiers mois ont demandé une attention particulière tant pour se rendre disponible pour le personnel qui devait s'approprier ce nouvel outil que pour les modifications devant être apportées afin de répondre au mieux aux besoins de l'INASEP. Sans nul doute, ce nouveau logiciel est un franc succès dans la gestion des pointages. Il apporte visibilité et facilité d'utilisation au quotidien que ce soit pour les superviseurs, les utilisateurs ou les gestionnaires. De plus, son interface le rend agréable et intuitif.

Lorsque le virus de la Covid-19 est arrivé en Belgique, tout le pays a été mis en alerte. L'INASEP, faisant partie des services essentiels, s'est retrouvée à devoir faire face à la crise tout en maintenant la continuité de ses services. Au niveau de la gestion des ressources humaines, les défis ont été relevés pour permettre aux agents de continuer à travailler grâce à la mise en place du télétravail pour les fonctions dont la nature le permettait. Ce projet, qui devait être au stade des tests pour l'année 2020, a finalement été déployé à taille réelle. Grâce à l'adaptation de l'organisation dans ce contexte, l'emploi a pu être préservé et les services assurés. Le chômage temporaire (et la dispense de service pour le personnel statutaire), a également été mis en œuvre, mais a été utilisé de façon très limitée. C'est dans un esprit constructif et collaboratif avec les agents et les Services support tels que le service interne pour la protection et la prévention au travail, le service juridique ou le service informatique et une direction générale particulièrement impliquée que tout a été rendu possible.

Malgré le contexte de la pandémie, le service des ressources humaines a continué de mener à bien l'ensemble de ses missions principales (administration de la paie, formation, recrutement...). Seuls certains projets, à caractère moins urgent, ont dû être reportés tels que la finalisation d'un nouveau règlement d'ordre intérieur ou encore le développement d'un logiciel dédié spécifiquement à la gestion des compétences.



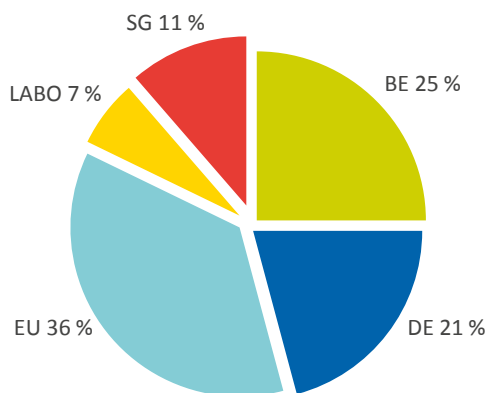
Agents du service des ressources humaines

6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2020 se présente comme suit :

- **226** travailleurs étaient occupés à temps plein et **38** personnes à temps partiel, ce qui représente **251,40** équivalents temps plein.

Répartition des agents par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

264 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :

- **222** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée** à temps plein et **37** personnes à temps partiel (y compris statutaires).
- **4** étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein et **1** à temps partiel.
(**39** personnes à temps plein occupées **sous contrat avec bénéfice de points APE - 38** à temps plein et **1** à temps partiel).
(**148** personnes **statutaires** à temps plein et **32** personnes statutaires à temps partiel → **180 agents statutaires**).
- 4** personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	222	37
Contrats à durée déterminée	4	1
APE	38	1
Par sexe		
Sexe masculin	180	26
Sexe féminin	46	12
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	16	0
Employés	65	4
Ouvriers	13	2
Autres*	134	32

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2020, il n'y a plus d'agent provincial mis à disposition de l'Intercommunale.

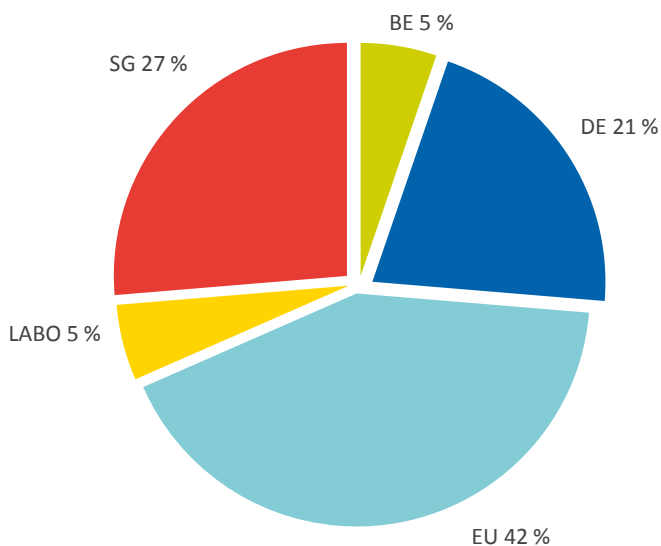
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2020, l'Intercommunale a recruté **19** agents → **18** agents à temps plein et **1** à temps partiel soit **18,80** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	18	1
Contrats à durée indéterminée	15	0
Contrats à durée déterminée	3	1
Statutaires repris en CDI	0	0
APE repris CDI/CDD	1	0
Convention IFAPME repris en CDD	1	0
Sexe masculin	12	1
Diplôme secondaire	10	1
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	1	0
Sexe féminin	6	0
Diplôme secondaire	2	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	3	0

Répartition des entrées par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

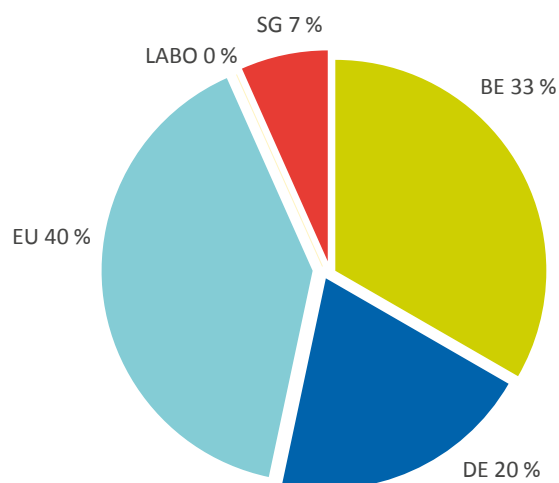
Au cours de l'exercice 2020, **15** agents ont quitté l'Intercommunale → **9** agents à temps plein et **6** à temps partiel soit **13,06** ETP (2 agents étaient en interruption de carrière totale).

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	9	6
Contrats à durée indéterminée	6	6
Contrats à durée déterminée	3	0
APE repris CDD/CDI	3	0
Statutaires repris CDI	0	4
Sexe masculin	8	3
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	4	3
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	3	0
Sexe féminin	1	3
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	1	2
Diplôme supérieur non universitaire	0	0
Diplôme universitaire	0	1

- 7 démissions
- 4 pensions pour retraite
- 2 licenciements
- 2 fins de CDD

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.3 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Service public fédéral
Emploi, Travail
et Concertation sociale

Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2020

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<https://www.emploi.belgique.be/fr/rapport-annuel-du-service-interne-de-prevention-et-de-protection-au-travail-exercice-2020>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : Société Coopérative
Rue + n° : rue des Viaux 1 b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0002187377
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@inasep.be
Activité principale (description) : Bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 37000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 275
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : Delchambre Sébastien

Tél.: 081 35 43 33

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention « sécurité du travail »
 Conseiller en prévention « médecin du travail »

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » : M. Delchambre Sébastien

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
 Niveau 2
 Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
 Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Bekima Mband Adrien Stéphane (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
 Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: **rue Gaucheret 88/90**

Code postal : **1030**

Commune : **Bruxelles**

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
 Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
 Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
 Autre personne (nom et fonction) : **M. Luc DELIRE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 4

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 374625 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	2	9	9 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 1$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	0	89	89 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 0,24$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	0		0 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 0,24$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 0

Nombre d'accidents bénins : 3

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 2, dont 0 mortel

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différentes unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	957	0
b. Travailleurs intérimaires	0	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	1808	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2020 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. ANARIS - protocoles - affichages - suivis - pandémie Coronavirus Covid-19	SIPP - DG
b. ANARIS prélèvements chez tiers par le laboratoire - accompagnement identifications des risques et dangers - mesures préventives	SIPP - LH
c. Processus SIPP dans SMQ ISO 9001 par procédures - formulaires - convention de sécurité pour travaux tiers - pré-audit du SIPP par auditeur consultant	SIPP - COQ
d. ANARIS dossiers barreaux antichute ouvrages SEEU - étude opportunité installation de broyeurs en amont des VORTEX réseau de NAMUR	SIPP - LH
e. ANARIS chantier multi-risques remplacement pompes à piston sur le site « Centre Géophysique de Dourbes »	SIPP - Travailleurs

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	40
Installations électriques haute tension	12
Installations électriques basse tension	23
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : incendie chaudières-réservoirs sous pression-climatisation HVAC, échelles mobiles, fixes-antichutes-boîtes de 1 ^{er} soins	15

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2021

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Analyses de risques sur les installations électriques (Art. III.2-3.-) en DE
- b. ANARIS ergonomie des postes de travail sur écran (5 ans) avec SEPP
- c. Gestion enregistrements des contrôles réglementaires en DE et au siège social
- d. Permis de travail - formalisation pour les travaux à risques spécifiques en DE
- e. Màj des fiches de poste de travail en intégrant les dépistages de risques en attente des profils de fonction définis par le SRH

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne: mise en oeuvre anaris travaux chez tiers par le laboratoire - suivi gestion des formations : VGA, secourisme, suivi des habilitation

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne: club de prévention sécurité chez GUEST Safety recyclage annuel - Formation APAVE nouveau RGIE

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 3

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : Rapports anaris - rapports - protocoles Coronavirus Covid-19 - procédures SIPP - ISO-9001 - Avis SIPP procédure des 3 feux verts - ...

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail :

Anaris à posteriori par entretiens individuels - SEPP Mensura, rapport de mesures préventives à mettre en oeuvre en adéquation avec les détections du CP-AP

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux :

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : (*)
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 3
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 3
 - c.2. Intervention : 0
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 0
 - c.2. Mesures collectives : 0
 - c.3. Pas de mesures : 0
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

- a. Nombre de faits enregistrés : (*)
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique : 0
 - b.2. Violence psychique : 0
 - b.3. Harcèlement moral : 0
 - b.4. Harcèlement sexuel : 0
 - b.5. Autres : 0

Date : 25/03/2021

Nom :

Le gestionnaire,

Didier Hellin Directeur général



Nom :

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

M. Delchambre Sébastien CP2-SIPP



Annexe « unités » : liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	107	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : DG Dridier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	79	36000	Tél. 071 66 79 25 Fax : 071 66 80 18 E-mail : alexandre.willemme@inasep.be Gestionnaire : ing. Alexandre Willemme
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées (SEEU)	92	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement

(à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
	154 946	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	98 070	1	6,45	6	0,04	6	0,04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	118 842	8	67,31	83	0,70	83	0,70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Rapport d'activités 2020

Ce rapport reprend un aperçu des activités que Mensura a effectué pour vous pendant l'année civile précédente. Si vous avez des questions sur le rapport d'activité, vous pouvez contacter votre gestionnaire de dossier.

Nom	INASEP INTERC. NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Numéro d'affiliation Mensura	0064045.1
Catégorie	B
Numéro BCE	0213735790
Code NACE	36.000 Captage, traitement et distribution d'eau
Conseiller en prévention-médecin du travail	Bokima Mbang Adrien Stephane
Conseiller en prévention aspects psychosociaux	Nathalie Bruwier Elire Jeanbaptiste
Gestionnaire de dossier	Mauxhin Marine (m.mauxhin@mensura.be)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Lierre 0300
Rue Gaucheret 98/99
1000 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE36 5150 8300 2050 - BIC: BRUBR333
RCE: 0433 664 742

16

I. Activités pour l'entreprise – Surveillance médicale

Nombre de travailleurs

	Nombre de travailleurs
Travailleurs soumis annuellement	8
Travailleurs soumis tous les 2 ans	157
Travailleurs soumis tous les 3 ans	0
Travailleurs non soumis	51

Examens

	Nombre d'examens chez les travailleurs soumis	Nombre d'examens chez les travailleurs non-soumis
Recrutement	3	0
Examen périodique	41	0
Actes médicaux intermédiaires supplémentaires	8	0
Protection de la maternité	2	2
Examen avant la reprise de travail	3	1
Examen de reprise du travail	10	6
Consultation spontanée	9	2

	Nombre d'examens
Apptitude à la conduite	5



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Laurinède
Rue Gauchet 88/90
1000 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE36 3100 8000 2050 - BIC: BRUBR333
RCE: 0433 664 742

26

II. Activités pour l'entreprise – Gestion des risques

Dossiers psychosociaux

Nathalie Bruwier - PSY-2020-019796

Nathalie Bruwier - PSY-2020-019910

Nathalie Bruwier - PSY-2020-021157

Missions à la demande du client

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Fabienne Huberland - 1 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Nathalie Bruwier - 10 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Fabienne Huberland - 1 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Nathalie Bruwier - 13 intervention(s)

Autres activités gestion des risques

12/03/2020 - Coordination du client – réunion politique multidisciplinaire (IDO)

23/01/2020 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1

23/04/2020 - Check-In - 2 participant(s) - 6064045.1

29/07/2020 - Check-In - 2 participant(s) - 6064045.1

15/11/2020 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1

Avis

- Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - 0 heure(s) et 15 minute(s)

- Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - 0 heure(s) et 30 minute(s)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Lacrotte
Rue Gauchet 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.app@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE36 3100 8300 2050 - BIC: BRUBR333
RCE: 0433 664 742

3/6



III. Formations

08/10/2020 - Formation de base pour personne de confiance (35 heures) - 1 participant(s)



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gauchard 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info@epi@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE36 3100 8300 2050 - **BIC:** BRULBEBE
RCE: 0433 664 742

45

I - II - III addendum Activités dans le cadre de Covid-19

Conseils et autres activités

10/04/2020 - Surveillance médicale - Avis médical risques biologiques - 0 heure(s) et 30 minute(s)

Formation / E-learning Covid-19

Mensura propose un module de formation e-learning Covid 19 pour informer les travailleurs sur le virus et sur les gestes à prendre. Cette formation est gratuite et peut être demandée en tant qu'employeur via le site web:

<https://www.mensura.be/fr/securite-et-sante-au-travail-en-periode-de-coronavirus/e-learning-pour-vos-travailleurs>

Note:

Visite d'entreprise périodique : Lors de la visite d'entreprise le conseiller en prévention vérifie la situation de votre entreprise dans le domaine de la prévention et le bien-être au travail. Le rapport que vous avez reçu par la suite, contient des conseils sur l'optimisation de la politique de bien-être. Vous devez également ajouter le rapport de la visite d'entreprise au rapport annuel.

Visite d'entreprise périodique – Avis stratégique : Lors de la visite, un aperçu des risques dans l'entreprise est donné, basé sur les constatations faites par Mensura résultant de toutes les prestations dans votre entreprise (p.ex. examen du lieu de travail et des postes de travail, surveillance de la santé, examens suite à des accidents du travail, etc.). Le rapport qui vous a été envoyé par la suite contient des conseils sur l'optimisation de la politique du bien-être.

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail: activité lors de laquelle le conseiller en prévention (médecin du travail) était présent au CPPT de votre entreprise.

Accidents de travail graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail grave.

Accidents de travail non graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail non grave.

Desires psychosociaux: l'activité par numéro de référence pour laquelle un dossier psychosocial est traité au SEPP dans le cadre de la législation actuelle. Pour plus d'informations, voir partie spécifique 4.

Missions à la demande du client: l'énumération unique des différents combats de projet avec le nombre d'interventions réalisées.

Autres activités:

- Votre coordinateur client assigné réalise l'activité commerciale technique ; dans cette rubrique vous trouverez ces activités.
- Dans la rubrique Check-in tool, vous trouverez les activités réalisées à cet égard. Le Check-in tool est destiné aux nouveaux travailleurs. Le nouveau travailleur doit remplir un bref questionnaire. Sur cette base, il/elle recevra un rapport personnel contenant des informations et des conseils.

Avis: l'énumération des différentes demandes d'information traitées pour votre entreprise.

Formations: l'énumération des formations suivies par vos travailleurs chez Mensura, si le nombre de travailleurs est connu, cela est également affiché.

Pour plus d'info sur l'activité réalisée, veuillez consulter les fiches produits sur notre zone clients.
(<https://www.mymensura.be/>)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Laurentide
Rue Gauchet 88/90
1000 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE36 3100 8000 2050 - BIC: BRUBR333
RCE: 0433 664 742

5/6

IV. Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au travail (Codex I.3) toutes les entreprises sont tenues de réaliser chaque année dans leur organisation une évaluation des risques psychosociaux. Les informations jointes en annexe peuvent être utiles dans ce cadre. Certains éléments ont déjà été fournis par Mensura. Nous conseillons de compléter les points en suspens (marqués avec un (*)). Rédigez cela en consultation avec le conseiller en prévention interne, la personne de confiance et, éventuellement, le médecin du travail.

Si vous souhaitez obtenir un soutien supplémentaire, veuillez prendre contact avec le conseiller en prévention risques psychosociaux.

1. Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail (exemples: réalisation d'une analyse des risques aspects psychosociaux, désignation et formation de personnes de confiance, sensibilisation au stress et au burn-out...):

Généales (*):

Incidents de nature psychosociale qui se sont répétés (*):

Nombre: 0

Origine:

Statut des personnes impliquées (dernier dossier):

2. Nombre de demande d'analyse de risques concernant les risques psychosociaux de situations de travail spécifiques visée à l'article I.3-6 - §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail: 25

3. Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux (*):

3.1 Interventions psychosociales informelles:

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance (*):

b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 3

c. Nombre en fonction de la nature de l'intervention:

c.1. Accueil, conseil: 3

c.2. Intervention: 0

c.3. Conciliation: 0

3.2 Interventions psychosociales formelles:

a. Nombre de demandes: 0

a.1. à caractère principalement collectif: 0

a.2. à caractère principalement individuel: 0

a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0

b. Nombre total de demandes d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention psychosociale informelle: 0

4. Registre des faits de tiers visés à l'article I.3-3 - §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):

a. Nombre de faits enregistrés:

b. Nombre selon la nature des faits:

b.1. Violence physique:

b.2. Violence psychique:

b.3. Harcèlement moral:

b.4. Harcèlement sexuel:

b.5. Autres:

5. Eléments relatifs aux risques psychosociaux communiqués par le conseiller en prévention-médecin du travail: 0



Stand village de l'eau



Stand village de l'eau

6.4 COMMUNICATION

L'année 2020 aura été marquée par l'engagement d'une Responsable Communication attachée à la Direction générale. En accord avec cette dernière, la Responsable Communication participe à la définition de la stratégie de la communication interne et externe de l'Intercommunale et en assure la mise en œuvre.

Ses principales missions sont de contribuer à développer la visibilité de l'INASEP auprès des affiliés, des usagers et des partenaires via l'utilisation d'outils de communication modernes et de faciliter le fonctionnement interne des différents services par la mise en place de solutions spécifiques.

6.4.1 Crise sanitaire : une année inédite

Cette année aura malheureusement été marquée par la pandémie de la Covid-19. Des mesures de confinement ont été prises assez rapidement dans notre pays, engendrant le report voire l'annulation de nombreux événements externes. Au travail, il nous a été demandé de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de distanciation sociale et de faire du télétravail. La majorité de nos réunions se sont déroulées en visioconférence et de nombreuses dispositions ont été prises par la Direction afin de permettre à chacun de travailler dans les meilleures conditions. C'est ainsi que plusieurs plans de gestion interne ont été mis en place par la Direction et adoptés par un Comité de direction élargi afin de poursuivre nos missions essentielles et d'assurer un service sur le terrain dans la mesure du possible. C'est toute la communication externe et interne de la société qui a dû être revue et adaptée en cette année inédite !



Agents du service communication

6.4.2. Communication externe

Événements

Comme chaque année, l'INASEP est présente au Salon Municipalia, nouveau nom donné au Salon des Mandataires (Wex de Marche-en-Famenne, 13-14 février 2020).

Avec nos partenaires historiques que sont la CILE (Liège) et in BW (Brabant wallon), nous étions avec la SPGE, la SWDE et Vivaqua regroupés au sein du Village de l'Eau, véritable lieu d'échange des acteurs de l'eau. Regroupés dans un nouvel emplacement plus vaste et plus aéré que les années précédentes, le stand a été visité par de nombreux mandataires venus des quatre coins de la Wallonie. Se retrouver au Village de l'Eau, c'est une opportunité pour établir de nouveaux contacts, pour consolider des relations professionnelles mais aussi pour s'informer, notamment sur la nouvelle certification CertIBeau qui sera d'application pour les nouvelles constructions dès le 1^{er} juin 2021.

Organisée juste avant le début de la crise sanitaire, l'Édition 2020 du Salon Municipalia aura été le seul événement externe majeur organisé durant cette année exceptionnelle.

La plupart des autres événements externes ont été postposés ou annulés (Journées Wallonnes de l'Eau, Journée des affiliés, Journées du Patrimoine, fête du personnel, 35^e anniversaire du Service Production et Distribution d'eau...).

Les Assemblées générales de juin et de décembre 2020 se sont tenues en visioconférence, conformément aux modalités exceptionnelles visant à limiter les risques de propagation de la Covid-19. À cette fin, et dans un esprit de transparence, nous avons mis à la disposition des mandataires publics et de l'ensemble des citoyens une vidéo de présentation des points inscrits aux ordres du jour de nos Assemblées.

Information du public

Nos stations d'épuration n'ont pas été visitées en 2020. Bien qu'organisées en extérieur, les visites scolaires et à destination du grand public ont été impactées par la crise sanitaire.

Les supports pédagogiques, quant à eux, ont eu un franc succès. Faisant suite à une publication sur la page Facebook de l'INASEP, nous avons envoyé plus de 250 fardes « Bon voyage l'eau » et « Au fil de l'eau » à destination d'enseignant(e)s de la région namuroise.

Un calendrier scolaire 2020-2021, illustré de personnages sympathiques ou de dessins représentant une goutte d'eau mise en situation, a été envoyé à l'attention de 200 instituteurs/trices de classes maternelles et primaires. Nous avons profité de ce support pour rappeler aux élèves les bons gestes ou les consignes en matière d'hygiène, en lien avec la crise sanitaire.



Dossiers pédagogiques Aquawal

Réseaux sociaux

Une nouvelle politique, plus offensive, en termes de communication a été déployée pour augmenter la visibilité de l'Intercommunale via les réseaux sociaux.

La page Facebook de l'INASEP est utilisée pour partager bon nombre d'informations :

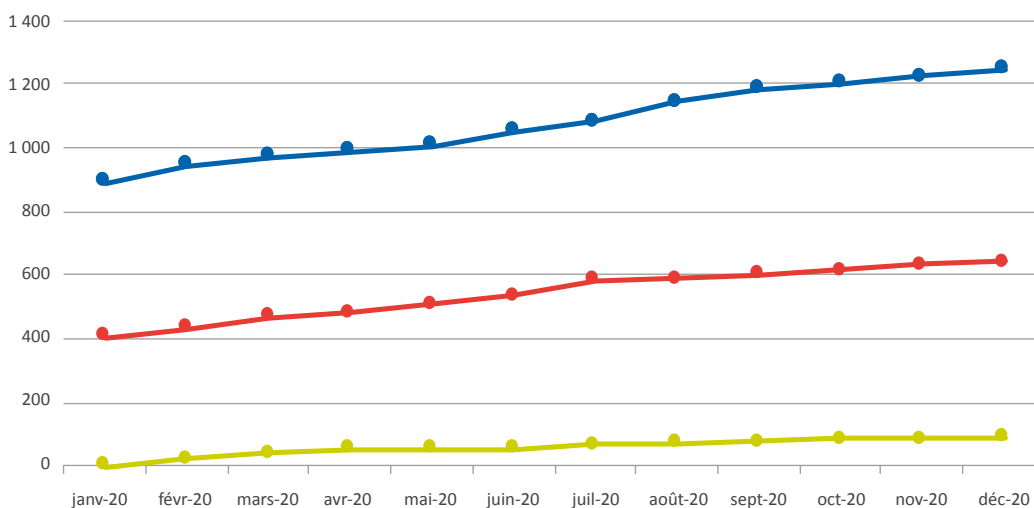
- mises à jour immédiates lors d'interventions en urgence en cas de rupture de canalisation (fuite) ou de problème électrique sur le réseau de distribution d'eau publique ;
- mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau (travaux de maintenance, campagne de purge, augmentation de la pression...) ;
- informations diverses sur les événements et la vie de l'INASEP ;
- publication de la Newsletter de l'INASEP ;
- publication des avis de recrutement en collaboration avec le service des Ressources Humaines ;
- publication d'articles de presse ou de vidéos présentant un projet suivi par un des départements de l'INASEP.

Certaines informations pertinentes comme les offres d'emploi sont également relayées sur la page LinkedIn de l'INASEP.

Une page Instagram a également été créée et offre un regard différent sur nos activités.

Le graphe ci-dessous montre une évolution constante du nombre d'abonnés à Facebook, LinkedIn et Instagram pour l'année 2020.

Evolution du nombre d'abonnés



Légende

● Facebook ● LinkedIn ● Instagram

L'INASEP se dote également d'une chaîne YouTube pour y déposer ses vidéos institutionnelles et autres supports vidéo.

Site internet

L'INASEP simplifie la vie de ses clients en se dotant début mai 2020 d'un « Espace client » sur son site internet.

Cette plateforme conviviale et personnelle, accessible via un smartphone ou un ordinateur, permet aux abonnés de gérer plus facilement leur abonnement d'eau et d'obtenir de nombreux services en ligne comme l'encodage de l'index, l'accès direct à la facturation et à nos formulaires, le suivi de leur consommation, des informations sur la qualité de l'eau et sur nos tarifs.

Deux nouvelles rubriques ont été développées sur le site internet : les vidéos en ligne et la Revue de Presse.

Autres supports de communication externe

Certains supports, réalisés en interne, ont été imprimés et envoyés à nos associés.

- Rapport d'activités 2019
- Déclaration environnementale - Mise à jour 2020 (résultats 2019)
- Plan Stratégique 2020-2022
- Mises à jour de la plaquette de présentation Labo et AGREA
- Carte de vœux (sous versions électronique et imprimée)

Autres supports

- Reportage photos des différentes réalisations des Bureaux d'études, de la distribution d'eau et de l'assainissement
- Création de bâches recrutement pour l'épuration en collaboration avec les Ressources Humaines
- Articles de presse dans des revues spécialisées (Confluent, AlluMeuse, brochure SME de la Cellule Environnement de l'UWE, Le Courrier du Parlement européen)
- Nombreux reportages pour les télévisions locales
- Vidéo sur les projets d'adduction

Matériel de promotion

Cinquante gourdes aux couleurs de l'INASEP ont été distribuées aux élèves d'une école de Florennes partis en classe de Ville à Bruxelles.

Des bâches de chantier à nos couleurs ont été commandées afin d'augmenter la visibilité de nos chantiers.

Représentation externe

La Responsable Communication est coordinatrice de la Commission VII « Communication & Relations publiques » d'Aquawal.

Elle fait également partie de la Cellule Sécheresse du Centre Régional de Crise de Wallonie (CRC-W) qui analyse les situations de sécheresse en Wallonie. La synthèse des réunions et le Communiqué de presse qui en découle sont envoyés aux instances régionales et à la presse.



Philippeville // Place d'Armes - bâche de chantier

6.4.3 Communication interne

Journal interne

Après deux années d'absence, le Service Communication a relancé son journal interne, « Le Bon Tuy'eau », reprenant en 20 pages le condensé de la vie de l'INASEP.

Aux côtés des pages « News » et « Nos métiers », on retrouve une rubrique « Portrait » qui fait le focus sur un membre du personnel ou encore celle des « EMAS'tuces » dédiée à l'environnement et à la nature.

Les deux numéros de cette année (mai 2020 et octobre 2020) peuvent être obtenus sur simple demande au Service Communication.

Nouvel intranet

Le chantier de refonte de la plateforme d'échanges d'informations interne à l'entreprise est lancé. Plusieurs prestataires sont consultés et de nombreuses réunions en interne avec les responsables de service sont organisées pour définir la nouvelle structure. Le projet se poursuivra en 2021 pour une mise en ligne prévue durant le premier semestre 2021.

Revue de Presse

Une lecture quotidienne de la presse locale est effectuée par la Responsable Communication. Les articles les plus pertinents sont envoyés par mail au Comité de Direction élargi. Certains articles sont publiés dans la Revue de Presse du site internet de l'INASEP.

La Responsable Communication gère les contacts avec la presse et veille à la bonne promotion des projets suivis par l'INASEP. Des contacts avec les Rédacteurs en chef sont pris lorsque l'image de l'Intercommunale est injustement mise à mal. Dans ce cas, un article correctif est suggéré ou un droit de réponse est envoyé à la Rédaction.

Autres supports de communication interne

D'autres supports, réalisés en interne, sont transmis aux membres du personnel.

- Lettre d'information dans le cadre du déploiement de la certification ISO 9001
- Création d'un « Manuel Qualité » et d'affiches sur la Politique Qualité (charte) dans le cadre du déploiement de la certification ISO 9001
- Mises à jour de documents respectant la charte graphique (offres d'emploi, cartes de visite, signatures mail...)
- Mise à jour du contenu de présentation des métiers de l'INASEP (PWP et vidéos)
- Réalisation du site web du laboratoire pour la plateforme Odo
- Présentation vidéo des réalisations 2019 pour l'Assemblée générale de juin 2020
- Création des différents visuels pour l'Amicale



INASEP // REVUE DE PRESSE

6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

Ouverture sur le site Internet d'un espace dédié aux clients du département de Distribution d'eau de l'INASEP (Espace client Web). Et mise en place de la facturation électronique destinée auxdits clients. Mise à disposition sur cet Espace client des résultats d'analyse de l'eau distribuée. Ces données sont accessibles aux non-clients également. L'étude d'une solution de paiement électronique est toujours en cours et n'est pas attendue avant fin 2021.

Adaptation du programme de gestion de la Distribution d'eau Gédipro pour permettre la mise en ligne sur l'Espace client du formulaire « Covid-19 ». Et traitement des demandes ainsi récoltées pour permettre aux ménages les plus impactés par le chômage économique, de bénéficier de l'intervention de la Région wallonne de 40 €.

Déploiement du nouveau logiciel de gestion du temps Unitime (gestion des pointages, des absences, congés et autres) dès le premier janvier 2020.

Développement d'un système de relevé automatique des index de production d'eau potable, notamment pour commencer, les eaux pompées à la carrière Les Calcaires de Florennes.

Au Bureau d'études, attribution du marché public de service pour la réalisation de tableaux de bord regroupant un ensemble de données chiffrées sur les projets suivis. Choix de l'outil Power BI de Microsoft comme solution de Business Intelligence pour le développement de ces tableaux de bord par la société PlanningForce. En raison de difficultés diverses, la finalisation de ces tableaux de bord et leur exploitation ont pris du retard et n'aboutiront qu'au premier trimestre 2021. La consolidation des données dans ces tableaux de bord augmentera l'efficacité et la rapidité de décision du management.

Améliorations importantes du programme de gestion des travaux du Bureau d'études rebaptisé Protéin, afin de centraliser dans la base de données concernée, l'ensemble des informations de suivi des projets pour les rendre mieux exploitables dans les tableaux de bord sus-évoqués.

Réalisation du nouvel Intranet par la société Contraste. Le Service communication de l'INASEP a géré ce projet et se chargera dès 2021 d'alimenter ce site en contenu pertinent et tenu à jour dans un environnement totalement rajeuni et plus ergonomique que le précédent qui avait fait son temps.

6.5.2 Gestion documentaire

Mise en place du logiciel iA.Docs par IMio, dans le cadre du projet initié en 2019, de développement d'une solution de gestion électronique de documents (GED) et de gestion du courrier. Ce projet est mené en partenariat avec différents autres organismes publics. IA.Docs concerne la partie de gestion du courrier entrant et sortant au format papier et a fait l'objet d'une extension pour permettre le traitement des courriers électroniques également. L'abandon de l'outil Cindoc actuel au profit de iA.Docs est prévu mi-2021.

L'intégration de ces solutions dans le cadre des développements initiés par la société iMio n'est pas attendue avant 2022. IMio a sélectionné le moteur de GED Nuxéo et poursuit les développements.

6.5.3 Outils collaboratifs

Mise en place de l'infrastructure informatique nécessaire au télétravail durant la période de pandémie du coronavirus. Fourniture aux agents concernés du matériel nécessaire à leur domicile, PC et/ou PC portatifs et écrans si nécessaire. Extensions des possibilités d'accès en VPN au réseau de l'entreprise. Renforcement du Helpdesk informatique pour assister les télétravailleurs, notamment par l'engagement d'un stagiaire IFAPME au service IT. Installation et configuration de différents outils de visioconférence permettant la tenue de réunions à distance, tant entre collègues de l'entreprise, qu'avec les différents partenaires de l'INASEP.

Dans la foulée de l'utilisation des outils de visioconférence, étude des possibilités offertes par Microsoft au travers de la plateforme collaborative Teams et de manière plus générale, de l'environnement MS 365. Décision d'engager l'INASEP dans cette modernisation en faisant migrer petit à petit les utilisateurs vers ces outils de collaboration, une messagerie externalisée, un partage plus aisé des documents et les outils Office 365. Finalisation à planifier en 2021.

6.5.4 Réseau informatique

Décision d'actualisation du marché des Télécom de l'INASEP dans sa globalité (MPLS), incluant l'extension du réseau consistant en points d'accès Wifi sur les différents ouvrages gérés par le département Exploitation des eaux usées. Début de rédaction du cahier des charges.

Finalisation du remplacement des PC de contrôle des stations d'épuration par du matériel plus compact de type Shuttle.

6.5.5 Rationalisation des ressources informatiques

L'année 2020 a vu l'aboutissement du processus de virtualisation des serveurs de l'entreprise. Tous les serveurs sont à présent virtuels, ce qui contribue à une économie d'énergie électrique, ainsi qu'à une plus grande souplesse de gestion.

Changement de technologie de backup en ce qui concerne les serveurs de fichiers, dans le but de rationaliser le stockage de ces sauvegardes et maintenir la solution de backup actuelle pérenne à budget maîtrisé. Les fichiers sont désormais sauvegardés sur des supports moins onéreux et par une application gratuite.

Remplacement du logiciel antispam, choix d'un outil de la marque du pare-feu remplacé précédemment, en l'occurrence Fortimail de Fortinet.

6.5.6 Téléphonie, systèmes de communication

Finalisation du marché de renouvellement de la téléphonie VOIP existante par mise à jour de la solution en place dans la continuité de la solution Cisco actuelle. Mise en œuvre dans le courant du premier trimestre 2021.

6.5.7 Autres développements

Mise en place d'une solution de géolocalisation des véhicules au département Exploitation des eaux usées avec comme objectifs principaux le renforcement de la sécurité des travailleurs isolés et une meilleure organisation des tournées de nos agents sur les différents sites. Ce système est techniquement opérationnel mais est toujours en cours d'approbation par les différentes instances concernées de l'entreprise.

Installation d'un écran dans l'entrée du bâtiment de Naninne qui permet d'afficher des contenus vidéo de nos activités afin de mieux accueillir les visiteurs.

Réalisation de tutoriels par le service communication, pour servir comme supports informatiques disponibles sur l'Intranet.

6.5.8 Réflexions en cours

Poursuite de la mise en conformité par rapport à différentes normes et directives : RGPD (global à l'entreprise), ISO 9001 (en distribution d'eau) et NIS (en distribution d'eau). L'informatique est partie prenante dans ces trois projets qui se poursuivront en 2021.



Serveurs réseau



CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/20

	2020	2019	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	1 266 872,44	815 059,50	451 812,94
Résultat d'exploitation	1 579 074,28	1 076 386,11	502 688,17
Produits d'exploitation	51 137 833,98	50 185 358,51	952 475,47
Chiffres d'affaires	38 428 344,81	38 435 015,33	-6 670,52
En cours BE	962 448,32	-331 743,00	1 294 191,32
Production immobilisée	909 752,97	1 306 744,55	-396 991,58
Autres produits d'exploit	10 559 902,14	10 468 418,03	91 484,11
Produits d'exploitation non récurrents	277 385,74	306 923,60	-29 537,86
Charges d'exploitation	49 558 759,70	49 108 972,40	449 787,30
Approv. marchand & sous-traitant	9 003 973,90	9 297 451,73	-293 477,83
Services et bien divers	12 266 013,64	12 409 388,04	-143 374,40
Rémunérations et charges	17 903 641,12	17 452 383,71	451 257,41
Amortissements	9 593 287,01	9 606 685,93	-13 398,92
Réduction valeur sur créances	-195 393,36	109 452,41	-304 845,77
Prov Pr risques et charges	544 369,88	5 000,00	539 369,88
Autres charges d'exploitation	440 643,02	226 950,14	213 692,88
Charges d'exploitation non récurrentes	2 224,49	1 660,44	564,05
Financiers	-280 888,00	-232 615,02	-48 272,98
Produits financiers	6 276 704,93	6 637 903,21	-361 198,28
Charges financières	6 557 592,93	6 870 518,23	-312 925,30
Impôts	-31 313,84	-28 711,59	-2 602,25
RÉSULTAT GLOBAL	1 266 872,44	815 059,50	451 812,94

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2020

ACTIF		2020	2019	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS		144 303 634,56	150 194 760,31	-5 891 125,75
II	Immobilisations incorporelles	235 330,81	305 826,16	-70 495,35
III	Immobilisations corporelles	135 931 537,63	142 756 423,83	-6 824 886,20
IV	Immobilisations financières	8 136 766,12	7 132 510,32	1 004 255,80
ACTIFS CIRCULANTS		38 465 327,39	37 418 694,92	1 046 632,47
V	Créances à plus d'un an	0,00	56 224,78	-56 224,78
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	3 233 353,92	2 212 270,19	1 021 083,73
VII	Créances à un an au plus	15 110 443,45	23 014 362,36	-7 903 918,91
VIII	Placements de trésorerie	6 636,86	9 087,68	-2 450,82
IX	Valeurs disponibles	3 623 724,60	1 524 527,16	2 099 197,44
X	Comptes de régularisation	16 491 168,56	10 602 222,75	5 888 945,81
TOTAL DE L'ACTIF		182 768 961,95	187 613 455,23	-4 844 493,28

PASSIF		2020	2019	VARIATION
CAPITAUX PROPRES		41 652 091,63	36 762 882,41	4 889 209,22
I	Capital	30 116 831,37	29 061 631,69	1 055 199,68
III	Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
IV	Réserves	778 071,86	1 196 862,09	-418 790,23
V	Bénéfice reporté	7 517 717,09	5 832 054,42	1 685 662,67
VI	Subsides en capital	3 177 621,88	610 484,78	2 567 137,10
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 712 370,48	1 168 000,60	544 369,88
VII	A.Provisions pour risques et charges	1 712 370,48	1 168 000,60	544 369,88
DETTES		139 404 499,84	149 682 572,22	-10 278 072,38
VIII	Dettes à plus d'un an	122 655 089,87	128 336 914,16	-5 681 824,29
IX	Dettes à un an au plus	13 709 326,14	18 131 716,50	-4 422 390,36
X	Comptes de régularisation	3 040 083,83	3 213 941,56	-173 857,73
TOTAL DU PASSIF		182 768 961,95	187 613 455,23	-4 844 493,28

7.3 RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2020.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. L'évaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019 est reprise en annexe au rapport annuel 2020 établi par le Conseil d'administration.

7.4 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Pour rappel, l'Intercommunale a déployé depuis 2014 une stratégie de réorganisation et de rationalisation de ses activités en raison de difficultés rencontrées à la suite de la fin de la réalisation du pic d'investissements inscrits dans le cadre de l'assainissement pour répondre aux obligations européennes en lien avec la directive de 1991 relative aux eaux usées. S'en est suivi une réduction importante du carnet de commandes du Bureau d'études avec pour conséquence des résultats comptables négatifs des exercices 2013 et 2014, (perte de -390 375,83 € en 2013, perte de -1 154 291,19 € malgré la récupération de la provision pour le simple pécule de vacances de 1 128 000 € en 2014). Les plans financiers successifs 2014-2017 et 2017-2019 ont visé à un retour progressif à l'équilibre de l'Intercommunale au travers de différentes mesures adoptées en AG. Les exercices suivants ont permis d'enregistrer des résultats meilleurs que ceux escomptés dans le plan financier, conséquences à la fois des mesures prises suite au plan financier (voir les rapports de gestion précédents) mais également de certaines évolutions des affaires. Après un exercice un peu plus difficile en 2018 qui s'était soldé par un résultat global négatif de 387 536,19 €, justifié cependant par certains éléments exceptionnels (paiement d'un arriéré de contribution de prélèvement de 2016, paiement d'une indemnité exceptionnelle à la clientèle de la Distribution d'eau, moindre production immobilisée et investissement en développement du service AGREA) et un résultat d'exploitation positif, l'exercice 2019 a été clôturé avec un résultat d'exploitation de +1 076 386,11 € et un résultat global de +815 059 €.

L'exercice 2020 poursuit dans cette voie et se clôture lui aussi en positif, avec un résultat d'exploitation atteignant 1 579 074,28 € tandis que le résultat global atteint 1 266 872,44 €.

Ce résultat positif important repose sur les éléments principaux suivants :

- En Distribution d'eau, le chiffre d'affaires des ventes d'eau est en progression par rapport aux prévisions de la MB 2020 et par rapport à 2019 (15 478 415,23 € contre une prévision MB de 15 151 699,00 € et un chiffre d'affaires constaté en 2019 de 14 865 456,50 €) tandis que la stratégie de rationalisation de l'exploitation et la collaboration mise en place avec la SWDE dans le cadre de l'adduction au départ de Florennes ont permis de réduire les charges d'exploitation (16 417 126,62 € contre une prévision MB de 16 768 920,95 € et 16 995 735,25 € en 2019). Il convient de souligner que le résultat de la distribution d'eau reste largement exceptionnel dès lors qu'une partie du résultat s'explique par une moindre production immobilisée (-396 991,58 € par rapport à 2019), suite aux contraintes liées à la pandémie Covid-19 qui a limité durant le confinement les activités et par une situation transitoire en matière d'achats d'eau, en lien avec la mise en place progressive de la Business Unit avec la SWDE dans le cadre du déploiement de l'adduction EST (-444 081,26 €). De gros investissements sont en outre en cours avec notamment la réalisation du projet d'adduction EST et resteront nécessaires pour assurer un rendement optimal de notre réseau.
- Les honoraires perçus par les Bureaux d'études sont en ligne avec les prévisions budgétaires (5 468 075,86 € contre une prévision MB de 5 447 500,00 €) en progression par rapport à 2019 (+603 852,63 €) tandis que les charges ont progressé de manière plus limitée (5 797 782,62 € soit +291 761,71 € par rapport à 2019). Ce résultat s'explique en particulier par les honoraires du Bureau d'études Assainissement qui progressent de plus de 300 000 € par rapport à 2019, ceux du Bureau d'études voirie-égouttage qui progressent de 352 162,48 € par rapport à 2019 (conformes aux prévisions de la MB 2020) et ceux de la surveillance en progression de 349 859,13 € par rapport à 2019 et par rapport aux prévisions MB 2020 (+139 745,31 €).
- Le Département de l'épuration renforce légèrement son résultat malgré une légère réduction de son chiffre d'affaires tandis que le laboratoire réalise un chiffre d'affaires (1 471 083,19 €) en progression tant par rapport aux prévisions MB2020 (+174 083,19 €) que par rapport à 2019 (+ 64 222,79 €), avec une progression plus limitée des charges.
- Les charges des services généraux restent maîtrisées à hauteur de 2 157 652 €, provisions pour risques et charges non incluses et les charges salariales globales sont légèrement inférieures aux prévisions MB2020 (17 790 790,63 €).

Même s'il s'explique en partie par des éléments exceptionnels, et en particulier par celui de la Distribution d'eau, ce résultat positif important de l'exercice 2020 permet de confirmer un retour progressif à l'équilibre de l'activité, traduisant les efforts consentis depuis 2014. La prudence reste cependant de mise au regard des éléments susceptibles d'influencer dans les années à venir les dépenses et recettes de l'Intercommunale et la maîtrise des dépenses et des recettes reste un enjeu important, parmi lesquels la suppression du subside provincial à partir de 2021. Ainsi, les Bureaux d'études maintiennent toujours un résultat d'exploitation négatif de l'ordre de -329 706,76 € malgré un chiffre d'affaires important, et qui sera impacté de manière significative par la réduction du subside provincial à partir de 2021. Les conclusions de l'audit stratégique du Bureau d'études aujourd'hui finalisé devront permettre d'établir les axes de solution avec les affiliés dès que l'évolution de la pandémie le permettra.

Du côté du Bureau d'études, les perspectives liées au futur plan d'investissements de la SPGE en Province de Namur en matière d'assainissement permettent d'envisager positivement l'évolution de l'activité du Bureau d'études Assainissement de l'INASEP dans les prochaines années, nécessitant même une stratégie de recrutement d'ingénieurs et surveillants supplémentaires de manière à pouvoir assumer l'étude et le suivi des investissements inscrits dans le programme 2022-2026 et à préparer la relève dans le cadre du départ à la retraite d'une série d'ingénieurs et techniciens d'ici une dizaine d'années tandis que les activités du Service d'aide aux affiliés feront l'objet d'une attention particulière tant en terme d'efficience que de rapport coûts/honoraires et de financement, suite à la forte réduction du subside provincial.

Comme indiqué dans les rapports de gestion de 2017 à 2019, il faut rester attentif au fait que la croissance réelle importante des prestations des équipes du Bureau d'études ne permet pas encore de rééquilibrer davantage ce secteur d'activités. Cela tient à la fois de la complexification accrue des prestations, du temps consacré par les équipes aux projets communaux qui dépasse fréquemment les prestations initialement prévues sans toujours être facturées et au sous-financement de certains services rendus bien au-delà des missions traditionnellement prises en charge par les Bureaux d'études. Soulignons ainsi toute la plus-value apportée aux affiliés par le Département administratif de l'INASEP qui, contrairement aux autres Bureaux d'études, assure tout le suivi administratif des dossiers et projets communaux. Aujourd'hui, le coût pour ce service n'est pas totalement financé par les affiliés. La mise en œuvre des conclusions de l'audit stratégique servira de base essentielle à relever ce défi et le niveau des commandes passées par les affiliés au Bureau d'études, le bon équilibre de la taille des projets ainsi confiés aideront également.

La négociation en cours des contrats de service qui lient le secteur de l'épuration à la SPGE, dont les volets financement des études et de l'exploitation des eaux usées constituent des chapitres importants, fait peser une certaine incertitude et donc un enjeu majeur pour assurer la couverture totale des charges de ces départements.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2020	2019	VARIATION
Résultat d'exploitation	1 579 074,28	1 076 386,11	502 688,17
Chiffre d'affaires	38 428 344,81	38 435 015,33	-6 670,52
En-cours BE	962 448,32	-331 743,00	1 294 191,32
Production immobilisée	909 752,97	1 306 744,55	-396 991,58
Autres produits d'exploitation	10 559 902,14	10 468 418,03	91 484,11
Produits exploitation non récurrents	277 385,74	306 923,60	-29 537,86
Approv. et marchandises	-9 003 973,90	-9 297 451,73	293 477,83
Services et biens divers	-12 266 013,64	-12 409 388,04	143 374,40
Rémunérations, charges soc	-17 903 641,12	-17 452 383,71	-451 257,41
Dotations aux amortissements	-9 593 287,01	-9 606 685,93	13 398,92
Réductions de valeur sur créances	195 393,36	-109 452,41	304 845,77
Provision pour risques et charge	-544 369,88	-5 000,00	-539 369,88
Autres charges d'exploitation	-440 643,02	-226 950,14	-213 692,88
Charges exploitation non récurrentes	-2 224,49	-1 660,44	-564,05

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le résultat d'exploitation est en hausse de 500 000 €.

Nous avons bénéficié exceptionnellement du fait que nous avons eu 280 000 € d'indemnisation supplémentaire à la prise d'emprises sur une quarantaine d'anciens dossiers d'assainissement terminés depuis plusieurs années.

Le chiffre d'affaires, en-cours BE compris, est en augmentation de 1 290 000 €.

Aux Bureaux d'études, l'augmentation est de 500 000 €.

En Epuration, diminution de 180 000 € suite à la baisse des factures de prestations liées aux investissements de la SPGE.

En Distribution d'Eau, les ventes d'eau ont augmenté de 600 000 € suite à une augmentation de la consommation de 3 %.

Au laboratoire, augmentation de 65 000 €.

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 910 000 € (-400 000 €).

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement des cotisations statutaires (1 516 000 €), des leasings SPGE (6 860 000 €), du subside provincial (744 000 €) et des frais de rappel récupérés (220 000 €).

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Il s'agit de la clôture d'une quarantaine d'anciens dossiers liés à de emprises pour des projets d'assainissement qui sont terminés et pour lesquels les provisions reçues on été trop importantes et ne doivent pas être rendues

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont diminué de 300 000 €.

La variation s'explique principalement par une diminution des sous-traitants D.E. (-820 000 €), une augmentation du Coût Vérité Assainissement (+350 000 €) et d'une augmentation d'achats de marchandises D.E. (+176 000 €).

VI. Services et biens divers

Les services et bien divers ont diminué de 143 000 €. Une diminution globale est constatée en épuration.

L'entretien du réseau DE a diminué de 100 000 €.

Les frais de télécommunications (+68 000 €) et d'informatique (+65 000 €) ont augmenté suite au télétravail.

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est légèrement en augmentation de 150 000 €.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 9 593 000 €.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a diminué de 230 000 € suite à l'application des règles d'évaluation. 312 000 € ont été mis en irrécouvrables DE.

Des provisions pour risques ont été actées pour des heures supplémentaires (150 000 €), pour des actions de travailleurs contre l'INASEP (260 000 €) et pour couvrir une éventuelle réduction de valeur des créances DE et une augmentation des frais d'avocat (120 000 €) suite à la décision politique de bloquer le placement de pastille d'eau dans le cadre de la récupération des créances.

IX. Autres charges d'exploitation

L'augmentation provient principalement de la mise en irrécouvrables de créances DE pour 312 000 € (+162 000 €).

X. Charges d'exploitation non récurrentes

Les charges d'exploitation non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2020	2019	VARIATION
Résultat financier	-280 888,00	-232 615,02	-48 272,98
Produits financiers	6 276 704,93	6 637 903,21	-361 198,28
Charges financières	6 557 592,93	6 870 518,23	-312 925,30

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté, l'année dernière nous avons bénéficié d'une revalorisation des parts Ethias de 94 000 €, ce qui explique la diminution du résultat financier.

XII. Impôts

	2020	2019	VARIATION
Impôts	-31 313,84	-28 711,59	-2 602,25

Il s'agit de l'estimation de l'impôt des personnes morales.

	2020	2019	VARIATION
Résultat à affecter	1 266 872,44	815 059,50	451 812,94

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2020	2019	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS	144 303 634,56	150 194 760,31	-5 891 125,75
Immobilisations incorporelles	235 330,81	305 826,16	-70 495,35
Immobilisations corporelles	135 931 537,63	142 756 423,83	-6 824 886,20
Immobilisations financières	8 136 766,12	7 132 510,32	1 004 255,80

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi pour 2 700 000 € principalement dans le réseau de distribution/production d'eau (878 000 €), dans des véhicules en fonds propres (350 000 €) et en leasings SPGE (56 000 €) et dans le siège d'exploitation de Philippeville (120 000 €). Au 31/12/20, 695 000 € avaient été investis pour le projet d'adduction d'eau Est vers Beau-raing.

Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2019.

	2020	2019	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	38 465 327,39	37 418 694,92	1 046 632,47
Créances à plus d'un an	0,00	56 224,78	-56 224,78
Stocks et commandes en cours	3 233 353,92	2 212 270,19	1 021 083,73
Créances à un an au plus	15 110 443,45	23 014 362,36	-7 903 918,91
Placements de trésorerie	6 636,86	9 087,68	-2 450,82
Valeurs disponibles	3 623 724,60	1 524 527,16	2 099 197,44
Comptes de régularisation	16 491 168,56	10 602 222,75	5 888 945,81

II. Créances à plus d'un an

Elles sont composées de la facturation en 2001 de droits de superficie de certaines stations d'épuration ; nous récupérons cette créance auprès de la SPGE sur 20 ans à raison de 800 000 € par an. Le compte est soldé en 2020.

III. Stocks - En-cours

Le stock de la Distribution d'eau s'élève à 335 000 € (+55 000 €).

Les en-cours des Bureaux d'études s'élèvent à 2 890 000 € (+960 000 €).

IV. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, on note une diminution de la créance des clients distribution d'eau de 185 000 €.

Les autres créances sont en diminution de 6 570 000 €. Cette importante diminution provient du fait que nous avons facturé avant fin 2019 le premier acompte de la SPGE concernant l'Épuration pour 2020 (5 200 000 €).

La réduction de valeur des créances distribution d'eau s'élève à 2 020 000 € (-200 000 €) et s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

V. Placements de trésorerie

Néant

VI. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2020 était de 3 623 000 €, en augmentation de 2 100 000 € par rapport au 31 décembre 2019.

VII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Épuration.

L'augmentation provient de la facturation précoce de la première avance 2020 de la SPGE (4 300 000 €) en 2019.

	2020	2019	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	41 652 091,63	36 762 882,41	4 889 209,22
Capital	30 116 831,37	29 061 631,69	1 055 199,68
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	778 071,86	1 196 862,09	-418 790,23
Bénéfice reporté	7 517 717,09	5 832 054,42	1 685 662,67
Subsides en capital	3 177 621,88	610 484,78	2 567 137,10

VIII. Capital

Une souscription de 970 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

IX. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2020	2019	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 712 370,48	1 168 000,60	544 369,88
Provisions pour risques et charges	1 712 370,48	1 168 000,60	544 369,88

X. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 318 000 €), pour couvrir le remplacement de personnel nommé en absence de longue durée (50 000 €), du Fonds Social de l'Eau (100 000 €) et de risques judiciaires qui opposent l'INASEP à des agents (260 000 €).

	2020	2019	VARIATION
DETTES	139 404 499,84	149 682 572,22	-10 278 072,38
Dettes à plus d'un an	122 655 089,87	128 336 914,16	-5 681 824,29
Dettes à un an au plus	13 709 326,14	18 131 716,50	-4 422 390,36
Comptes de régularisation	3 040 083,83	3 213 941,56	-173 857,73

XI. Dettes à plus d'un an

Il convient de souligner que l'essentiel de la dette à plus d'un an est constitué par les leasings de stations d'épuration financés dans le cadre du contrat de service conclu avec la SPGE. Aucun nouveau contrat en 2020.

XII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont de 5 870 000 €.

La dette fournisseurs est de 6 180 000 €, en diminution de 3 110 000 €.

XIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisations du passif sont composés principalement des emprises (200 000 €), des abonnements CVD-CVA 2020 facturés en 2020 (2 000 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (850 000 €, -800 000 €).

	2020	2019	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	182 768 961,95	187 613 455,23	-4 844 493,28

7.4.3 Risques et incertitudes

Il convient de souligner que les potentielles indexations des salaires (la prochaine est prévue en 2022 selon le Bureau du Plan) et le financement des pensions des agents de la fonction publique locale resteront un enjeu particulier susceptible d'avoir une influence importante sur les coûts salariaux. Comme indiqué dans le rapport de gestion de 2019, l'étude actuarielle réalisée en 2019 permet de mieux évaluer l'impact de différents scénarios en la matière sur le long terme. Celle-ci devra être actualisée en fonction de l'évolution de la gestion des pensions publiques.

Comme indiqué déjà en 2019, et également dans la partie « Evolution des affaires » du présent rapport, les discussions en cours à la SPGE et avec la Région dans le cadre des contrats de service notamment sur l'évolution des coûts de fonctionnement du secteur de l'épuration dans un contexte déjà difficile sont susceptibles d'influencer négativement les résultats de ce département important de l'Intercommunale, même si tout est mis en œuvre pour parvenir à des trajectoires réalistes. L'actuel contrat de service assainissement qui lie les OAA à la SPGE qui avait déjà été prolongé d'un an jusque fin 2020 pour permettre aux discussions du nouveau contrat de services d'aboutir dans les meilleures conditions a dû faire l'objet d'une nouvelle prolongation par avenant jusque fin 2021, voire jusqu'à la conclusion du contrat de gestion de la SPGE et il n'est pas encore certain que ces discussions aboutiront avant la fin de l'année 2021. Ce futur contrat de service et les conditions de financement qui en constitueront une partie très sensible sont susceptibles d'influencer le financement de notre Intercommunale, notamment au regard de la volonté parfois exprimée par certains membres du CA de la SPGE de réduire à tout prix les dépenses d'un secteur dont la gestion est pourtant déjà très optimisée et contrôlée dans le cadre de la collaboration avec la SPGE.

De même, comme déjà indiqué dans le rapport de gestion 2019, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la production et de la distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût vérité de Distribution d'eau (CVD) ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements d'avenir importants comme le projet d'adduction Ouest. L'INASEP met tout en œuvre pour gérer au mieux ces contraintes. L'INASEP a dans ce contexte déposé un plan à 5 ans justifiant une demande de révision de son CVD qui a été approuvée par le Comité de contrôle de l'eau et par le Ministre de l'Economie. Cette augmentation du CVD est d'application depuis le 1^{er} janvier 2021 et permet de couvrir les charges actuelles de la Distribution d'eau, en particulier celles des importants investissements en cours.

Le Bureau d'études au service des affiliés fait également l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il accomplit pour ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. L'étude stratégique menée avec le Consultant Ernst & Young devra permettre de définir une stratégie de déploiement durable pour ce Bureau, tant pour le bien-être du personnel que pour la satisfaction des affiliés et l'équilibre financier de l'Intercommunale. La décision récente unilatérale prise par le partenaire provincial de réduire de 500 000 € en 2021 et de 750 000 € en 2022 le subside provincial octroyé à l'INASEP représente un défi de plus pour le financement de cet important Bureau d'études dès lors que ce subside était affecté essentiellement à ce dernier pour couvrir une partie de ses besoins, conformément aux engagements pris statutairement par la Province. Les discussions menées par les deux directeurs généraux de l'INASEP et du BEP ont permis d'aboutir à la définition d'une vision stratégique à 10 ans devant permettre de développer les synergies entre les deux Intercommunales et d'opérer un rapprochement progressif de ces dernières tout en préservant leur autonomie et les métiers essentiels qu'elles exercent. Les résultats de l'INASEP permettent d'absorber à court terme cette réduction de financement provincial et de définir avec les affiliés, comme indiqué plus haut une stratégie de financement durable du Bureau d'études tandis que les perspectives en matière de programme d'investissements SPGE en Province de Namur de même que les collaborations avec la SWDE et d'autres intercommunales sont positives pour le carnet de commandes du Bureau d'études assainissement de l'INASEP et son financement.

La Pandémie Covid-19 aura finalement pu être gérée très efficacement par INASEP et ainsi limiter très fortement son impact sur les résultats financiers de l'Intercommunale. Les prévisions budgétaires de 2021 confirment cette résilience de l'entreprise face à cette crise.

7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2020 et les comptes arrêtés au 31.12.2020, présentant un total bilan de 182 768 961,95 € et un résultat de l'exercice de 1 266 872,44 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 5 832 054,42 €.

Résultat à affecter : $1\,266\,872,44 + 5\,832\,054,42 = 7\,098\,926,86$ €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2	+ 418 790,23 €
Bénéfice à reporter	+ 7 517 717,09 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de son mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2020.

7.5 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2021

7.5.1. Rappel des principaux éléments du plan financier pluriannuel

Le plan financier pluriannuel actuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021.

Des éléments nouveaux importants sont venus depuis 2014 impacter la situation budgétaire de l'Intercommunale.

- Les nouvelles indexations des salaires intervenues depuis 2014 (impact de l'ordre de 300 000 € annuel par indexation, deux indexations étant intervenues depuis).
- La problématique du nombre très important de nominations qui auraient dû être décidées en 2017 en cas de mise en œuvre de la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011 et de l'instauration d'une contribution de régularisation en cas de nomination au-delà de 5 ans, et qui a été résolue par un gel des nominations à 5 ans dans le cadre d'un protocole d'accord avec les syndicats maintenant les nominations à 8 ans sur base des anciennes règles du ROIP II. Depuis, la contribution de régularisation prévue par la loi a été supprimée avant même son entrée en vigueur au profit de l'instauration de la carrière mixte.
- La stagnation et parfois la régression des honoraires du Bureau d'études alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par le fait que ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents.

Pour ramener à l'équilibre l'Intercommunale, les mesures correctrices supplémentaires suivantes ont été opérées :

- En matière de nomination, un moratoire sur la nouvelle règle ROIP III de nomination à 5 ans et le maintien d'une nomination à 8 ans des agents : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). En veillant à ce que cette politique transitoire préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'Intercommunale et à prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir.
- Une étude actuarielle approfondie de différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme a été réalisée et doit permettre une meilleure prise de décision en la matière.
- Parmi les nécessités soulignées dans le cadre du plan financier figure également une nécessaire croissance des honoraires générés par le Bureau d'études qui doit permettre à terme d'atteindre voire de dépasser les 5 millions d'euros par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'Intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du Bureau, avec l'appui de la sous-traitance pour certains projets, en accord avec les communes.
- Le développement de nouveaux services était également envisagé pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux - GRE).
- Une augmentation du CVD (Coût Vérité Distribution) devait être examinée en 2018 au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques.
- Enfin, une amplification des mesures d'économies via le non-remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe devait permettre de réaliser une économie supplémentaire de l'ordre de 200 000 € par an en 2018 et de 300 000 € par an en 2019 par rapport à 2017.

Pour rappel, le Plan financier concluait également que pour le Bureau d'études, il reste donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000 € et que le retour à l'équilibre impliquait une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. À défaut d'atteindre cet objectif qui impliquait non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des affiliés, le Plan Stratégique précisait que de nouvelles mesures devraient être envisagées.

7.5.2 Evaluation 2020 du plan financier pluriannuel 2017-2021

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'Intercommunale a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre du plan financier dans le cadre de la présentation des comptes 2020.

Le résultat global de l'Intercommunale s'est nettement amélioré depuis 2014, devenant même positif depuis 2016, exception faite de 2018, ce qui constitue une amélioration très nette par rapport au scénario envisagé initialement dans le PF 2017-2019, scénario qui prévoyait un résultat en négatif chaque année jusqu'en 2021.

Cette nette amélioration a été rendue possible par une maîtrise toujours accrue de l'évolution des dépenses de personnel par la mise en œuvre des mesures prévues par le plan financier mais aussi par une série d'anticipations de départs naturels par rapport aux prévisions, par une nette amélioration du résultat d'exploitation et en particulier du résultat d'exploitation de la Distribution d'eau.

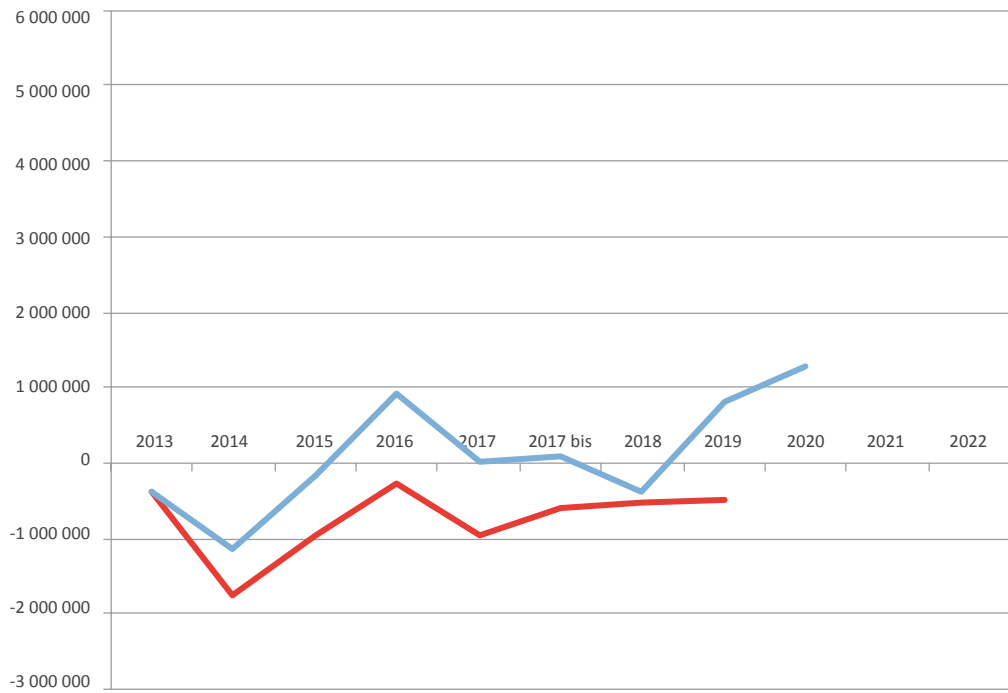
La constante surveillance et maîtrise des coûts et de leur évolution, parmi lesquelles ceux du personnel, le déploiement du service GRE et le succès progressif rencontré par l'AGREA, la poursuite des efforts déployés par les Bureaux d'études, la rationalisation poursuivie par le Département de la Distribution d'eau couplée avec des investissements de rationalisation et l'obtention d'une évolution du CVD correspondant au plan comptable pluriannuel déposé de même que la poursuite de la maîtrise des services généraux et la gestion prudente du SEU, sont autant d'éléments qui justifient cette nette amélioration. Les résultats positifs ainsi enregistrés depuis quelques années permettent de réduire la difficulté constatée en 2014 mais pas d'effacer totalement les difficultés de financement du Bureau d'études, qui restent structurelles même si elles sont plus limitées.

Certains éléments exceptionnels expliquent en effet en partie la hauteur des résultats comptables globaux atteints ces dernières années et il est renvoyé pour cela aux rapports de gestion successifs. Par ailleurs, la suppression brutale par la Province du subside qu'elle octroyait à l'INASEP (-500 000 € en 2021, -750 000 € en 2022) et la réduction de ce subside à 250 000 € en 2023 dans le cadre des négociations menées entre les deux directions générales du BEP et de l'INASEP fragilisent en effet encore davantage le Bureau d'études dès lors que ce subside permettait de compenser le déficit structurel des missions du BE au profit des affiliés. De même, les perspectives liées aux investissements en épuration dans le cadre des plans d'investissements SPGE permettent d'entrevoir une rentabilité du département Bureau d'études Assainissement.

Il faut donc constater, comme cela a déjà été fait lors d'une précédente évaluation que c'est le déficit structurel du département Bureau d'études Service d'appui aux affiliés qui restera la principale difficulté pour l'Intercommunale, la croissance de l'activité du Bureau d'études SAA ne correspondant pas à une croissance équivalente du chiffre d'affaires de ce dernier. L'audit stratégique mené avec le consultant Ernst & Young confirme cette difficulté structurelle du Bureau d'études. Différentes mesures sont en cours de déploiement pour la réduire au maximum et le séminaire stratégique programmé en 2022 avec les affiliés devra permettre d'apporter des réponses durables en la matière.

Le résultat d'exploitation global de l'Intercommunale constitue en tout cas un signal important d'une évolution positive de la situation. Les prévisions budgétaires de l'année 2021 au moment de l'élaboration du budget 2021 devraient permettre d'enregistrer un résultat positif également, malgré la réduction du subside provincial et le résultat cumulé constitue également un élément positif pour permettre d'étaler dans le temps les conséquences de cette décision.

	RÉSULTAT PRÉSUMÉ PF14 ET PF 17	RÉSULTAT RÉEL
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-284 508,09	911157,93
2017	-951 357,12	20 024,17
2018	-515 865,99	-387536,19
2019	-496 981,72	815 059,00
2020		1 266 872,44



Légende

— Plan éco — Résultat PF14

7.6 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 § 2 AL 3 DU CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur :

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'Intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2020 sont repris ci-dessous.

	CHIFFRE D'AFFAIRES 2020	PERSONNEL EN 2020 (EN ETP)	CAPITAL BNB EN 2020
INASEP	38 428 344,81€	247,6	30 116 831,37€ Capitaux propres (41 652 091,63)

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018, à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019, à partir du 1^{er} janvier 2020 par l'AG du 24 juin 2020. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Comité de rémunération n'a aucune recommandation à émettre à ce propos.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un directeur général (A8), de deux directeurs généraux adjoints (A7) responsables respectivement de la Distribution d'eau et du Bureau d'études Service aux Affiliés (SAA), d'un directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le laboratoire (A7sp) et d'un directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'Intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11 décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales. Les barèmes RGB sont repris en annexe.

- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II contre remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour le directeur général et les directeurs généraux adjoints avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour ce qui concerne la direction générale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'Intercommunale.

Le Comité de rémunération n'a aucune recommandation à émettre en matière de rémunérations pour l'exercice en cours.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Le Comité de rémunération a rappelé la nécessité que toute note de frais soit validée systématiquement par le supérieur hiérarchique ou la Direction générale.

Le Directeur général confirme cependant que cette règle est bien d'application. Si exceptionnellement en 2020, quelques notes de frais n'ont pas été visées par le supérieur hiérarchique en raison des circonstances, elles ont bien été vérifiées et approuvées par le Directeur général au moment de la validation du remboursement.

Ainsi fait à Naninne, le 20 avril 2021

Pour le Comité de rémunération

CHABOTAUX André

COLLIGNON Stéphane

MOSSERAY Jean-Luc

LAMOTTE Pierre

TORY Khalid

Le Président,

S. COLLIGNON



20 avril 2021

ANNEXE 1^{ÈRE} // RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION 2021 (ARTICLE L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'Intercommunale

Nom de l'Intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2020

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	28 682,76€ € indexé
Montant du jeton de présence brut indexé ²	213,35€- 217,63€ (index 1/04/2020)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2/an (3 en 2020)
Nombre de réunions du Conseil d'administration	6/an (9 en 2020)
Nombre de réunions du Bureau exécutif	19 en 2020
Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	1

Commentaire éventuel :

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

¹ Plafond appliqué à l'Intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DELIRE Luc	560726137-17	Président	Rémunération théorique 26509,90€ Rémunération effective : 25421,75 Remb Frais dépla : Néant	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Plus de jetons de présence	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'ASIDE (non rémunéré) Membre du CA de l'ASIDE (non rémunéré)
BUILTOT Claude	550918091-05	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5206,00€ Remb Frais dépla : 227,15€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3686,87€ (jetons) * 194,27€ (kms) CA : *1519,13 (jetons) *32,88€ (kms)	Néant
LECOMTE Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5206,00€ Remb Frais dépla : 80,39€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 3904,50€ (jetons) * 57,37€ (kms) CA : *1301,50 (jetons) *23,02 (kms)	Néant
MOREAU Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5423,63€ Remb Frais dépla : 151,42€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : *3904,50€ (jetons) *129,50€ (kms) CA : *1519,13€ (jetons) *21,92€ (kms)	Néant
NOIRET Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5206,00€ Remb Frais dépla : 495,97€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : *3904,50€ (jetons) *397,19€ (kms) CA : *1301,50€ (jetons) *98,79€ (kms)	Néant
CHABOTAUX André	491128091-78	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1736,76€ Remb Frais dépla : 47,49€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63€ (jetons) *0€ (kms) CA : *1519,13€ (jetons) *328,27€ (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
COLLARD Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : Néant Remb Frais dépla : 7,08€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions : non rémunéré à la demande de Madame Collard	Comité d'audit : *0€ (jetons) *0€ (kms) CA : *0€ (jetons) *7,08€ (kms)	Néant
COLLIGNON Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1736,76€ Remb Frais dépla : 14,61€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63€ (jetons) *0€ (kms) CA : *1519,13 (jetons) *14,61€ (kms)	Néant
MOSSERAY Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1519,13€ Remb Frais dépla : 4,31€	Jetons de présence liés à la pré- sence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63€ (jetons) *0€ (kms) CA : *1301,50 (jetons) *4,31€ (kms)	Néant
PLASMAN Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1736,76€ Remb Frais dépla : 55,89€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *217,63€ (jetons) *0€ (kms) CA : *1519,13€ (jetons) *55,89€ (kms)	Néant
BINAME Pierre	630821155-12	Administrateur	Jetons de présence : 0€ Remb Frais dépla : 0€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *0€ (jetons) *0€ (kms)	Néant
DAFFE Carine	690619128-17	Administrateur	Jetons de présence : 1083,87€ Remb Frais dépla : 16,44€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *1083,87€ (jetons) *16,44€ (kms)	Néant
DETHIER Vincent	690413069-48	Administrateur	Jetons de présence : 866,24€ Remb Frais dépla : 17,53€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *866,24€ (jetons) *17,53€ (kms)	Néant
DUBUISSON Bernard	740222149-80	Administrateur	Jetons de présence : 1519,13€ Remb Frais dépla : 5,72€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *1519,13€ (jetons) *5,72€ (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DURY Jean-François	770130217-22	Administrateur	Jetons de présence : 1519,13€ Remb Frais dépla : 13,88€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1519,13€ (jetons) *13,88€ (kms)	Néant
LAMOTTE Pierre	730529111-05	Administrateur	Jetons de présence : 430,98€ Remb Frais dépla : 47,49€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *430,98€ (jetons) *47,49€ (kms)	Néant
MINET Murielle	831209300-93	Administrateur	Jetons de présence : 1305,78€ Remb Frais dépla : 24,11€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1305,78€ (jetons) *24,11€ (kms)	Néant
PAULET José	510219127-97	Administrateur	Jetons de présence : 1519,13€ Remb Frais dépla : 21,59€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1519,13€ (jetons) *21,59€ (kms)	Néant
Rondiat Pierre	700401097-13	Administrateur	Jetons de présence : 1519,13€ Remb Frais dépla : 15,71€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1519,13€ (jetons) *15,71€ (kms)	Néant
TORY Khalid	661212355-76	Administrateur	Jetons de présence : 1088,15€ Remb Frais dépla : 0€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunion	CA : *1088,15€ (jetons) *0€ (kms)	Néant
Total général			Président 25421,75€ Jetons de présence : 38622,58€ Frais de déplacement : 1246,78€		BE : *15400,37€ (jetons) *778,33€ (kms) Comité d'audit : *870,52€ (jetons) *0€ (kms) CA : *22351,69€ (jetons) *468,46€ (kms)	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du Bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur. Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P.S. : Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹¹	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹²	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)	123 613,75€	Rémunération brute : 122 429,10€ Titres repas part patronale : 1 184,65€	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (DE)	130 636,93€	Rémunération brute : 129 457,79 € Titres repas part patronale : 1 179,14 €	Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur Général Adjoint 2 (BE SAA)	105 654,45 €	Rémunération brute : 104 403,68 € Titres repas part patronale : 1 250,77 €	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur 1 (BE ASS et Labo)	99 751,85 €	Rémunération brute : 98 534,14 € Titres repas part patronale : 1 217,71 €	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur 2 (SEU)	99 648,09 €	Rémunération brute : 98 584,66 € Titres repas part patronale : 1 063,43 €	Néant
Total rémunérations	559 305,07 €	Rémunération brute : 553 409,37 € Titres repas part patronale : 5 895,70 €	

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'Intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60 € dont 1,09 € quote-part personnelle) et d'un Smartphone (ATN appliqué équivalent à 144 €).

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2020

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	C.A.												Total	Absences	Total	Nombre total de réunions
			C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.				
DELIRE Luc	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
BUIOT Claude	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
CHABOTAUX André	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
BINAME Pierre	26/06/19		A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	0	9	9	0,00 %
DETHIER Vincent	26/06/19		P	P	P	A	A	A	A	P	A	A	A	A	4	5	9	44,44 %
DUBUISSON Bernard	26/06/209		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
MOREAU Frédéric	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	A	A	A	7	2	9	77,78 %
NOIRET Claudy	26/06/19		P	P	P	A	P	P	P	P	P	P	P	P	8	1	9	88,89 %
PLASMAN Laurence	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
TORY Khalid	26/06/19		A	P	P	P	P	P	P	P	P	A	A	A	6	3	9	66,67 %
LAMOTTE Pierre	25/09/19		P	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	2	7	9	22,22 %
DAFFE Carine	26/06/19		P	P	A	A	A	P	P	P	P	P	P	P	7	2	9	77,78 %
COLLARD Catherine	26/06/19		A	P	A	A	A	P	P	P	P	P	P	P	6	3	9	66,67 %
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
DURY Jean-François	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	A	A	A	8	1	9	88,89 %
LECOMTE Valérie	26/06/19		P	P	P	P	P	P	A	P	A	A	A	A	6	3	9	66,67 %
MINET Muriel	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
PAULET José	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
RONDIAT Pierre	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0	9	100,00 %
Observateurs non rém.																		
BASTIEN Steve	26/06/19		A	P	A	A	A	P	P	A	A	A	A	A	3	6	9	33,33 %

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2020

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	12/02/20	29/04/20	13/05/20	30/06/20	30/09/20	30/09/20	28/10/20	18/11/20	18/11/20	18/11/20	Total	Total	Total	Nombre total de réunions
HERMAN Thierry	26/06/19	A	A	A	A	A	P	P	P	P	A	P	4	5	9	44,44 %
CLAMAR Laurence	26/06/19	A	P	A	A	A	P	P	A	A	A	A	3	6	9	33,33 %
DIJON Denis	26/06/19	P	A	P	P	P	P	P	A	P	P	P	7	2	9	77,78 %
MAUYEN Ginette	26/06/19	A	P	P	P	A	A	A	A	A	A	A	3	6	9	33,33 %
STEFFENS Michel	26/06/19	P	A	A	A	P	P	P	A	A	A	A	4	5	9	44,44 %
Total des présences		19	21	18	17	17	21	22	20	15	15	15	168		Total de toutes les réunions	
Total des absences		7	5	8	9	9	5	4	6	11	11	11	66			234

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.R. ANNÉE 2019 NON RÉMUNÉRÉ

	Date début ou renouvel, mandat	Date fin mandat	12/02/20		29/04/20		Total	Présences	Absences	Total	Nombre total de réunions
			C.R	C.R	C.R	C.R					
CHABOTAUX André	26/06/19		P	P	P	P	2	0	2	2	100,00 %
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		P	P	P	P	2	0	2	2	100,00 %
TORY Khalid	26/06/19		A	P	P	P	1	1	2	2	50,00 %
MOSSEY Jean-Luc	26/06/19		P	P	P	P	2	0	2	2	100,00 %
LAMOTTE Pierre	25/09/19		P	A	P	P	1	1	2	2	50,00 %
Total des présences			4	4	4	0	8	0	8	Total de toutes les réunions	
Total des absences			1	1	1	0	2	0	2	10	

TABEAU ANNUEL DES PRÉSENCES COMITÉ D'AUDIT 20120

	Date début ou renou. mandat	Date fin mandat	21/04/20	Total			Total			Nombre total de réunions
			Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Présences	Absences	Total	
CHABOTAUX André	26/06/19		P				1	0	1	100,00 %
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		P				1	0	1	100,00 %
PLASMAN Laurence	26/06/19		P				1	0	1	100,00 %
COLLARD Cathy	26/06/19		A				0	1	1	0,00 %
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		P				1	0	1	100,00 %
Total des présences			4	0	0	0	4		Total de toutes les réunions	
Total des absences			1	0	0	0	1			5

7.7 RAPPORT DU RÉVISEUR



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE**

« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS »
(en abrégé : « INASEP »)

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **182.768.961,95 EUR** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.266.872,44 EUR**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Rue de Jeune 49 - 5100 Namur
T: 081 30 22 42 - F: 081 31 06 50
E-mail: namur@fcg-audit.be

TVA/BCE: BE 0445.11905 - RPM NAMUR
IBAN: BE68 2500 2696 4003
BIC: GEBABEBB
N° de registre: 048700010

Membre de

www.fcg-audit.be 

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3.5 et 3.6 du Code des Sociétés et des Associations

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3.12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Namur, le 2 juin 2021.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire,
représentée par :



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

7.8 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2020

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Réalisation des tableaux de bord pour le Bureau d'études	ISC-Planning Force	43 000 €	7180 Arquennes	procédure négociée directe avec publicité préalable
Accord cadre ayant pour objet l'appui aux Bureaux d'études pour la réalisation de projets, lot 1, attribution en cascade aux entreprises suivantes avec des taux par tranches	C2 Project et Abyse	taux dégressifs	1830 Lasne	procédure ouverte
Accord cadre ayant pour objet l'appui aux Bureaux d'études pour la réalisation de projets, lot 2, attribution en cascade aux entreprises suivantes avec des taux par tranches	C2 Project et Abyse	taux dégressifs	1830 Lasne	procédure ouverte
Remplacement du filtre presse de la station de Lives, lot 1 (fourniture de toiles)	SIOEN Felt&Filtration	49 760 €	4000 Liège	procédure négociée sans publicité
Remplacement du filtre presse de la station de Lives, lot 2 (placement)	SIOEN Felt&Filtration	15 000 €	4000 Liège	procédure négociée sans publicité
Nettoyage des locaux du centre de distribution d'eau à Philippville	BENEDIC SPRL	13 310 €	6220 Fleurus	marché de faible montant, facture acceptée
Remplacement de 4 véhicules fourgons pour le service maintenance de la distribution d'eau	Mazuin Fosses SA	99 028 €	5070 Fosses-la-Ville	procédure négociée sans mise en concurrence
Marché de service pour la collecte, le transport et la valorisation agricole des boues d'épuration, années 2019-2023, lot 1 Lives	SEDE BENELUX	104 150 €	5032 Les Isnes	procédure ouverte
Marché de service pour la collecte, le transport et la valorisation agricole des boues d'épuration, années 2019-2023, lot 2 Mornimont, St Martin, Floreffe, Corroy-le-Château	SEDE BENELUX	77 015 €	5032 Les Isnes	procédure ouverte
Marché de service pour la collecte, le transport et la valorisation agricole des boues d'épuration, années 2019-2023, lot 3 Godinne, Ciney, Andenne, Dinant, Rochefort, Mariembourg	SEDE BENELUX	118 849 €	5032 Les Isnes	procédure ouverte
Travaux de pose de conduites à Philippeville	René PIRLOT	58 884 €	6461 Virelles	procédure négociée sans mise en concurrence
Marché de curage et d'endoscopie du réseau d'égouttage de Dorinne-Durnal	Pineur Curage	61 619 €	4280 Avin	procédure négociée sans mise en concurrence
Travaux de réfection des revêtements hydrocarbonés dans le cadre d'interventions ponctuelles en distribution d'eau	NONET	102 982 €	5150 Floreffe	procédure négociée sans mise en concurrence
Ciney : station d'épuration et collecteur de Senenne	AM SOCOGETRA-EXELIO	442 615 €	6870 Awenne	procédure ouverte
Construction d'une adduction d'eau DN 300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise, marché de travaux	AM HYDROGAZ-WANTY-NONET	12 019 996 €	7134 Perennes-les-Binche	procédure ouverte
Construction d'une adduction d'eau DN 300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise, marché de fournitures	SAINT-GOBAIN	2 503 044 €	9130 Beveren	procédure négociée avec mise en concurrence
Construction de la station d'épuration de Spontin	AM SOCOGETRA-EXELIO	2 406 211 €	6870 Awenne	procédure ouverte
Travaux de distribution d'eau rue de Feschaux à Heer	NONET	74 265 €	5150 Floreffe	procédure négociée sans mise en concurrence
Fourniture d'équipements visant à détecter et estimer les charges hydrauliques et polluantes d'eaux usées surversées par les DO	ELSCOLAB	68 176 €	9150 Kruikebeke	appel à produits dans le cadre d'un accord cadre
Marché relatif aux curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP, période 2020-2023, divers lots (pour un an, reconductible 3 x)	Vidange WARZEE	119 315 €	5636 Emptinne	procédure ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Marché relatif aux curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP, période 2020-2023, divers lots (pour un an, reconstituible 3 x)	Vidange PETIT	70 063 €	5600 Philippeville	procédure ouverte
Fourniture d'une pompe de réserve pour le pompage du Hall des Sports à Dinant	COWALCA	32 000 €	5580 Rochefort	procédure négociée sans publicité préalable
Campagne d'essais géotechniques et caractérisation des terres excavées pour la construction d'une adduction d'eau DN300 entre Biesme et Florennes	ABV Environnement	34 940 €	1300 Wavre	procédure négociée sans publicité préalable
Accord cadre visant la caractérisation des terres excavées dans le cadre des travaux d'égouttage, attribution en cascade à trois entreprises, entreprise 1	LABOMOSAN	441 115 €	5150 Floreffe	procédure ouverte
Accord cadre visant la caractérisation des terres excavées dans le cadre des travaux d'égouttage, attribution en cascade à trois entreprises, entreprise 2	RECOSOL	627 743 €	5020 Malonne	procédure ouverte
Accord cadre visant la caractérisation des terres excavées dans le cadre des travaux d'égouttage, attribution en cascade à trois entreprises, entreprise 3	Witteveen+Bos Belgium	747 497 €	2600 Berchem	procédure ouverte
Désignation d'un géomètre-expert pour la réalisation d'une mission d'expertise et de négociation des emprises (travaux d'adduction)	Bureau SAGEO	34 950 €	5080 La Bruyère	procédure négociée sans mise en concurrence
Collecteur d'eaux usées de Spontin-Dorinne-Durnal, lot 1	AM TRAVEXPLOIT-JEROUVILLE	3 728 353 €	6532 Ragnies	procédure ouverte
Collecteur d'eaux usées de Spontin-Dorinne-Durnal, lot 2	MAGERAT	1 042 466 €	6920 Wellin	procédure ouverte
Collecteur d'eaux usées de Spontin-Dorinne-Durnal, lot 3	MAGERAT	419 549 €	6920 Wellin	procédure ouverte
Collecteur d'eaux usées de Spontin-Dorinne-Durnal, lot 4	MAGERAT	233 010 €	6920 Wellin	procédure ouverte
Remplacement d'une mini-pelle pour le service distribution d'eau	LVM	98 500 €	5070 Le Roux	procédure négociée sans mise en concurrence
Amélioration des équipements du filtre presse de la station d'épuration de Lives (marché par lots), attribution du lot 2	ACH	193 934 €	4040 Herstal	procédure négociée directe avec publication préalable
Campagne géotechnique pour la construction de la station d'épuration de Maurenne et Anthée	OREX	12 690 €	1300 Wavre	marché de faible montant, facture acceptée
Marché de service relatif aux audits internes EMAS pour les ouvrages d'épuration exploités par INASEP, période 2020	COMASE	13 640 €	6032 Charleroi	procédure négociée directe avec publication préalable
Mise à disposition d'une équipe mobile pour l'entretien complémentaire des abords des ouvrages d'épuration, période 2021-2024, lots 1 à 5	V3-MANUPAL	84 448 €	5590 Achêne	procédure ouverte
Projet DIGIFEX - développement d'une application mobile et d'une plate-forme permettant la digitalisation des fiches de travail en distribution d'eau	In BW	52 207 €	1400 Nivelles	procédure négociée sans mise en concurrence
Fourniture de consommables HORECA (café et machines), marché pour un an renouvelable 3 fois	Cafés Liègeois	33 499 €	4651 Battice	procédure négociée sans publicité préalable
Marché de fourniture de 7 véhicules utilitaires pour le service exploitation des ouvrages d'épuration	Garage SCHYNS Peugeot	121 048 €	5100 Namur	procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Philippeville : construction de la station d'épuration de Villers-le-Gambon	AM SOCOGETRA-EXELIO	2 489 716 €	Awenne	procédure concurrentielle avec négociation
Construction d'une adduction d'eau DN150 entre Samart et Chaumont, marché de fournitures de tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile	Saint-Gobain	496 282 €	3400 Landen	procédure négociée avec mise en concurrence préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Construction d'une adduction d'eau DN150 entre Samart et Chaumont, marché de travaux	AM PIROT-BELLEFLAMME	1 861 012 €	6890 Libin	procédure ouverte
Marché pour la solution « téléphonie » de l'INASEP	WIN	83 403 €	5100 Namur	procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 1	ICOMET	7 719 €	9800 Deinze	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 2	Groupe Legrand Heine	2 016 €	4000 Ans	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 3	CGMI Protect	2 155 €	6040 Jumet	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 4	Groupe Legrand Heine	366 €	4000 Ans	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 5	CGMI Protect	924 €	4000 Ans	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 6	ICOMET	8 596 €	9800 Deinze	procédure négociée directe avec publication préalable
Contrôles périodiques 2020 incendie + portes sectionnelles au service exploitation des ouvrages d'épuration, lot 7	Groupe Legrand Heine	3 554 €	4000 Ans	procédure négociée directe avec publication préalable
Travaux de distribution à Villers-le-Gambon, phase 3	Belleflamme-Brasseur	196 499 €	5660 Mariembourg	procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Acquisition d'échantillonneurs portables pour le laboratoire	ELSCOLAB	23 510 €	9150 Kruikebeke	marché de faible montant, facture acceptée
Acquisition de 2 débitmètres portables pour le laboratoire	FLOWTRONIC	20 450 €	4840 Welkenraedt	marché de faible montant, facture acceptée
Acquisition de 3 incubateurs réfrigérés	TEMPLAB	15 247 €	9690 WABRANGE	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction de la station d'épuration de Maurenne et Anthée	OREX	12 690 €	1300 Wavre	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction de la station d'épuration de Ciney	RECOSOL	17 180 €	5020 Malonne	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction du collecteur de Silenrioux	RECOSOL	10 680 €	5020 Malonne	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction du collecteur de Perwez	RECOSOL	12 270 €	5020 Malonne	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction du collecteur de Sart-Eustache	RECOSOL	22 460 €	5020 Malonne	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction de la station et du collecteur de Maizeret	UNIVERSOIL	16 354 €	1150 Bruxelles	marché de faible montant, facture acceptée
Campagne géotechnique pour la construction de la station et du collecteur de Chairière	UNIVERSOIL	9 589 €	1150 Bruxelles	marché de faible montant, facture acceptée

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6
5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be